

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

LA DÉFINITION DU SUJET POLITIQUE QUÉBÉCOIS
DANS LA SOCIOLOGIE QUÉBÉCOISE CONTEMPORAINE

MÉMOIRE PRÉSENTÉ
COMME EXIGENCE PARTIELLE
DE LA MAÎTRISE EN SOCIOLOGIE

PAR
JEAN BORDUAS

OCTOBRE 2006

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de ce mémoire se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.01-2006). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

REMERCIEMENTS

Je veux exprimer toute ma gratitude à mon directeur de mémoire, Jacques Beauchemin, directeur et professeur au département de sociologie de l'Université du Québec à Montréal, auquel je dois cet ouvrage.

À Lucie

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ	vi
INTRODUCTION	
LA FRAGMENTATION DU SUJET POLITIQUE DANS LA SOCIÉTÉ DES IDENTITÉS	1
CHAPITRE I	
CADRE THÉORIQUE	6
1.1 Le concept de sujet chez Marcel Gauchet	9
1.2 Le sujet politique dans l'histoire de la modernité	11
1.3 Sujet politique et démocratie	12
1.4 Sujet politique et transcendance	14
1.5 Le sujet politique et l'unité de la société	16
CHAPITRE II	
MÉTHODOLOGIE	19
CHAPITRE III	
LES APORIES DE LA RÉFÉRENCE IDENTITAIRE QUÉBÉCOISE CONTEMPORAINE	24
3.1 Hubert Aquin : de la domination coloniale à la souveraineté nationale	24
3.2 André d'Allemagne : un sujet colonisé	26
3.3 Le sujet politique : entre homogénéité et hétérogénéité	28
3.4 L'indépendance comme sortie du colonialisme	30
3.5 La Révolution tranquille : consolidation et dilution du sujet politique	32
3.6 Du sujet politique unitaire au règne des identités particulières	34
3.7 Sujet politique et altérité	39
3.8 Unité et différence : les dangers de la première, les bienfaits de la seconde	42
3.9 État, territoire et communauté nationale	44
3.10 Le sujet politique moderne et le cadre national	45

CINQ PROPOSITIONS DE REDÉFINITION SOCIOLOGIQUE DU SUJET POLITIQUE QUÉBÉCOIS	49
CHAPITRE IV GÉRARD BOUCHARD : ÉLARGIR LE CERCLE DE LA NATION	50
4.1 Élargir le cadre de la nation à sa diversité constitutive	52
4.2 La nation québécoise telle que définie par les élites	56
CHAPITRE V LA NATION CIVIQUE CHEZ CLAUDE BARITEAU	58
5.1 La mutation civique du sujet ethnique canadien-français	63
5.2 Identité, citoyenneté et minorités dans un Québec du patriotisme constitutionnel ...	65
CHAPITRE VI MICHEL SEYMOUR : DES NATIONS DANS LA NATION	67
6.1 Une définition formelle de la nation sociopolitique	68
6.2 Les fondements du droit à l'autodétermination	70
6.3 Contre la nation culturelle	71
CHAPITRE VII JACQUES BEAUCHEMIN : LE LEVIER DE L'HISTOIRE ET DE LA MÉMOIRE ...	75
7.1 Le nationalisme réhabilité	79
7.2 La nation comme intention	80
7.3 Un sujet politique rassembleur	82
CHAPITRE VIII JOCELYN LÉTOURNEAU OU LA RÉINTERPRÉTATION POSITIVE DU CHEMINEMENT HISTORIQUE QUÉBÉCOIS AU SEIN DU CANADA	84
8.1 L'ambivalence d'êtres comme condition québécoise	88
8.2 Une conscience historique délestée de la victimisation	90
CONCLUSION	93
BIBLIOGRAPHIE	105

RÉSUMÉ

Le sujet politique, traditionnellement incarné dans la modernité par la nation, est un concept malmené par l'actuelle société des identités. Nourri par la culture de revendication mise de l'avant par l'État providence, l'individu semble poursuivre un développement capable de réfuter certaines appartenances imposées hiérarchiquement par la collectivité. Cette logique horizontale impose au sujet politique un remarquable effort d'ouverture et d'adaptation. Il en va maintenant de sa pertinence même. Cet ouvrage entend rendre compte du défi de complexification auquel est confronté le sujet politique québécois. Comment suggère-t-on de concilier, ici, le multiple et l'un à l'ère de l'éclatement identitaire contemporain?

Nous établissons d'abord notre cadre théorique où nous tentons de cerner le concept de sujet politique. Avec Beauchemin, Gauchet, Lefort, Clair et Thuot, nous trouvons une dynamique qui paraît inextricablement liée à la logique identitaire que nous connaissons. Nous posons ensuite notre hypothèse de lecture : Les tentatives de redéfinition du sujet politique québécois, dans la sociologie du Québec contemporain, ont en commun la prise en compte du caractère pluraliste de la société. Leur tentative consiste à réconcilier une représentation de l'unicité de ce sujet politique et la réalité pluraliste du Québec.

Nous présentons, en guise de problématique, l'évolution du sujet politique québécois depuis le début des années 1960. De la relative homogénéité dont témoignent Aquin, d'Allemagne et Rioux, nous passons au pluralisme encensé par Lamoureux, Maillé, Dupuis-Déri et Maclure. Dans un tel contexte social s'inscrivent les cinq tentatives de redéfinition du sujet politique québécois que nous étudions principalement. Il s'agit, succinctement, de l'élargissement national de Bouchard, de la nation civique de Bariteau, de la nation sociopolitique de Seymour, du communautarisme mémoriel de Beauchemin et de l'ambivalence assumée de Létourneau. Nous en venons à la conclusion que les approches de Seymour et de Beauchemin sont complémentaires et qu'elles ont le meilleur potentiel de redéfinition du sujet politique québécois au sein de la société pluraliste contemporaine.

Mots clés : Identité, Pluralisme, Politique, Québec, Sujet, Sujet politique

INTRODUCTION

LA FRAGMENTATION DU SUJET POLITIQUE DANS LA SOCIÉTÉ DES IDENTITÉS

Auparavant cohésif, s'accordant autour d'un sujet historique canadien-français indéniable, le sujet politique québécois doit désormais s'adapter aux multiples facettes d'une représentation de l'existence sociale bouleversée par la montée en force de nombreux particularismes. Le nationalisme québécois paraît s'inscrire à l'encontre de cette représentation de la société, à l'opposé d'un nationalisme civique réellement égalitaire (Beauchemin, 2002 :57). Dans un contexte où l'identité a ainsi tendance à se fragmenter, il semble problématique de chercher à la définir de façon homogène. Un projet politique requiert-il un sujet politique ancré dans l'évolution historique d'une expérience collective? Selon Beauchemin, c'est, en effet, par l'entremise du sujet politique que peut prendre forme l'intention éthique de la communauté (Beauchemin, 2002 :124).

Au Québec, comme dans plusieurs autres sociétés contemporaines, la question du sujet politique est devenue problématique. La nation « transcendantale » semble ne plus être apte à contenir aussi bien qu'avant les aspirations de citoyens largement différenciés dans leurs appartenances respectives, protégés par un système juridique faisant preuve d'une grande capacité d'adaptation. Le sujet politique résiste ainsi difficilement aux multiples conceptions de la société qui s'affrontent dans une société pluraliste. Le concept d'intérêt général perd en légitimité face à des intérêts particuliers en quête de reconnaissance sociale. La nation, en tant qu'être-ensemble unitaire, souffre évidemment de ce nouveau point de vue. Au nom de quoi peut-elle invoquer un surcroît de dignité (Beauchemin, 2004 :56-59)? Le sujet politique québécois n'est pas représenté comme un ensemble incontestable, dont

l'homogénéité serait tenue pour acquise. Pour certains, comme nous le verrons, ce manque d'égards serait mérité. Il répondrait à l'indélicatesse constitutive d'un sujet politique n'ayant rien du référent universel allégué, et dont les intérêts n'auraient, en fait, que coïncidé avec ceux des citoyens qui ont pu, jusqu'à présent, le contrôler (Dupuis-Déri, 2005 :99). La problématique de notre mémoire aborde donc la question de la définition du sujet politique national et moderne, en tant que celui-ci prétend subsumer au nom d'un idéal plus ou moins abstrait les différences identitaires.

Le pluralisme culturel et politique est maintenant encensé au Québec, suivant en cela ce qui se passe ailleurs en Occident. Il serait une promesse d'ouverture, le début de l'abolition des frontières entre les différents peuples. Les identités nationales s'interpénètrent dans la mondialisation, laquelle pourrait cependant causer des replis identitaires importants (Dufour, 2005 :20-22). On peut croire que la société est appelée à s'homogénéiser, de manière globale, dans une mondialisation au sein d'un marché des identités. À ce sujet, d'ailleurs, Beauchemin (2004) se demande, paradoxalement, si le postmodernisme ne relèverait pas d'une sensibilité engendrée par les besoins de l'économie flexible (Beauchemin, 2004 :149). Un certain discours postmoderne, constate l'auteur, valorise le culte de l'éphémère et la fragmentation de la solidarité issue du providentialisme, au profit d'individus répondant aux nouvelles exigences du marché du travail, employés toujours mieux adaptés à la changeante productivité mondiale. Pour plusieurs, la délégitimation de L'État-nation trouverait sa source dans l'État providence. Ayant encouragé la progression d'une culture de la revendication, ce dernier aurait préparé la critique de l'État-nation, modèle unificateur par excellence de la collectivité, qui perd considérablement en légitimité. Comme l'écrit Gauchet (2002 :187), il semble y avoir un brouillage, où les repères sociaux sont moins évidents. On peut y voir le lien approfondi de l'individu avec l'État, au sein d'une dynamique de la reconnaissance. Pour Lamoureux, cette relation, polyvalente, se personnalise :

À partir du moment où l'État est un acteur de premier plan dans les domaines de la santé, de l'éducation et des services sociaux, il n'a plus une réalité lointaine, mais s'imisce en quelque sorte dans l'intimité de chacun de nous (Lamoureux, 2001 :105).

Le service public y devient objet de consommation, où le sujet de droit se tourne vers l'État afin de satisfaire ses nombreux besoins. Or, ces derniers ont tendance à se multiplier rapidement. Les divers intérêts s'organisent alors selon une culture de la revendication qui, en soi, structurerait la société civile selon une logique compartimentée (Lamoureux, 2001 :106-107).

Différents groupes de la société civile émergent ainsi et substituent leurs revendications à celles plus « classiques » du mouvement ouvrier, par exemple (Beauchemin, 2004 :49-50). Gauchet prend, lui aussi, acte de ce phénomène :

La division nette a fait place à un continuum où les appartenances marquées se sont défaites, l'appartenance ouvrière en tout premier lieu et où les ex-« classes moyennes », de regrettable mémoire, se sont évanouies à la mesure de leur extension même. Il est clair que notre monde d'« individus » est, entre autres choses, le produit de ce brouillage de la stratification sociale qui autorise les acteurs à se concevoir indépendamment de leur place ou de leur groupe – ce n'est plus, à leurs propres yeux, leur inscription contrainte qui les définit (Gauchet, 2002 :187).

Certes, l'individualisme actuel est porteur d'une égalité inédite entre citoyens, où l'engagement individuel se voit facilité, mais où la responsabilité du sujet ne correspond plus nécessairement à celle qu'inspirait traditionnellement la société moderne (Beauchemin, 2004 :151). S'éloignant de l'idéal communautariste que porte le projet de la modernité, la société contemporaine se conçoit de moins en moins comme « être-ensemble » (Beauchemin, 2004 :125). En conséquence, le point de vue juridique influence grandement la régulation sociale : c'est lui qui organise la « gestion » des revendications multiples. Solidement appuyée par le droit social (Beauchemin, 2004 :124-125, 137-138), la nouvelle communauté hybride serait à l'opposé des consensus « artificiels » antérieurs (Maillé, 2002 :35-36). L'égalité est activement recherchée, ce qui permet aux groupes traditionnellement désavantagés, comme celui des femmes, de faire valoir leurs revendications.

La société serait désormais définie par la pratique subjective de l'individu qui n'abandonne pas pour autant l'idée de nation, mais refuse le modèle transcendant qu'a pensé, en son nom, l'élite intellectuelle moderne (Maclure, 2000 :29). Les frontières identitaires, en conséquence, deviennent floues. Le sujet est appelé à la critique nouvelle de ce qu'il croyait pourtant arrêté, ayant désacralisé ses certitudes d'antan. C'est à une problématisation de lui-

même qu'il est convié à titre autant individuel que collectif (Maclure, 2000 :35-36). Au-delà des paramètres traditionnels, généalogiques et historiques, acceptés naguère avec une certaine fatalité par le citoyen, s'affirmeraient aujourd'hui des identités, à la fois vécues et imaginaires, qu'on pourrait adapter aux circonstances. Leur pouvoir de modification ne dépendrait plus maintenant que de la volonté de chacun (Dupuis-Déri, 1997 :206).

Les « horizons de sens » se multiplient, stimulant le dialogue, dans le cadre démocratique. La nation serait dans son principe même insensible à la différence, sa critique actuelle laisserait entrevoir ce que Maclure nomme les *fissures* de l'identité (Maclure 2000 :190-191). *L'autre* n'y est plus alors altérité pure, mais le fruit d'une complexité dont on fait soi-même partie, qu'on peut ressentir si on intègre la mentalité pluraliste. La communauté politique pluraliste remet en question le sujet politique national, historiquement consolidé mais essentiellement figé, qui aurait tendance à masquer les différences et fatalement à les combattre. Comme le présente Beauchemin,

[...] le sujet politique moderne fondait un nouveau régime de l'altérité : la position de surplomb à partir de laquelle il s'était arrogé le pouvoir de fixer la norme et d'assigner à chacun sa place dans la société lui permettait également de proposer un projet éthico-politique de vivre-ensemble (Beauchemin, 2005 :152).

Ce « sujet moral », institutionnalisé, serait le garant d'une pratique normative où la domestication du pouvoir dans laquelle le sujet se trouve inséré relève d'une complexe dynamique politique, au sein de contingences historiques, au-delà d'identités qui sont susceptibles de l'isoler et de le fragiliser (Beauchemin 2004 :103). C'est cela que vient bouleverser la « société des identités ».

Comme premier chapitre, nous proposons d'abord le cadre théorique du mémoire. Il s'agit, ici, de définir le concept central de notre travail, soit celui de sujet politique. Nous utilisons, dans ce but, les travaux de Jacques Beauchemin, Marcel Gauchet, Claude Lefort, André Clair et Jean-François Thuot. Le chapitre II est consacré à notre méthodologie. Nous y incluons la question de recherche et l'hypothèse nous guidant, ainsi que les principaux ouvrages utilisés lors de notre recherche. Au chapitre suivant, intitulé *Les apories de la référence identitaire québécoise contemporaine*, nous dépeignons une situation où apparaît

d'abord un sujet politique québécois stabilisé, celui des années 60. Pour évoquer ce sujet politique unitaire, nous nous inspirons d'auteurs comme Hubert Aquin, André d'Allemagne et Marcel Rioux. Ces derniers cèdent ensuite la place aux tenants contemporains du pluralisme, qui témoignent d'un bouleversement du point de vue quant à la place du sujet politique québécois. Sont surtout étudiés, à cette fin, les travaux de Diane Lamoureux, Chantal Maillé, Jocelyn Maclure et Francis Dupuis-Déri. Par la suite, nous voulons exposer, au cœur de notre travail, les thèses de cinq auteurs concernant le sujet politique pouvant convenir au Québec. Cette section, composée des cinq chapitres suivants, est intitulée *Synthèse des cinq propositions principales de redéfinition sociologique du sujet politique québécois*. En raison de l'importance que revêt l'identité collective lorsqu'il s'agit de la réalisation d'une intentionnalité historique particulière, mais aussi parce que le sujet politique y est remis en question dans ses retranchements mêmes, quatre des cinq thèses choisies, dans notre segment principal, sont de nature souverainiste, soit celles de Gérard Bouchard, Claude Bariteau, Michel Seymour et Jacques Beauchemin. Quant à la vision de Jocelyn Létourneau, elle suggère l'élaboration du sujet politique québécois dans une perspective que l'on peut considérer fédéraliste. Nous tentons, en conclusion, la vérification de notre hypothèse, présentée au deuxième chapitre.

CHAPITRE I

CADRE THÉORIQUE

Il est nécessaire, à cette étape de notre présentation, d'approfondir le concept de sujet politique que nous prévoyons utiliser. Nous nous basons, principalement, sur l'approche de Beauchemin (2004). La modernité y est présentée comme l'autoproduction institutionnalisée d'une société se voulant active, non inscrite dans la passivité de nature prémoderne (Beauchemin, 2004 :37). Le projet moderne comporte une dimension éthique et politique : «Ce dernier est en effet traversé par une tension constitutive entre la poursuite de l'émancipation et le maintien cependant nécessaire des conditions qui rendent possible l'aménagement du conflit social et de la pluralité. » (Beauchemin, 2004 :37)

À partir des trois notions fondatrices de *La Déclaration des droits de l'homme et du citoyen* (liberté, égalité, fraternité), Beauchemin montre la prépondérance de la liberté¹, mais aussi l'importance du terme fraternité en tant que médiateur entre une liberté individualiste compétitrice et un idéal d'égalité qui peut sembler la contredire (Beauchemin, 2004 :38). Symboliquement et institutionnellement, la notion de fraternité devient ainsi l'*éthos* d'une citoyenneté qui va au-delà de la nature égotique de l'humain. La liberté représente une puissante impulsion individualiste socialement stimulante dans la mesure où elle ne détruit pas la solidarité essentielle à toute vie en société. Naît alors une communauté politique caractérisée par le conflit et son aménagement obligé (Beauchemin, 2004 :39). La liberté, force d'émancipation, est balisée au sein d'un projet politique permettant le débat. C'est le principe de la démocratie moderne. Beauchemin insiste donc sur le fait qu'en démocratie,

¹ S'inspirant de l'analyse d'André Clair dans *Droit, communauté et humanité* (2000).

l'agir politique est à la fois libéré et balisé. Cette liberté et cette responsabilité conjuguées garantissent le bien commun produit (Beauchemin, 2004 :40).

Ressort l'importance du politique en tant que facteur de régulation sociale. Comme l'affirme Beauchemin,

le politique tente d'instituer le commun contre le particulier, l'universel contre la contingence, la volonté de la majorité contre celle de la minorité. Il est projet éthique parce que cette émancipation doit s'accompagner du dispositif nécessaire à l'intégrité de la société comme totalité cohésive et signifiante (Beauchemin, 2004 :41).

Il s'agit donc d'ajuster constamment le projet de l'action commune, de le définir en fonction du maintien de la cohésion sociale, de le « civiliser », malgré les tensions inévitables qui le traversent. Divers dispositifs idéologiques peuvent être utilisés, qui vont d'idéaux typiquement libéraux (comme la modération et le respect de l'ordre) à des aspirations de type providentialiste (solidarité et progrès social), afin de préserver chaque fois le « projet éthico-politique » que se donne la société (Beauchemin, 2004 :41-42). Ce projet éthico-politique, parce qu'il suppose une nécessaire répression des aspirations individuelles aux dépens d'une éthique sociale « fraternelle », n'a pu tenir ontologiquement, selon l'auteur, qu'en se rapportant à «[...] la figure d'un nous-collectif dans lequel les acteurs sociaux pouvaient reconnaître une puissance transcendant leurs divisions et portant plus haut une définition du bien commun » (Beauchemin, 2004 :42). Historiquement, cet univers normatif a eu pour cadre la nation.

Le champ politique, en tant que théâtre des multiples affrontements de l'existence sociale se doit d'être assuré dans son unité. Selon Beauchemin, trois dimensions constitutives sont synthétisées par l'idée de champ politique (Beauchemin, 2004 :43-45). Il s'agit d'abord du fait que les espaces sociaux-historiques sont, en général, partagés par des communautés de mémoire et d'histoire différentes. Le sujet politique national est présenté comme relevant de la nécessité de réconcilier ces communautés, au-delà de leurs appartenances culturelles et identitaires, dans un mouvement unifié. Troisièmement, la démocratie constitue la garantie, formelle et institutionnalisée, du bon déroulement de la délibération et des arbitrages inhérents à l'évolution de la liberté balisée au sein de la société moderne.

S'inscrivant dans la durée, chacune des communautés possède son histoire. Comme l'écrit l'auteur, il s'agit alors, pour une collectivité, de coordonner les différents vécus collectifs en fonction de l'orientation qu'on veut donner à la société dans son ensemble :

Le sujet politique abstrait constitue alors le « super-acteur » (« We the people ») sublimant ultimement toutes les différences d'appartenance, d'histoires particulières et de cultures. C'est en son nom que sont édictées les règles, car il représente l'unicité de la volonté d'être au-delà des conflits. Il est le sujet énonciateur de la loi. Le fait que ce sujet ait pu emprunter diverses figures dans l'histoire de la modernité, la nation ou le prolétariat, n'entame en rien le principe de sa nécessaire unicité. La société se conçoit comme être-ensemble dans la représentation d'un sujet de l'agir auquel se rapporte le fondement universaliste de cet agir (Beauchemin, 2004 :43-44).

Mais Beauchemin rappelle la faiblesse, dans la pratique, d'un tel dispositif : il favorise un sujet politique majoritaire (ou dominant), dont l'univers de sens en vient à épouser la définition de la communauté majoritaire (Beauchemin, 2004 :44). On peut y déceler ce qui s'apparente à un « totalitarisme abstrait », précurseur d'éventuelles dérives. Nous constatons l'effet paradoxal, en démocratie, d'un tel universalisme, qui est l'affirmation, tôt ou tard, de ce qu'il oblige à refouler: « [...] les appartenances, les traditions, les enracinements dans l'histoire, ces cultures peu enclines à se dissoudre dans l'universalisme abstrait d'une nation négatrice du particulier. » (Beauchemin, 2004 :45) L'équilibre des forces, même en contexte démocratique, est difficilement atteignable.

L'universalisme dont se réclame le sujet politique national n'est donc pas une donnée indiscutable. Les contestations minoritaires et, ensuite, affinitaires, n'ont de cesse de dénoncer sa prétention globalisante mais, pour Beauchemin, elles semblent découler de la nature même de la démocratie (Beauchemin, 2004 :45). Des revendications émergeront de la part de ceux que la majorité aura marginalisés dans le cours de l'édification de la nation. Cela aura pour effet de contester le cadre formel, délibératif et démocratique, ayant présidé à son émergence². C'est ainsi que des identités fortes apparaissent dans les sociétés contemporaines (féminine, homosexuelle, par exemple) (Beauchemin, 2004 :46), qui contestent les prétentions universalistes du sujet politique, en l'occurrence celui de la nation. Ces « contre-sujets » exercent sur le sujet politique un effet de fragmentation (Beauchemin, 2004 :47). Le

² Voir le divorce de l'éthique et du politique, compromettant la démocratie, auquel fait référence l'auteur (Beauchemin, 2004 :47).

rapport de force institué par le politique serait ainsi déplacé alors que s'impose l'égalité comme valeur absolue (Beauchemin, 2004 :38, 46-47)).

1.1 Le concept de sujet chez Marcel Gauchet

Gauchet estime, quant à lui, que nous devons d'abord partir de l'idée du sujet individuel afin d'élucider celle du sujet politique. L'individu moderne est le résultat d'un long travail sur lui-même. Il est en constante transformation et n'a rien d'immuable. Il est sens et ouverture, traversé d'une myriade de contradictions. L'organisation de ce sujet psychique est, paradoxalement, le résultat de l'ordonnement de ses contradictions constitutives. Ses antinomies se structurent au sein d'une personnalité qui peut agir en maintenant son équilibre. Elles existent toujours en fonction du sujet, hégémonique, qui les contraint en permanence (Gauchet, 2002 :267-268). Le politique est semblable à ce sujet hégémonique. C'est lui qui est le liant d'une certaine socialité agissante. Gauchet affirme ainsi que « la suprême fonction politique est de donner à la collectivité le sentiment d'une prise sur son destin » (Gauchet, 2002 :226) C'est en explicitant une action politique où toutes les opinions se confrontent en vue de dégager une orientation collective que l'auteur forge le concept de sujet politique. Ce sont ses tensions constitutives qui, ultimement, éclairent les possibilités de choix de ce sujet.

Selon Gauchet, l'individu contemporain ignore son appartenance à la société dans la mesure où, symboliquement, il devient inapte à englober l'ensemble (Gauchet, 2002 :254). L'importance de l'indépendance individuelle est indiscutable, mais elle doit s'inscrire dans l'univers symbolique du monde social où la notion de devoir prend tout son sens. La norme sociale, intégrée par l'individu, lui permet de contrôler ses désirs égotiques. Au-delà d'un conformisme réducteur, où le sujet serait réduit à n'obéir qu'à ce qu'il perçoit du diktat de la conscience collective, Gauchet se prononce en faveur de l'exercice équilibré de la citoyenneté (Gauchet, 2002 :253). Ce point de vue est celui de la responsabilité éclairée de l'individu qui place une saine indépendance d'esprit au service de sa société. En sacralisant, comme elle a tendance à le faire actuellement, les droits de l'homme, la société contemporaine négligerait le socle commun que représente le sujet politique au profit d'un

égalitarisme passif (Gauchet, 2002 :330). Pour l'auteur, cette forme d'impuissance collective résulte d'un éloignement par rapport à la délibération commune, l'âme de la démocratie. C'est par elle que s'inscrivent les rapports de force qui donnent au champ politique sa consistance, le moyen d'une orientation efficace. Nous percevons donc, dans l'analyse de Gauchet, une inquiétude quant à la vitalité du sujet politique. Sa définition de ce sujet s'éclaire, de manière négative, par l'extrait suivant :

La démocratie n'est plus contestée : elle est juste menacée de devenir fantomatique en perdant sa substance du dedans, sous l'effet de ses propres idéaux. En s'assurant de ses bases de droit, elle perd de vue la puissance de se gouverner. Le sacre des droits de l'homme marque, en fait, une nouvelle entrée en crise des démocraties en même temps que leur triomphe. Une crise inédite, puisqu'elle se joue entre elles-mêmes et elles-mêmes et qu'elle regarde l'articulation interne de leurs différentes dimensions, ambitions et composantes. [...] Une crise de croissance ou de maturation qui va les contraindre à se redéfinir profondément, une fois encore (Gauchet, 2002 :332).

Il s'agirait, pour l'auteur, de décrire un genre de fétichisme : la création qui est peut-être la plus spectaculaire de la démocratie, les droits de l'homme, se dépend ainsi des contraintes du sujet politique lui ayant donné naissance :

Voici comment, au nom du fondement incontestable de la démocratie, l'exercice de la démocratie est redevenu radicalement problématique. Il est déstabilisé par la consolidation de ses bases. Il s'échappe à lui-même, énigmatiquement, au travers de ce qui se donne pour sa clé la plus certaine (Gauchet, 2002 :379).

Ce nouveau statut des rapports collectifs paraît réifié, son autonomie le séparant du processus de sa création par la société. Mais, pour Gauchet, « [...] l'idéologie des droits de l'homme ne règne pas dans le vide et ne fonctionne pas isolément » (Gauchet, 2002 :374).

C'est en envisageant le contexte du pluralisme et des droits de l'homme engendrés par la modernité qu'on peut le mieux saisir les contours de ce lieu de l'action collective. Le sujet individuel étant intimement relié, chez Gauchet, au sujet politique, il est l'unité de base moderne de production de la connaissance, à partir de laquelle devient possible le bouleversement politique de la démocratie. Ce sujet de raison, capable d'abstraction, appréhende l'invisible, qui devient alors le carburant de son action ultérieure (Gauchet, 2002 :213). Il s'agit d'imagination active au service du réel. Cette connaissance appliquée trouverait les conditions de sa réalisation dans le politique. Autant l'avènement du sujet de

connaissance n'a pu s'accomplir que grâce à une science offrant un milieu balisé par de nouvelles contraintes, autant le sujet politique, prolongement « normal » du sujet moderne, tient sa légitimité de l'État, cet ensemble de contraintes politiques de nature essentiellement moderne. Ce sujet politique représente une contingence objective (Gauchet, 2003 :214), dont la fécondité semble proportionnelle à l'énergie antinomique qu'elle est susceptible de canaliser à certaines fins. De là l'importance d'une conceptualisation sérieuse de ce sujet, au même titre que celle ayant défini le sujet individuel de la modernité. Le potentiel de ces deux sujets serait intimement lié à leur capacité d'abstraction. Mais cette dernière doit être confrontée à la réalité, ce qui implique le maintien nécessaire des contraintes qui agissent en tuteurs de la connaissance produite. Le sujet politique trouve ici toute sa signification. Il est, au même titre que l'univers scientifique pour le sujet moderne, l'incubateur de transformations sociales « rigoureuses ». C'est de la sorte qu'il peut offrir, malgré ses imperfections, une garantie en ce qui concerne l'éthique sociale à générer collectivement.

1.2 Le sujet politique dans l'histoire de la modernité

Tentons maintenant de situer le sujet politique dans sa dimension historique. Gauchet pose l'émergence du sujet moderne sur son arrière-plan religieux, qui le voit passer d'une objectivité pure à la prise en compte de l'individualité, qui en vient ultérieurement à être développée subjectivement avec le monothéisme (Gauchet, 2003 :221-222). Ce processus est antérieur à l'apparition de l'individu et d'un sujet de droit (Gauchet, 2003 :214). Il semble pourtant inaugurer la mouvance de la subjectivité moderne, qui s'affine à long terme sur un mode transcendant, par l'entremise du sujet politique. Avant la Révolution française, l'idée même de sujet politique relève de l'abstraction. Il se développe ensuite en fonction des droits de l'homme. Le sujet de droit prendra, durant ce processus, sa pleine dimension. Gauchet suppose que la subjectivité même, différente des droits naturels de l'humain à la naissance, est un construit du sujet politique comme « totalisation réfléchie » (Gauchet, 2003 :219-220). Le sujet moderne semble d'abord précéder le sujet politique, mais ce dernier préside largement à ses transformations ultérieures. Un pouvoir légitime doit ainsi se constituer, qui régularise ses propres tensions pour les diriger vers une fin légitime et collective (Gauchet, 2003 :215). Ce sujet politique semble prolonger le sujet de raison. L'histoire de la modernité

pourrait d'ailleurs s'expliquer par la volonté individuelle d'une transcendance subjective (Gauchet, 2003 :219).

Le concept de sujet politique, chez Lefort, implique une idée relativement forte du dynamisme social en tant que tel³. Puisque la démocratie s'est éloignée d'une déification du pouvoir politique, elle justifie sa légitimité au sein de la pensée et de l'action humaines. Comme l'affirme l'auteur, dans pareille situation, « les hommes sont voués à l'interprétation des événements, des conduites, des institutions sans pouvoir s'en remettre à l'interprétation d'un grand juge » (Lefort, 1992 :377). Bien qu'il soit limité dans son action, en ce qui concerne notamment l'art, la justice et l'économie, le sujet politique prévaut quant aux questions de raison et de morale. Lefort constate donc l'importance, en démocratie, de ce qui échappe, en tout ou en partie, au sujet politique. Mais il présente cette extériorité comme découlant de la volonté collective, elle-même exprimée par le sujet politique (Lefort, 1992 :377-378). Il est entendu que le régime démocratique ne peut exiger une conformité qui évoquerait le totalitarisme. Le pluralisme actuel est ainsi constitutif de la démocratie. Cependant, l'« effort incessant pour juger » est de mise (Lefort, 1992 :378). C'est l'altérité et ses points de vue subjectifs qui sont censés incarner l'unité sociale. Lefort considère qu'en établissant des limites à respecter par rapport aux divers domaines de la connaissance, la démocratie en vient à constituer une réalité relativement autonome (Lefort, 1992 :379).

1.3 Sujet politique et démocratie

Le sujet politique s'organise en fonction des limites qui l'objectivent. Il se définit donc par rapport à ce qui n'est pas politique, comme la religion, l'économie, par exemple. Mais sa définition reste tout de même, pour Lefort, aléatoire. Il peut être animé par des rapports sociaux particuliers, des rapports de force, des fonctions sociales qui participent d'un système, entre autres (Lefort, 1986 :279). La domination de certains groupes sociaux peut s'exercer à travers lui. En ce qui concerne la « mise en forme » (Lefort, 1986 :281) de la société, que l'auteur relie à son « régime », elle est l'aménagement des interrelations entre

³ Précisons que l'auteur ne fait pas précisément référence au concept de sujet politique, mais que nous pouvons, à partir de son raisonnement, cerner une définition. Cela peut s'appliquer aux autres textes abordés.

citoyens. Le sujet politique revêt ainsi une nature qui est à l'opposé de l'immobilisme : réifié, il perdrait sa nature subjective et pourrait être remplacé par le totalitarisme. Comme l'indique, à cet effet, l'auteur :

À défaut de cette référence primordiale à un mode d'institution du social, à des principes générateurs, à un schéma directeur, qui commandent une configuration non seulement spatiale mais temporelle d'une société, on céderait à la fiction positiviste, on ne saurait éviter de mettre la société avant la société [...] (Lefort, 1986 :281).

Réalité essentiellement mouvante que celle du sujet politique chez Lefort, qui englobe une sensibilité partagée par les différents acteurs sociaux, la conscience d'une manifestation commune. L'auteur avance même que de cette réalité sociale découlent les domaines qu'elle a délimités. Le sujet politique est donc cette « forme originaire du social » (Lefort 1986 :281-282) qui permet de compartimenter les spécialisations nécessaires au fonctionnement harmonieux de la cité.

Nous savons que pour donner un sens à son existence, la société moderne s'autoreprésente. Par l'intelligence qu'elle sécrète, un monde est construit, en tension, dans lequel et par lequel tout est interprété. Le sujet politique participe de cette mise en forme. Pour Lefort, cette entité n'est pas que sociale, car elle implique des questionnements infinis sur ce qui est vrai ou faux, naturel ou surnaturel, etc. Le mécanisme symbolique baigne à la fois dans l'abstraction et la réalité, sans qu'il soit aisé de savoir comment il passe d'un mode à l'autre (Lefort, 1986 :282-283). L'entité dont il est question jouit d'une autonomie objective et relative. Elle trouve son sens dans un processus de distanciation du social où est sans cesse réévaluée la valeur des constructions institutionnelles et symboliques de la société. Comme l'écrit l'auteur à ce sujet :

[...] nous demeurons traversés par une interrogation sur le sens de l'aventure humaine qui se livre dans les diverses formes de société politique, et cette interrogation est toujours mobilisée par notre expérience du politique, ici et maintenant ; nous cherchons les traces du vrai, les traces du légitime, les traces d'une occultation de la vérité, d'une occultation du droit – cela dans la tension d'une pensée qui cherche ce qu'elle est *en droit* de penser (Lefort, 1986 :285).

Apparaît alors le jeu des oppositions et de la diversité. Lefort constate la légitimité, sur cette scène, du conflit. C'est la multiplicité des sujets qui, par la démocratie, soutient ce « sujet instituant » (Lefort, 1986 :293). Prend alors forme une communauté, incarnée par le

sujet politique, ne succombant pas à ses forces centrifuges, mais qui, se présentant comme l'*Un*, canalise la division sociale (Lefort, 1986 :292).

1.4 Sujet politique et transcendance

Chez André Clair, le sujet politique est cette transcendance que recherchent déjà les penseurs modernes, entre autres Hobbes et Rousseau (Clair, 2000 :19-48). Il s'agit de passer de l'individu naturel à l'individu civil. De cette manière est institué le lien paradoxal qui unit le sujet privé à la société : ce dernier conserve ses prérogatives individuelles mais intègre les valeurs de la collectivité qui lui permettront d'évoluer avec et pour autrui. C'est dans l'intimité de chacun que prend place cette configuration mentale qui ne peut exister sans l'individu mais qui, à la fois, se déprend de ses contingences. Le sujet politique devient alors un « élément tiers » (Clair, 2000 :30), indispensable à la vie commune. Devant cette transcendance institutionnalisée, productrice des normes du vivre-ensemble, se place l'individu singularisé. C'est à partir de l'altérité commune qu'il se définit en tant qu'être singulier. C'est le rapport à cette instance qui le différencie de la masse indistincte des atomes individuels. Devant un « autre neutre », il est capable de qualifier sa relation à autrui (Clair, 2000 :35). Chez Clair, le sujet politique semble réguler les rapports sociaux en fonction du modèle qu'il propose. En exerçant la contrainte, il établit un lieu commun relativement stabilisé au sein duquel se construit la cohérence sociale. De l'avis de l'auteur, il faut organiser la vie commune, essentiellement anarchique, pour la structurer efficacement, faute de quoi la société ne saurait se maintenir et se développer :

[...] la violence, force sans cohérence ni finalité, puissance aveugle et brutale, est là comme quelque chose sans ordre qui apparaît même comme un principe de désordre pour son antagoniste, placé sous le signe d'une raison à laquelle la violence fait obstacle, jusqu'à paraître vouloir la réduire à néant. Alors, si la voie de l'humanisation est la maîtrise de cette violence, la question est de concevoir cette maîtrise sur le mode d'une genèse ; récapitulant le devenir de l'humanité dans un après-coup conjectural, on comprendra la domination de la violence originaire comme une œuvre de progrès selon un axe orienté par la rationalité et vers elle (Clair, 2000 :121).

En tant qu'organisateur de la violence humaine, nous percevons un sujet politique qui la « tolère » – il en va de son existence même – mais qui balise son action. Ce sujet, selon

l'approche de Clair (2000), apprivoiserait les pulsions premières de l'humain et leur fournirait les règles du jeu de la vie en société. Le sujet politique devient ainsi le tuteur du sujet individuel. Il lui assure sécurité et potentiel de croissance, tout en lui fournissant la transcendance d'un « être commun ».

La violence, donc, est assimilable au chaos. C'est la socialité qui va l'élever et la domestiquer, lui octroyer sa dimension humaine (Clair, 2000 :130). Ici, la raison peut profiter de cette domestication du pouvoir brut de la violence. Clair distingue deux formes de violence : celle qui est inhérente à notre monde, que nous pouvons voir à l'œuvre lors de cataclysmes, par exemple, et celle, perverse, qui découle de la décision réfléchie, par l'individu, de faire le mal. C'est cette dernière qui sera « pacifiée » par l'ordre social (Clair, 2000 :132-133). Pour l'auteur, l'ensemble social, dans sa lutte contre les formes de la violence, édicte des normes qui garantissent le bon déroulement des interactions humaines. Ce système normatif est en relation avec la « totalité ». Cet ensemble ne peut fonctionner que si son équilibre est maintenu. Apparaît ainsi, selon nous, une image fort appropriée du sujet politique :

On admettra une finalité immanente à la société, analogue à un vouloir vivre et même caractéristique d'un vouloir vivre ensemble ; c'est une fonction du système des normes de contribuer à l'intégration des éléments à la totalité, selon un processus de régulation interne qui maintient l'unité du tout (Clair, 2000 :134).

Comme l'explique l'auteur, le sens des gestes sociaux prend racine dans un processus qui est également temporel (Clair, 2000 :134). Dans un tel contexte, même l'avenir peut être, dans une certaine mesure, prévu, car il participe de la reconduction des gestes qui ont acquis, historiquement, un sens. Ce sens n'est jamais évident et il découle d'une interprétation capable d'homogénéiser, en partie, l'hétérogénéité ambiante. C'est en cela qu'est établie une correspondance avec les valeurs universelles à observer dans le cadre de la vie bonne (Clair, 2000 :144). Mais les tensions inhérentes à la création du sujet politique demeurent. Ce sont elles qui composent les rapports de force politiques desquels émergent les fondements éthiques de la communauté. Il y a la violence domestiquée, qui « [...] contraint les individus à entrer en relation et ainsi engendre la vie en société » (Clair, 2000 :147), mais Clair insiste sur l'exigence d'un dénominateur rationnel unissant les individus, qui s'élève grâce à lui et s'institue comme réalité commune.

Nous trouvons ici une définition du sujet politique où une représentation transcendante de l'être-ensemble de la société établit les conditions d'une liberté effective, essentiellement issue des tensions sociales qui l'ont « élevée » au-dessus des individus (Clair, 2000 :147). Chez Clair, c'est donc l'hétérogénéité des diverses composantes de la société, telles qu'elles sont pleinement assumées, qui semblent garantir l'accès à l'universel. C'est alors que, pour lui, s'effectue le lien entre la contingence historique et la rationalité universelle des unités forgeant la société. Par les entrecroisements violents des rencontres individuelles et collectives naît la reconnaissance « obligée » de l'autre, dans ce qu'il a de semblable à soi, donc d'universel (Clair, 2000 :146). Nous n'accepterions l'autre et sa réalité particulière qu'à la suite du combat qu'il mène pour sa reconnaissance. Nous assistons ainsi à la naissance de l'éthique du vivre-ensemble. Le citoyen existe parce qu'il a pu exprimer son point de vue en tant que participant à la production de sa propre société. Il dépend, pour son autoréalisation, du sujet politique, mais contribue aussi, de la sorte, à le légitimer.

1.5 Le sujet politique et l'unité de la société

De l'avis de Jean-François Thuot, le sujet politique est la construction moderne qui est à la base de l'ordre démocratique. En tant que référent ontologique (Thuot, 1996 :65-66), il devient le point d'ancrage du pouvoir politique au sein de la société. Ce point d'ancrage, normatif et subjectif, sert donc à la constitution d'un univers éthique séparé de la pratique sociale. Cette autorité verticale est particulièrement bien illustrée par l'élaboration moderne de l'État (Thuot, 1996 :67). Ce qui confère au sujet politique sa capacité d'action tient précisément à son caractère transcendant (Thuot, 1996 :70). Cette transcendance fait en sorte que peut être élaborée une éthique sociale regroupant la diversité des mondes concrets sous un même être-ensemble. Thuot montre ainsi de quelle manière les divers intérêts peuvent être regroupés sous la figure du sujet politique. C'est lui qui donne toute sa valeur et son potentiel au citoyen. Il s'agit d'une subjectivité profonde, trouvant son sens dans sa connexion au sujet politique, lieu de la tension des subjectivités individuelles composant la société. Notons que l'auteur insiste sur le fait que l'individu moderne n'est pas une fin en soi, mais le moyen

d'une domestication des pulsions. Il peut ainsi remplir son devoir de citoyen, au service du sujet politique démocratique (Thuot, 1996 :76-78).

Le sujet participe à la conception de sa société. Encore faut-il qu'il s'inscrive dans la logique d'un principe supérieur et englobant, qui incarnerait une « visée hors de soi » (Thuot, 1996 :131) correspondant à la tension qui permet à l'individu de dépasser son égoïsme naturel. Le sujet politique associé, chez Thuot, à l'idée de peuple, ressort ainsi comme l'essence de la solidarité moderne :

Dans la démocratie représentative, la solidarité est justifiée par un projet politique à valeur transcendante, idéaliste dans son principe même : l'incarnation du principe de raison dans l'histoire. Le peuple est la figure active de cette solidarité, car le peuple incarne le citoyen abstrait du contrat social. Le peuple est l'unité de la société pour autant que cette unité est comprise *a priori*, de manière abstraite et universelle (Thuot, 1996 :136).

Le sujet politique est donc cette création abstraite qui plonge ses racines dans les différentes subjectivités lui donnant vie. Sa puissance est souveraine (Thuot, 1996 :149). Thuot aborde ici une autre facette du sujet politique. En effet, ce dernier, en démocratie représentative, peut être considéré comme incarnant la souveraineté comme telle :

La souveraineté est l'unité réfléchie et maîtrisée du corps social. Or, cette unité ne peut être obtenue qu'à la condition de mettre à distance le pouvoir – ainsi que les acteurs et les institutions qui le mettent en scène, dont l'État – des pratiques sociales particulières (Thuot, 1996 :150).

Unité, donc, du sujet politique et respect des conditions assurant son maintien. Tension constitutive également à maintenir, celle de la mise à distance opérée par les acteurs sociaux. Pour l'auteur, l'État dans lequel s'incarne le sujet politique est remis en cause dans les sociétés contemporaines. Apparaît ainsi une « séparation gestionnaire » (Thuot, 1996 :174), au service d'intérêts privés, axés sur la reconnaissance individuelle. Il semble que, pour Thuot, ces regroupements s'autoreprésentent un peu comme des fins en soi, sortes de micro-États dénués du niveau d'abstraction ayant présidé à l'unification de la société. L'organisation sociale qui en découle démonte un sujet politique organisé selon une bipolarité formelle, où la subjectivité, valorisée en tant que monade autosuffisante, a pu aspirer à l'universel. L'orientation moderne des tensions politiques a donné à la société régie par les citoyens le pouvoir d'amender, par l'entremise du sujet politique, la forme de la

communauté (Thuot, 1996 :197). C'est le jeu entre le pouvoir constitué et le pouvoir constituant qui a permis cette expérience humaine. Selon une telle perspective, le sujet politique n'a de valeur qu'en fonction de sa qualité transcendante. C'est sa position de surplomb qui lui donne toute sa force.

CHAPITRE II

MÉTHODOLOGIE

Notre recherche vise particulièrement les tentatives contemporaines de redéfinition du sujet politique québécois. Nous posons la question concrète suivante : De quelle manière représente-t-on, maintenant, dans le discours sociologique, le sujet politique québécois? La définition de ce qu'est un Québécois ne répond plus à l'évidence de traits caractéristiques reliés au passé canadien-français. Des contradictions, nombreuses, peuvent être relevées. Dans la présente étude, nous cherchons à comprendre comment peut s'affirmer l'idée du sujet politique unitaire dans le contexte québécois pluraliste d'aujourd'hui. Nous voulons cerner l'approche théorique d'auteurs actuels, spécialistes en sciences sociales, engagés au sein du débat concernant la définition du sujet politique québécois. Nous proposons, en conséquence, d'illustrer les cinq thèses principales, dont nous avons identifié les représentants.

Notre univers d'analyse s'inscrit dans le mouvement sociohistorique de la nation québécoise. La dynamique étudiée se déploie surtout depuis la période historique inaugurée par la Révolution tranquille. Les ouvrages choisis découlent d'un cadre théorique particulier, lié à ce que nous interprétons comme étant une forme de processus identitaire. Ce corpus est forcément limité (aucun texte n'est antérieur à 1960), mais il est construit de sorte à mettre en lumière certaines des thèses les plus significatives du débat actuel portant sur la redéfinition du sujet politique québécois. Nous relevons ce qui est pertinent pour notre étude, sous forme d'« unités de contexte » (Bardin, 1977 :36). Les livres que nous utiliserons seront sélectionnés en fonction des renseignements qu'ils fournissent concernant le sujet politique québécois, surtout relativement au pluralisme contemporain. En ce sens, les œuvres

complètes, comme telles, des auteurs envisagés ne sont pas consultées. Les ouvrages doivent être marquants d'un point de vue politique, puisque la question identitaire qui nous intéresse est essentiellement reliée à la dynamique politique.

Les ouvrages formant notre corpus s'inscrivent dans une grande diversité d'interprétations disponibles, mais nous avons voulu nous en tenir à un nombre relativement restreint. Puisque le malaise identitaire qu'elles traduisent est susceptible d'y être vécu avec plus d'acuité, ces interprétations sont choisies dans un registre que nous pourrions qualifier de nationaliste. Cet environnement théorique n'est pas sélectionné en fonction d'options politiques à promouvoir de notre part. Rappelons, à ce sujet, la mise en garde de Bardin :

Cependant, dans bien des cas, des hypothèses implicites orientent insidieusement le travail de l'analyste. D'où la nécessité de mettre à jour et à l'épreuve des faits les prises de position latentes susceptibles d'introduire des biais dans les procédures et les résultats. Formuler des hypothèses consiste bien souvent à expliciter et préciser – donc à les maîtriser – des dimensions et des directions d'analyse à l'œuvre malgré tout dans le processus (Bardin, 1977 :98).

Nous voulons mettre en relief les définitions nouvelles qui rendent compte du sujet politique québécois. Nous prévoyons extraire des textes que nous analyserons la substance ayant trait à sa transformation. Cette exploitation du matériel est effectuée en fonction de directions d'analyse tracées selon notre hypothèse, qui sont relatives à la question du pluralisme.

Nous interprétons les résultats significatifs qui se dessinent à partir des indices recueillis durant notre lecture du corpus (Bardin, 1977 :100-101). Tenant à une démarche objective et systématique, nous relevons, dans le contenu étudié, des séries s'y rapportant, que nous notons dans notre plan d'analyse. Le corpus est ainsi décodé, où les indices et indicateurs nécessaires à l'analyse du texte ont été préalablement repérés. Une fois travaillé, le matériau nous aidera à clarifier les thèses en présence, à démontrer comment elles organisent l'idée du sujet politique. Le discours sur l'identité du sujet politique québécois est d'une complexité telle qu'il est impossible à saisir dans toute sa subtilité. Notre échantillon doit cependant refléter le débat en cours. Notre échantillon est non probabiliste, par choix raisonné, selon la caractéristique du sujet politique québécois. Le principe de diversité-

complémentarité nous guide, car il faut croiser, retravailler les arguments identifiés et soulignés dans les différents discours utilisés. Il est à noter que toute information concernant le sujet politique est retenue et synthétisée, que ce dernier soit ou non identifié comme tel. Nous repérons, dans les divers ouvrages consultés, ce qui semble relever de ce que nous définissons comme participant de la question du sujet politique.

Présentons maintenant notre hypothèse et nos objectifs de recherche. Nous analysons cinq définitions du sujet politique québécois et faisons ressortir les caractéristiques de chacune d'elles dans une perspective critique. Il faut saisir comment les auteurs choisis affrontent le pluralisme identitaire ambiant. Nous sommes particulièrement intéressé par l'aménagement des effets de ce pluralisme que propose chacun d'eux. Les textes étudiés ont en commun la volonté d'équilibrer les tensions qui s'expriment entre le multiple et l'un. Ils prennent en compte l'inévitabilité du pluralisme actuel. En conséquence, notre hypothèse de lecture est la suivante : « Les tentatives de redéfinition du sujet politique québécois, dans la sociologie du Québec contemporain, ont en commun la prise en compte du caractère pluraliste de la société. Leur tentative consiste à réconcilier une représentation de l'unicité de ce sujet politique et la réalité pluraliste du Québec ». Le point de vue sociologique retenu est celui de l'identité comme essence de l'affirmation collective, mais aussi comme expression d'une histoire et d'une réalité qui cheminent de manière relativement autonome. Pour illustrer ce fait, nous présenterons les transformations récentes de la représentation de la société québécoise (depuis environ 45 ans), où nous étudierons ces métamorphoses du sujet politique québécois.

Nous avons vu, au chapitre précédent, la nature de ce même sujet et avons recouru, pour définir notre cadre théorique, à des auteurs⁴ comme Beauchemin (cet auteur étant l'un des cinq abordés dans notre mémoire, ses ouvrages sont énumérés dans le paragraphe suivant, portant sur la section principale de notre étude), Gauchet (*La Démocratie contre elle-même* (2002), *La Condition historique* (2003)), Lefort (*Essais sur le politique : XIX^e-XX^e siècles* (1986), *Écrire à l'épreuve du politique* (1992)), Clair (*Droit, communauté et humanité*

⁴ Précisons que les auteurs mentionnés dans cette section sont les principales sources de notre recherche. D'autres sont également utilisés, qui ne figurent pas nécessairement dans cette liste.

(2000)) et Thuot (*La Fin de la représentation et les formes contemporaines de la démocratie* (1996)). Ces textes ont la particularité de témoigner clairement de la montée occidentale de la réalité pluraliste et posent le problème du maintien d'un sujet politique transcendant dans ce contexte. Dans notre problématique, nous exposerons les apories de la référence identitaire québécoise contemporaine. Par l'entremise d'Aquin (*La Fatigue culturelle du Canada français* (Pleau, 2002), en 1962, en réponse à *La Nouvelle Trahison des clercs*, dénonciation virulente du nationalisme québécois par Trudeau (Pleau, 2002)), de d'Allemagne (*Le Colonialisme au Québec* (1966)) et de Rioux (*La Question du Québec*, paru en 1969 (1987), *Un peuple dans le siècle* (1990)), nous amorcerons notre exploration des transformations d'une représentation collective d'abord englobante. Ces textes font référence à une aspiration collective unifiée, où le sujet politique, en voie de libération nationale, semble cohérent. Il est à noter qu'on s'inspire alors du combat de décolonisation africaine des années 60. Nous présenterons ensuite les discours constatant l'éclatement identitaire contemporain, surtout ceux de Maillé (*Cherchez la femme : Trente ans de débats constitutionnels au Québec* (2002)), Lamoureux (*L'Amère Patrie : Féminisme et nationalisme dans le Québec contemporain* (2001)), Maclure (*Récits identitaires : Le Québec à l'épreuve du pluralisme* (2000), *Repères en mutation : Identité et citoyenneté dans le Québec contemporain* (2001)) et Dupuis-Déri (*L'Archipel identitaire : Recueil d'entretiens sur l'identité culturelle* (1997)). Ces points de vue s'inscrivent fermement dans la dynamique actuelle de l'éclatement identitaire. Ils militent activement contre la définition traditionnelle du sujet politique moderne. La revue *Argument*, dont le thème de l'automne 2005 est « Malaise dans la québecitude » (*Argument*, 2005), est également utilisée, en raison des nombreuses interprétations qu'elle contient en ce qui concerne le pluralisme contemporain au Québec.

L'élément central de notre étude est l'analyse subséquente des tentatives de redéfinition du sujet politique québécois, soit celles de Bouchard, Bariteau, Seymour, Beauchemin et Létourneau. Nous étudierons donc *La Nation québécoise au futur et au passé* (1999) et *Genèse des nations et cultures du Nouveau Monde : Essai d'histoire comparée* (2000), de Bouchard, *Québec, 18 septembre 2001* (1998), de Bariteau, *La Nation en question* (1999), de Seymour, *L'Histoire en trop : La mauvaise conscience des souverainistes québécois* (2002) et *La Société des identités : Éthique et politique dans le monde*

contemporain (2004), de Beauchemin, et *Passer à l'avenir : Histoire, mémoire, identité dans le Québec d'aujourd'hui* (2000), de Létourneau.

On trouve, chez chacun de ces auteurs, une prise en compte du pluralisme identitaire, posé en rapport avec un sujet politique cohérent. Cette cohérence se forme, chez Bouchard, autour de la langue française et d'une vision rénovée de la nation québécoise. Selon Bariteau, il s'agit de neutraliser les effets d'une trop grande centration sur la culture franco-québécoise en établissant, au Québec, une forme de patriotisme constitutionnel, comme chez Habermas. Pour Seymour, le pluralisme s'exprime dans l'idée de nation sociopolitique, ce qui, dans le cas du Québec, serait une réalité appelée à se concrétiser davantage, en fonction de sa non-reconnaissance par le Canada. Beauchemin, pour sa part, en appelle à l'univers de sens franco-québécois comme ciment social de la diversité nouvelle. Létourneau, enfin, privilégie l'ambivalence que dégage l'expérience canadienne des Québécois comme lieu du sujet politique. Sa position réside dans la conviction selon laquelle le sujet politique canadien, malgré ses contradictions et les conflits qui le traversent, permet l'épanouissement des Québécois. Nous proposons, en conclusion, une rétrospective et une réflexion au sujet des différentes thèses analysées relativement à notre hypothèse. Nous nous permettons, à ce point du travail, d'exprimer certaines orientations théoriques quant à la forme d'un sujet politique en relation avec le pluralisme de la société québécoise.

CHAPITRE III

LES APORIES DE LA RÉFÉRENCE IDENTITAIRE QUÉBÉCOISE CONTEMPORAINE

Comment la conception moderne de l'identité passe-t-elle de l'évidence apparente à l'éclatement? Pour Lamoureux, Maillé, Maclure et Dupuis-Déri, dont les travaux sont présentés dans la seconde partie de ce chapitre, l'éclatement identitaire est une réalité souhaitable qui, en accordant une importance inédite à la parole minoritaire, démontre l'illusion d'un sujet politique totalisant, ayant tendance à nier les particularismes, caractérisés par l'intelligence des différents vécus le composant. Pour d'autres, comme les cinq auteurs des thèses concernant la recomposition du sujet politique que nous abordons dans la section centrale de notre mémoire, la société, en tant qu'entité « transcendantale », est une réalité dominante les identités « secondaires ». Il en irait de l'originalité même d'une société donnée, du moins en tant que garante des identités multiples qu'elle favorise. Nous verrons, dans ce qui suit, les conditions d'existence, au Québec, d'un sujet politique d'abord relativement univoque, celui que décrivent Aquin, d'Allemagne et Rioux. Inspiré ensuite par Beauchemin, nous explorons la fragmentation récente de ce même sujet politique. Peuvent ainsi ressortir certaines des apories de la redéfinition du sujet politique, dont l'évolution nous expose à une problématique nouvelle.

3.1 Hubert Aquin : de la domination coloniale à la souveraineté nationale

Hubert Aquin, en 1962, insiste sur les luttes collectives caractérisant les peuples qui vivent en décalage par rapport aux peuples qui les dominent (Pleau, 2002 :204). C'est l'« écart » (Pleau, 2002 :203). entre eux que les regroupements humains cherchent à combler.

Un peuple qui se trouve en position d'assujettissement systématique peut donner naissance à une lutte relativement unifiée. L'infériorité expérimentée collectivement est un puissant liant social, dont l'une des principales fonctions est de fonder une capacité d'action politique commune afin d'améliorer la situation collective. Le groupe qui se sent infériorisé en vient à une définition négative de lui-même, grandement influencée par la perception du peuple dominant (Pleau, 2002 :204). Si nous appliquons ce point de vue à la réalité de l'infériorité vécue par la collectivité canadienne-française qui vient tout juste, au début des années 60, de se donner des moyens politiques d'action, nous percevons clairement la dynamique qui influence son identité. Cette dernière pourrait être assimilable à un état de guerre constant, beaucoup plus complexe que l'image qu'en donnent généralement les détracteurs du nationalisme. Aquin va même jusqu'à voir, dans le dialogue, une expression apaisée de cette guerre (Pleau, 2002 :202).

S'inspirant de Sartre, l'auteur mentionne que c'est le projet qui définit la communauté, que c'est par lui qu'elle peut le mieux se libérer (Pleau, 2002 :209). Ce projet de libération canadien-français détermine donc les Québécois au début des années 60. Si, pour Aquin, la dimension ethnique ne saurait définir la nation, il reste évident que le pluralisme inspire déjà le sujet politique québécois. Ce dernier devient, par ailleurs, un « groupe culturel-linguistique homogène par la langue » (Pleau, 2002 :211). L'auteur tente ainsi de réhabiliter, face à Trudeau, le concept de nation. La nation québécoise est cohésive, certes, mais elle intègre et assimile ce pluralisme qui la fonde. Cet « existant national », sujet politique dépris du piège ethnique, constitue une volonté politique, orientée par son projet de libération. On assiste aux multiples manifestations du sujet politique, témoignant d'un « germe révolutionnaire » qui effraie le Canada anglais (Pleau, 2002 :212). Le nationalisme est l'outil de cet « agglomérat » (Pleau, 2002 :211). Il assure la mobilité du sujet politique en raison, précisément, de la pluralité des intérêts qu'il organise (Pleau, 2002 :209).

Aquin considère ainsi, en 1962, que l'homogénéité du sujet politique québécois est un fait. Il écrit d'ailleurs, à ce sujet :

En cessant d'être globale, la culture du Canada français imprégnerait, sans danger et de façon dépolitisée, plusieurs aspects de la vie canadienne. Nous-mêmes, de concert

cette fois avec nos partenaires anglophones, attachons un certain prix aux survivances folkloriques des tribus amérindiennes (Pleau, 2002 :216-217).

Les « manifestations globales » d'une culture ne sont-elles pas en rapport avec un univers de sens unifié et transcendant? La fatigue culturelle dont nous entretient Aquin est-elle reliée à la transcendance menacée du sujet politique québécois (Pleau, 2002 :217)? Cela pourrait bien être le cas.

Nous voyons à l'œuvre, chez Aquin, un sujet politique homogène, axé sur un combat idéologique justifié et qu'on présume partagé par les diverses composantes de la société québécoise. En ce sens, la Révolution tranquille est peut-être l'apogée d'un sujet politique québécois unitaire et cohérent. Les divisions sont alors mises au service d'une transcendance collective agissante. Rioux interprète cette mouvance historique :

Les Québécois quittent l'apparence pour l'être. 1960 marque un début de réconciliation des Québécois avec eux-mêmes. Au sortir de la décennie de 1950 où l'autocritique vengeresse donnait le ton, les Québécois reprennent confiance et commencent à se demander s'il n'est pas autre chose qu'ils peuvent faire ensemble. Depuis un siècle, ils s'étaient donné pour tâches de conserver l'héritage et, plus récemment, de rattraper les autres Américains du Nord ; maintenant, ils se demandent s'ils n'ont pas quelque chose d'original qu'ils peuvent apporter à l'ensemble des sociétés humaines ; c'est la réaffirmation d'une vocation nationale (Rioux, 1987 :113)

Cet appel nationaliste est une promesse collective, au-delà de la « neutralisation culturelle du colonisé » de d'Allemagne (d'Allemagne, 1966 :89), où l'impératif d'accomplissement canadien-français semble en parfaite adéquation avec l'État québécois, dont l'autorité s'exerce sur son territoire provincial. Le projet paraît favoriser l'homogénéité de la collectivité. Le « nouveau » sujet politique est reconnu par une imposante majorité de la population.

3.2 André d'Allemagne : un sujet colonisé

Selon André d'Allemagne, il ne fait aucun doute que la collectivité québécoise est infériorisée systématiquement (d'Allemagne, 1966 :22)⁵. En conséquence, le peuple

⁵ Voir également, à ce sujet, ce qu'écrit Rioux en 1969 (Rioux, 1987 :115-132)

canadien-français a été contraint de se définir comme étant un monde plutôt égalitaire. On peut saisir, selon d'Allemagne, la nature figée de cet univers cohésif de l'identité forcée. Ce sera le moteur, à long terme, d'une transformation radicale et urgente de l'action collective, commandée par la nouvelle définition de la nation :

Entre cette nation-classe et les élites colonisées, les rapports ont été faussés dès le départ. Malgré sa méfiance à l'endroit des « intellectuels », des avocats et politiciens, malgré aussi un certain anti-cléricalisme confus, la population colonisée, n'ayant plus de conscience collective, [...] n'a pas connu d'authentiques conflits sociaux. Le nationalisme même a contribué à empêcher ces conflits à cause de la crainte de divisions internes qui affaibliraient encore un peuple dominé : « cessez ces luttes fratricides » disait-on aux rares nationalistes qui réclamaient des réformes sociales. C'est ainsi que le nationalisme québécois traditionnel a généralement été réactionnaire et asocial, ce qui le distingue d'ailleurs du « néo-nationalisme » actuel (d'Allemagne, 1966 :63-64).

Pour d'Allemagne, l'unité du sujet politique québécois ne dépend absolument pas d'une essence. Cette unité est donc, selon nous, d'autant plus forte que la collectivité francophone qui l'inaugure est issue d'une dynamique complexe d'exclusion. Dès l'arrivée du conquérant anglophone s'organise la résistance. Il s'agit de pallier, dans ce contexte historique adverse, ce que d'Allemagne nomme « la dépossession du peuple canadien-français » (d'Allemagne, 1966 :19). Or, ce peuple « homogène » doit s'organiser et réagir à tout prix. Pour Rioux, c'est d'abord la religion qui assure l'unité du peuple :

La religion et le clergé serviront puissamment, d'une part, à sacraliser cette société, mais, d'autre part, ils l'empêcheront de se tribaliser. La religion sera le lien qui unira cette société et qui servira de dénominateur commun à toutes ces petites communautés rurales où se concentrera la plus grande partie de la population québécoise (Rioux, 1987 :61).

Cet aspect religieux de la régulation sociale, s'installant dans la société canadienne-française à la suite de la Conquête, semble préparer la formation du sujet politique renouvelé des années 60. Entre-temps, le portrait des Québécois que trace d'Allemagne est clairement celui d'un colonisé. Cette dimension essentiellement colonisée est celle du peuple dans sa profondeur, qui est conditionnée surtout par les autres, colonisateurs et collaborateurs de tous acabits (d'Allemagne, 1966 :93).

C'est autour d'un « particularisme confus mais tenace » que s'érige d'abord un sujet politique univoque, prêt à passer à l'action (d'Allemagne, 1966 :19). Ce sujet cohérent

s'inscrit pourtant dans un ensemble aliénant, un colonialisme politique mettant clairement en évidence les principes organisateurs de la domination anglo-saxonne (d'Allemagne, 1966 :31). Les limites de l'action politique réelle sont donc passablement restreintes à l'intérieur du cadre provincial, sorte de « super-municipalité » (d'Allemagne, 1966 :34). Paradoxalement, c'est alors qu'il est le plus faible que ce sujet politique paraît le mieux aller de soi. Le peuple québécois est perçu, par d'Allemagne, comme un ensemble qui ne s'exprime pas culturellement (d'Allemagne, 1966 :87). La culture du colonisé est systématiquement folklorisée par la propagande que produit le conquérant (d'Allemagne, 1966 :89). Relevons une différence d'interprétation : alors que, pour Aquin, le sujet politique paraît toujours relativement transcendant, il devient, chez d'Allemagne, un univers de sens cohérent, certes, mais au service de l'entité colonisatrice. Nous constatons qu'il s'agit d'un sujet politique passif mais contenant la force de sa décolonisation à venir (d'Allemagne, 1966 :149). Insistons d'ailleurs sur le formidable potentiel, de l'avis de d'Allemagne, du sujet politique québécois des années 60 : il pourrait engendrer une véritable révolution des rapports sociaux.

3.3 Le sujet politique : entre homogénéité et hétérogénéité

Le Canada français est vu, par Aquin, comme formant une communauté polyethnique et monoculturelle (Pleau, 2002 :211). Cette culture englobante est le fruit d'une hétérogénéité constituante qui en vient à composer le « style » canadien-français (Pleau, 2002 :214). Les repères culturels hétérogènes sont donc lentement assimilés par la culture globalisante, ce qui l'aide à se consolider. Ainsi menacé de folklorisation, le sujet politique s'organise en une avancée qui recherche toujours une meilleure homogénéité. Ce nationalisme, « séparatiste » (Pleau, 2002 :215), est une tentative de préserver et d'augmenter l'homogénéité de la société canadienne-française. De l'avis de d'Allemagne, l'indépendantisme favorise le rythme du changement social au Québec. Ce « courant irréversible » (d'Allemagne, 1966 :172), solidement ancré dans l'histoire, tend vers la libération nationale. Le sujet politique québécois s'investit solidement dans cette lutte sans merci, qui ne peut que résulter dans un bouleversement du régime (d'Allemagne, 1966 :172). L'action est claire et orientée vers la libération nationale. Le peuple ne peut que tendre vers ce but.

L'homogénéité québécoise se déplace dans le sens de l'histoire. Parce que le peuple québécois serait profondément nationaliste et collectiviste, il opterait pour une approche socialiste des rapports sociaux. En effet, selon d'Allemagne,

le sentiment collectif s'est renforcé du fait qu'il s'est écarté des formes traditionnelles d'entraide, dans un système capitaliste où il ne pouvait être que perdant, pour s'orienter vers la planification économique et l'utilisation croissante de l'État national (d'Allemagne, 1966 :176).

La nécessité et l'ampleur du combat à mener semblent pousser Aquin à formuler une théorie générale qu'il plaque sur le Québec entier. Dans un tel contexte, l'indépendantisme est le résultat d'une vérité qui devrait sauter aux yeux d'une collectivité lucide et politisée (d'Allemagne, 1966 :187). Pour l'auteur, « la situation globale semble donc propice, au Québec, à l'évolution d'une opposition idéologique au régime [...] » (d'Allemagne, 1966 :188). C'est cette tension « globale » qui oriente déjà, selon lui, le sujet politique québécois. Ce n'est que le début de la longue marche de libération nationale, même si cela exige patience et travail soutenu. Faute de quoi, si nous nous fions à Rioux, la fin du « problème québécois » est envisageable : les citoyens auraient alors à saborder la nation (Rioux, 1987 :193). La prépondérance d'un sujet politique « fort », incarné par la nation, semble ressortir d'une telle réflexion.

Trudeau (1967) préconise la nécessité du dépassement individuel chez les Canadiens français. Pour Aquin, leur collectivité, souffrant d'inégalité par rapport à celle que forment les Canadiens anglais, demeure un empêchement majeur en ce qui concerne cette progression. C'est par la lutte globale qu'il faudrait répondre à une compétition collective (Pleau, 2002 :221). Le nationalisme, comme expression du sujet politique québécois, amorce cette lutte. Sans lui, les Québécois doivent rester confinés à un « rôle » (Pleau, 2002 :221-222), défini par la nation dominante politiquement. Selon Aquin, on peut parler du comportement général du Canada français, peuple fonctionnarisé (Pleau, 2002 :223). Par le nationalisme, la collectivité canadienne-française veut faire reconnaître son homogénéité. C'est l'appréhension de la société qu'Aquin nomme le « Canada français » en tant que « culture globale » qui demeure, tragiquement, la source du problème politique vécu au

Québec (Pleau, 2002 :229). Le sujet politique est bel et bien unifié. Sa globalité n'est pourtant pas reconnue, ce qui aurait sur lui un effet démoralisant. Précisons que cette non-reconnaissance est autant le fait du Canada anglais que celui des Québécois eux-mêmes. Pour Aquin, le Canada est la voie de l'hétérogène et de la déréalisation des Québécois, alors que l'indépendance est l'affirmation d'une globalité effective, qui est en voie de se déprendre de l'ambivalence destructrice au sein de laquelle, historiquement, elle s'est complue (Pleau, 2002 :229).

3.4 L'indépendance comme sortie du colonialisme

Il est intéressant de trouver, sous la plume de Rioux, une expression qui traduit la vitalité d'un sujet politique unifié : celle de « métabolisme social » (Rioux, 1987 :238). Ce concept renvoie à la réalité d'un pouvoir objectif qui permet d'agir politiquement. Rien n'est figé et tout fonctionne à l'intérieur des limites d'une sorte d'écosystème humain. Pour l'auteur, le métabolisme québécois, surtout depuis 1960, s'accélère. Évoluant au sein d'un processus incessant de destruction et de reconstruction, le sujet politique québécois permet des options qui ne pourront se développer qu'avec le temps (Rioux, 1987 :238-239). Le métabolisme est évidemment un tout. Rioux, en observant le réaménagement des rapports de force qui conditionnent le sujet politique, ne remet pas en question l'existence de ce métabolisme social. Or, alimenté par les idéologies qu'il met en scène, le sujet politique québécois, issu de la Révolution tranquille et en transition (Rioux, 1987 :239), demeure intègre (Rioux, 1987 :241). Mais rien n'est tenu pour acquis. Rioux appréhende la suite des choses :

[...] la dissolution d'une entité culturelle originale, l'atomisation et l'émiettement de la collectivité nationale et l'intégration dans le grand tout nord-américain à titre de producteurs et de consommateurs individuels [...] (Rioux, 1987 :243).

Malgré cette crainte justifiée, l'auteur reconnaît le dynamisme particulier du sujet politique québécois : « [...] on a quelquefois l'impression que tous les Québécois poussent le chariot de l'indépendance. » (Rioux, 1987 :245)

En tant que porteur d'un projet éthico-politique, le sujet politique, transcendant et cohésif, peut amorcer le changement politique qui libérera les Québécois. Pour d'Allemagne, seul un sujet politique axé sur l'indépendance nationale est susceptible de vaincre les distorsions sociales que cause le colonialisme. Il est avancé que le nationalisme, « [...] de négatif et revendicateur, devient positif, voire arrogant » (d'Allemagne, 1966 :150). Ce « renouveau » (d'Allemagne, 1966 :150) québécois témoignerait, autour de 1966, d'une phase transitoire de la société dans son ensemble. Ce mouvement devient puissance politique qui transformerait de l'intérieur le Québec en entier (d'Allemagne, 1966 :150). Comme le dit l'auteur, cette montée de l'indépendantisme est le signe d'« un sentiment profond d'association entre le peuple canadien-français et le territoire québécois » (d'Allemagne, 1966 :150). Le sujet politique et son projet émancipateur façonnent ainsi une socialité particulièrement homogène, unifiée dans son combat contre le colonialisme. Les antagonismes sociaux qu'analyse d'Allemagne, organisés selon un axe provincial-national (d'Allemagne, 1966 :155), sembleraient donc orienter, de plus en plus, le sujet politique vers la création d'un pays. En fin de compte, c'est la « volonté d'un peuple » (d'Allemagne, 1966 :158) qui s'impose, et ce malgré ceux, du mauvais côté de l'histoire, qui voudraient contrecarrer ses plans. Est ici visible, chez d'Allemagne, un sujet politique dont la cohérence est garantie par une « lucidité » intellectuellement contagieuse.

Soulignons l'importance, dans le discours de d'Allemagne, des termes « renouveau » et « mouvement », qui témoignent d'une collectivité qui serait homogène en ce qui concerne sa lutte pour son droit « normal » à l'existence (d'Allemagne, 1966). Il est entendu chez lui que la lutte de libération nationale est le fait de la société québécoise dans son ensemble. Si l'auteur fait souvent référence aux Anglo-Québécois, c'est davantage pour les relier au colonialisme canadien-anglais ou, plus englobant, au colonialisme américain que pour les insérer dans la dynamique sociale québécoise (d'Allemagne, 1966 :127-146). Nous pouvons alors revenir à la notion générale de guerre, chez Aquin. Celle-ci, qui peut être bien canalisée par le nationalisme, est l'organisation du conflit humain. Clair démontre nettement la

prépondérance, au sein du sujet politique, de cette violence fondatrice⁶. Bien qu'elle soit inhérente au conflit constitutif du sujet politique, la violence « domestiquée » répond également à ce que nous soulignons en début de chapitre, l'« écart » d'Aquin (Pleau, 2002 :203). En raison de cet écart qui sépare les Québécois des Canadiens anglais, particulièrement important durant les années 60 (d'Allemagne, 1966 :61-75), la recherche d'égalité semble favoriser les personnalités collectives « contraires » (Pleau, 2002 :204). Nous croyons que cet antagonisme consolide la cohérence du sujet politique québécois de la Révolution tranquille. Comme le dit Aquin, « pour débarrasser les groupes de cette vocation à la contradiction et à la lutte, il faut d'abord supprimer l'écart originel entre les groupes » (Pleau, 2002 :204). Pour nous, l'unicité du sujet politique québécois n'est pas, aujourd'hui, seulement problématique du point de vue du pluralisme. Elle l'est également à la suite d'une diminution sensible des écarts observés entre les collectivités canadienne-anglaise et québécoise. Rioux confirme d'ailleurs ce fait :

Quant à l'idéologie de rattrapage, c'est le projet que faisaient en 1960 tous les bien-pensants de rejoindre les plus performants dans la croissance économique et technique ; il s'est réalisé au-delà de toute espérance (Rioux, 1990 :145).

3.5 La Révolution tranquille : consolidation et dilution du sujet politique

L'homogénéité du sujet politique paraît déjà lézardée, en 1988, lorsque Rioux revient sur le potentiel inachevé de la société québécoise, déplorant ce qu'il interprète comme étant son américanisation récente (Rioux, 1990 :141). Rappelons que Rioux, en 1969, peut encore caractériser la cohérence du sujet politique québécois. Pour lui, le Québec est un « peuple » qui doit combler son retard historique (Rioux, 1987 :177). Les Québécois sont donc en retard et ils forment indéniablement une nation puisque, collectivement, ils ont l'ambition de se réaliser (Rioux, 1987 :178). Le projet collectif devient ainsi intimement lié à l'existence de la nation québécoise. Le sujet politique des années 60 reste néanmoins, malgré les apparences, peu dérangeant dans sa tentative hégémonique de redéfinition identitaire selon les contours du territoire québécois. Sa capacité de rassemblement politique ne dépasse guère encore les limites de la collectivité d'origine canadienne-française. Ce n'est pas avant l'arrivée en force, au Québec, au début des années 80, du néolibéralisme, que l'impression de cohésion du sujet

⁶ Voir les pages 14 et 15 du présent travail.

politique québécois s'affaiblira substantiellement. Désabusé, Rioux affirmera d'ailleurs, à la fin de cette décennie :

La droite nationale a échoué dans son objectif d'indépendance, la gauche nationale a aussi raté ses deux objectifs, indépendance et socialisme ; seuls ont réussi et seuls probablement pouvaient réussir ceux qui, à l'origine, voulaient moderniser le Québec comme colonie capitaliste (Rioux, 1990 :172).

Dès l'affaiblissement de l'État comme pôle identificateur, générateur de cohésion en ce qui concerne le sujet politique québécois, l'unité de ce même sujet se fissure rapidement. Le sujet politique, dans la mesure où il n'est encore porté que par la conscience historique canadienne-française doit passer l'épreuve de l'inclusion. Beauchemin expose les conditions favorisant la critique du sujet politique d'origine canadienne-française (Beauchemin, 2002). Dans une société devenue pluraliste, le sujet politique doit se libérer de ce qui pourrait ressembler à de l'ethnicisme. Alors qu'il y avait auparavant, selon Rioux, un grand rattrapage sociétal à faire, sous le couvert d'un État auquel pouvaient simultanément s'identifier autant les tenants du rattrapage à l'intérieur du Canada que ceux du dépassement par l'indépendance nationale du Québec (Rioux, 1987 :172), nous en arrivons, aujourd'hui, à une situation où les droits de la personne font figure de suprême référence. L'État providence et l'éthique sociale de la solidarité qui l'accompagne sont, dans ce mouvement, remis en question.

Par ailleurs, pour la première fois, à ce point de son histoire, le sujet politique québécois doit réellement s'ouvrir à l'immigration. Dans le contexte actuel, la référence à l'histoire canadienne-française devient moins pertinente : comment peut-elle définir adéquatement la situation d'un individu non canadien-français? Pour l'auteur de *L'Histoire en trop*, les conséquences d'un tel bouleversement sont majeures :

[...] il importe de remarquer que la mise au second plan de la mémoire et de la question de l'appartenance engendre une forme originale de refus de soi, quand bien même ce serait au sein d'un discours tout entier orienté vers l'accueil de la diversité et du pluralisme. En effet, l'aventure historique canadienne-française est devenue à ce point encombrante que tout se passe comme si la pensée politique était devenue incapable d'intégrer le communautarisme franco-québécois en tant que composante incontournable de la question du Québec (Beauchemin, 2002 :52).

Or, pour Beauchemin, on peut s'interroger sur la possibilité d'offrir à la collectivité un projet rassembleur sans un sujet politique unitaire (Beauchemin, 2002 :124). Les valeurs

qui naissent de l'expérience politique du vivre-ensemble sont le fruit d'un processus de maturation sociale particulier. Sans une éthique sociale construite à partir de l'expérience et de la mémoire que cette maturation secrète, on peut se demander comment peut subsister la nécessité d'une transformation sociale comme celle que représente, par exemple, la souveraineté du Québec (Beauchemin, 2002 :165-169). Selon l'auteur (toujours à propos du sujet politique),

[...] la politisation des identités fait en sorte que chacun est à lui-même son propre monde. La multiplication des foyers de reconnaissance a pour effet de dissoudre ce sujet dans la diversité des regroupements empiriques auxquels en vient à se réduire la société et qui s'érigent alors en micro-sujets politiques (Beauchemin, 2002 :115).

Ressort ainsi la dimension aporétique de l'identité : le défi est alors de penser l'un et le multiple. C'est la co-présence de ces visions qui peut aider à redéfinir un sujet politique capable de gestes politiques significatifs (Beauchemin, 2002 :134). Dans le cas du Québec, à quel point un sujet politique englobant peut-il épouser la réalité du groupe d'origine canadienne-française sans pour autant porter préjudice aux autres composantes de la collectivité? Que permet-il d'accomplir, et au nom de qui?

3.6 Du sujet politique unitaire au règne des identités particulières

Abordons maintenant le débat contemporain portant justement sur les enjeux que soulève l'ouverture au pluralisme du point de vue du sujet politique unitaire qu'avait coagulé la Révolution tranquille. Les revendications sociales se multiplient dans une spécialisation qui, bien qu'elle allège politiquement des mouvements moins compacts qu'auparavant (seraient-ils, en conséquence, moins efficaces?), est néanmoins à même de les inscrire dans un univers éthico-juridique de plus en plus ouvert à cette forme de complexité, basée sur l'égalité « comparée » des acteurs en présence (Beauchemin, 2004 :147). Prend ainsi forme une socialité déterminée juridiquement, par rapport à celle, plus traditionnelle dans la modernité, qui était modelée par le jeu des interactions politiques à l'œuvre dans une société qui aménageait politiquement les différences (Beauchemin, 2002, 2004). Plusieurs soutiennent qu'une telle « postmodernité » est souhaitable, dans la mesure où, justement, elle annoncerait la fragmentation d'un sujet politique vu comme suranné, trop souvent contrôlé idéologiquement par les seuls intérêts de la majorité. Nous aborderons, en ce sens, les travaux

de Chantal Maillé, Diane Lamoureux et Francis Dupuis-Déri, que nous pourrions, au besoin, confronter aux constatations critiques de Jacques Beauchemin, qui a travaillé à la compréhension de cette dynamique identitaire.

La construction nationale est un processus idéologique s'exprimant par l'entremise de la culture, de l'économie, de l'État, pour ne nommer que ces dimensions. Mais l'évolution politique de la société, comme le souligne Diane Lamoureux (2001), surtout à partir de la modernité, sera largement influencée par la place de plus en plus importante qu'occupe l'État dans la régulation sociale. Ce dernier s'arrogera progressivement le contrôle des sphères de la culture, de l'économie, de la société dans son ensemble. Lamoureux insiste sur le lien essentiel entre le nationalisme et la croissance de l'État comme telle (Lamoureux, 2001 :69). Nous pouvons donc en déduire que le nationalisme, s'il se présente d'abord comme identification à un regroupement humain précis, exprimerait surtout le prolongement de la puissance idéologique de l'appareil étatique en phase dominante. Comme l'écrit d'ailleurs Lamoureux, au sujet de ce pouvoir important de l'État :

Ainsi, à partir du XVI^e siècle, les responsabilités législatives et administratives de l'État se sont-elles développées. L'État régule chacune de nos vies par le biais de l'état civil puisqu'il atteste de notre naissance, de notre mort et de plusieurs étapes significatives de notre existence entre ces deux temps et se targue même de voir à notre bien-être. C'est à l'État également que revient la responsabilité d'assurer le bon fonctionnement de l'économie marchande par le biais d'un cadre législatif régulant les échanges, de la mise sur pied des infrastructures les rendant techniquement possibles et par le maintien d'une force de police censée protéger la sécurité des biens et des personnes (Lamoureux, 2001 :68).

Comme le constate ensuite Lamoureux, dans un tel processus évolutif, l'État en vient à employer un nombre grandissant d'individus (Lamoureux, 2001 :68). Son pouvoir se ramifie et ses moyens d'action, par exemple sur la culture, lui permettent de mieux asseoir l'idéologie qu'il secrète. Jusqu'à quel point l'esprit d'une communauté est-il conditionné par les besoins de cette structure bureaucratique nationale? Le sujet politique pourrait donc s'apparenter à une forme insidieuse d'aliénation nationale entretenue par une bureaucratie désincarnée (Lamoureux, 2001 :69). L'État tentaculaire, dans le cas du Québec, à partir de la Révolution tranquille, est perçu comme un substitut à l'Église. Le pouvoir bureaucratique y

remplace le pouvoir de Dieu. Dès lors, l'autorité transcendante en vient à dépendre des rituels mécanistes de la bureaucratie dans une optique se voulant nationale :

Ce qui s'effectue au moment de la Révolution tranquille, c'est donc plus qu'un passage de l'Église à l'État. C'est également une transformation des modes de légitimation et de structuration de l'organisation sociale, ce que l'on pourrait appeler une détraditionalisation radicale. C'est dans le cadre de cette détraditionalisation que l'on en vient à organiser les rapports sociaux sous le mode de la légitimation technico-bureaucratique, ce qui implique autant une modification des institutions politiques qu'une transformation des rapports entre la société civile et l'État (Lamoureux, 2001 :102-103).

Depuis le début de la Révolution tranquille, le nationalisme canadien-français se transforme radicalement et s'identifie, en conséquence, au territoire qui est sous l'autorité de l'État québécois (Lamoureux, 2001 :92-98). C'est seulement sur le territoire qu'occupe le Québec qu'il peut s'affirmer. Mais le passage du mode « ethnique » au mode « civique » implique de nouvelles difficultés dans la définition nationale (Lamoureux, 2001 :121-122). Le défi est de généraliser cette identification soudain perçue comme étant désincarnée.

Par ailleurs, l'État providence favorise la culture de la revendication. Son objectif de redistribution de la richesse se doit d'être orienté en fonction des besoins sociaux qui se font sentir dans la collectivité. Or, comme l'explique Jacques Beauchemin,

[...] en multipliant les foyers de la référence identitaire, vide de sa substance une définition de nous-collectif en tant qu'appartenance stabilisée dans une culture qui se donne comme accumulation d'une histoire (Beauchemin, 2004 :56).

La territorialisation à laquelle nous assistons en ce qui concerne le Québec semble également aller à contre-courant, pour Lamoureux, d'une idéologie mondiale qui désacralise les frontières délimitant ce nous-collectif historiquement constitué :

Ce phénomène de spatialisation correspond à l'âge d'or de la souveraineté, qui n'est certes pas encore advenue au Québec, mais on peut également douter de ses capacités à s'instaurer du fait de certaines tendances lourdes comme la mondialisation économique et des changements majeurs du rapport à l'espace et au temps (Lamoureux, 2001 :94).

En mentionnant l'exemple européen comme construction politique favorisant l'éclatement des appartenances, l'auteure se distancie de l'interprétation nationaliste d'une telle entreprise. Dans le cas du Québec, elle reconnaît que la territorialisation du nationalisme

représente une tentative d'éloignement d'une réalité ethnique qui resterait présente (le discours de Parizeau sur l'argent et le vote ethnique, lors du référendum de 1995, est, à ce titre, évoqué) (Lamoureux, 2001 :95). En fait, pour Lamoureux, la pensée politique entretiendrait des clivages qui n'existent déjà plus dans la réalité sociale postmoderne, comme le prouverait un lieu hybride comme le boulevard Saint-Laurent échappant à toute définition identitaire restrictive (Lamoureux, 2001 :96-98).

Pour Maillé, la volonté, toujours présente au Québec, d'unifier le sujet politique par l'entremise d'un grand récit paraît motivée par des modèles idéologiques relevant de l'approche dépassée de l'impérialisme occidental (Maillé, 2002 :35-36). Selon elle, il s'agit là d'une pensée qui se priverait de la richesse des voix qui se sont tuées historiquement. S'il y a structure hiérarchique identitaire à trouver (ce qui n'est manifestement pas le projet de Maillé), c'est bien dans la complexification contemporaine des identités concurrentes et substantielles qu'il faudrait voir son sommet, plutôt que dans l'artifice d'expériences collectives que nous pourrions qualifier d'« officielles », inventées afin de garantir la cohésion sociale (Maillé, 2002 :25). Pour l'auteure, en effet,

les tenants de cette seconde approche préfèrent sauvegarder une unité narrative plutôt que d'être déstabilisés par la complexité des récits parallèles. C'est le discours de la loi et de l'ordre, plutôt que la quête du sens à travers le chaos et le doute (Maillé, 2002 :36).

S'inspirant ensuite de la pensée de Diane Lamoureux, Maillé insiste sur la possibilité nouvelle de se construire une identité au sein de l'éclatement identitaire généralisé que nous pouvons observer dans les sociétés contemporaines (Maillé, 2002:36-37). C'est l'identité privée, plus personnelle, dans ce qu'elle a d'authentique et de ce qui nous semble devoir être « vécu », qui aurait maintenant tendance à rivaliser avec l'identité publique et politique, plaquée idéologiquement sur la collectivité qu'elle prétend définir.

Les modèles théoriques classiques de définition du monde ne répondraient plus à la réalité des singularités qui le composent. Beauchemin croit trouver chez les tenants de l'éclatement identitaire l'hypothèse d'une réalisation épanouissante de la citoyenneté par une volonté éthico-politique orientée d'abord par l'individu (Beauchemin, 2002 :66). L'auteur

nous rappelle qu'il y a, dans un tel contexte, aménagement des différences identitaires dans la perspective de l'égalité radicale (Beauchemin, 2002 :66-67). L'identité vécue aurait maintenant préséance, du moins en Occident, sur l'identité abstraite qu'avait fondée la modernité dans la nation. Cette tendance lourde, si elle était vérifiable, serait susceptible de révolutionner l'idée que nous nous faisons du sujet politique. Le cadre théorique de la redéfinition identitaire devient donc, dans ce contexte, à la fois éclaté et plus restrictif. La nouvelle intelligence de ce qu'est la dynamique identitaire réclame l'adaptation spécialisée d'éventuelles demandes collectives à la réalité de l'individu.

À l'inverse, revenant à Maillé, l'identité ne serait plus vraiment extérieure à l'individu mais procéderait de ses propres choix. En prônant même la déconstruction du « sujet-femme » (Maillé, 1999 :146), notons au passage que Maillé (1999) n'aborde pas la question de la fragmentation identitaire postmoderne en tant qu'obstacle aux revendications portées collectivement⁷. Il n'empêche que chez elle, la nation est démontée et dénoncée comme étant artificielle, peu ajustée à une réalité postmoderne en mouvement, où le bricolage théorique a pour tâche une remise en question systématique de ce qui est communément tenu pour acquis (Maillé, 1999 :147). L'auteure ne peut, en conséquence, qu'être suspicieuse d'un projet politique de type nationaliste, comme l'est, par exemple, la souveraineté du Québec. Elle tente de penser autrement le nationalisme, de dépasser le paradoxe de l'unité dans la diversité, en proposant, notamment, de créer un climat favorable à la parole féminine singulière, au-delà des « blocs étanches » traditionnels (Maillé, 1999 :164). Explicitant la pensée de Kaplan (*Questions of Travel*, 1996⁸) (Maillé, 1999 :163), Maillé remet en cause la légitimité d'un sujet politique obéissant aux impératifs du pouvoir qui oriente idéologiquement toute entreprise nationale :

[...] le projet de société proposé aux Québécoises et aux Québécois a été élaboré essentiellement dans les lieux politiques traditionnels que constituent les partis politiques, là où continue de prévaloir une politique au masculin, évacuant les espaces féminins d'exercice de la politique au sein du mouvement des femmes, cet amalgame puissant constitué d'un réseau de groupes, mais aussi d'individues, d'artistes, d'intellectuelles (Maillé, 1999 :164).

⁷ Consulter également, à ce propos, Chantal Maillé, *Cherchez la femme : Trente ans de débats constitutionnels au Québec* (Maillé, 2002 :25).

⁸ Caren Kaplan. 1996. *Questions of Travel : Postmodern discourses of displacement*. Durham : Duke University Press.

S'interrogeant sur la pertinence d'un nationalisme déconstruit et de nature féministe où les enjeux politiques ne dépendraient pas du territoire ou de généralisations abusives, Maillé n'aborde pas la réalité territoriale de la nation canadienne avec laquelle doit composer le sujet politique québécois (Maillé, 1999 :164-165).

3.7 Sujet politique et altérité

La référence moderne édictée par le dominant est une pure construction. Dupuis-Déri dénonce ainsi cette propension du sujet politique à définir seul l'altérité. Les idéaux modernes, ceux de la liberté, de l'égalité et de la fraternité, masqueraient la mainmise d'une élite sur les mécanismes de la nation. Ce pouvoir est clair et net : il s'agit de celui de l'homme blanc et bourgeois (Dupuis-Déri, 2005 :98). Malgré sa position minoritaire, le succès de l'entreprise serait éclatant. L'élite a su hiérarchiser les individus et les différents groupes composant la société, par une démarche hypocrite instituant partout la ségrégation. Notons cependant que de ces divisions sont nés plusieurs combats, tel celui des femmes (Dupuis-Déri, 2005 :100). Si la nation a comporté des bienfaits évidents, elle traîne cet héritage en ruine. L'identité et la différence sont donc confortées dans ce rapport de force, face au dominant, qui les a d'abord délimitées (Dupuis-Déri, 2005 :102). Maintenant qu'elles permettent l'action des citoyens, elles sont dénoncées par un sujet politique se sentant de plus en plus menacé. Ce n'est pas Dupuis-Déri qui pleure son ancienne grandeur.

Pour l'auteur, le sujet politique semble indissociable de la « tribu » dominante qui l'a tant utilisé au cours des âges (Dupuis-Déri, 2005 :103). En fait, le présent débat concernant l'affaiblissement du sujet politique ne serait qu'une réaction nostalgique du bourgeois blanc. En abordant ainsi le « problème », Dupuis-Déri réfute la nécessité objective du sujet politique. Selon lui, les militants de l'identitaire risquent gros en acceptant le cadre qu'ont défini pour eux les dominants : « [...] il faut aussi constater qu'ils cherchent à manœuvrer sur un champ de bataille balisé et miné par l'ennemi. » (Dupuis-Déri, 2005 :103) Il faut se démarquer de l'identité arrêtée par les dominants, au sein d'un monde manichéen où le sujet politique a le mauvais rôle. C'est son univers politique qui a maintenu des différences qui

perdurent entre les hommes et les femmes, ces dernières étant systématiquement désavantagées en ce qui concerne leur possibilité d'accès aux lieux de pouvoir (Dupuis-Déri, 2005 :104). Contre une définition du « bien-commun » qu'il considère limitée chez Beauchemin, Dupuis-Déri estime que la lutte des femmes pour l'égalité comporte un important volet politique. Elle participerait activement au mieux-être collectif revendiqué par le sujet politique, hors d'une dynamique identitaire figée, basée sur une éthique de la différence (Dupuis-Déri, 2005 :105). On aurait intérêt à dénoncer toujours davantage la prépondérance de l'homme blanc. Pour Dupuis-Déri, le sujet politique n'a pas le monopole de la représentation politique. Il conteste sa prétention globalisante et le considère au service de l'homme blanc occidental. Dupuis-Déri ne reconnaît pas ainsi le lien supposé entre la cohérence du sujet politique et la bonne marche éthique de la société : « [...] je pense qu'aujourd'hui encore, notre tribu reste très puissante et agit trop souvent en privilégiant ses membres et leurs intérêts collectifs, sans considération pour le bien commun. » (Dupuis-Déri, 2005 :105)

Maillé croit que le sujet politique québécois, enlisé dans son obsession quant à l'avenir constitutionnel du Québec, doit être dépassé (Maillé, 2001 :165). L'auteure relève des points communs entre ce sujet et le mouvement féministe, comme celui d'une origine culturelle minoritaire, mais relève l'aspiration ambiguë du sujet politique à se fondre dans l'impérialisme occidental. Quant à lui, le féminisme assumerait mieux son terreau culturel de résistance (Maillé, 2001 :167). C'est par lui que passe la volonté d'une libération effective : « Reconnaître la différence et tenter sa déshierarchisation, voilà un exercice auquel s'est livré le féminisme de la troisième vague et qui pourrait être riche d'enseignements pour l'analyse des questions identitaires au Québec. » (Maillé, 2001 :167-168) L'idée d'un sujet politique dépris d'un nous collectif cohérent est ensuite évoquée par l'auteure. Si cette entreprise de distanciation par rapport au métarécit collectif ne se poursuit pas, les paramètres ayant provoqué la domination historique du sujet politique seront reconduits (Maillé, 2001 :177). L'artificialité de la nation est de nouveau soulignée, qui s'arrime à un territoire qui est toujours problématique (Maillé, 2001 :178).

Selon Lamoureux (2001), on trouve un discours d'affirmation nationale basé sur l'existence admise d'une réalité sociale québécoise. Ce sujet politique indéniable, ancré dans la modernité, imprime un mouvement qui tend à se distancer de la perception ethnique de la nation, favorisant une approche davantage civique (bien qu'inachevée) (Lamoureux, 2001 :121). Ce nationalisme parvient d'abord à instaurer une logique social-démocrate, au sein d'une organisation comme le Parti québécois, le rendant attrayant pour les Québécois progressistes. Mais Lamoureux soutient que par la modernisation du Code civil, l'établissement de la Charte des droits de la personne, la protection de la langue française et la complexification d'un espace communicationnel auquel participent maintenant les différentes composantes de la société québécoise, la souveraineté ne serait plus un moyen servant à faire advenir une société nouvelle (Lamoureux, 2001 :120-123). Cette réalité existerait déjà dans sa dimension pluraliste. Pour l'auteure, le nationalisme axé sur la nécessaire souveraineté postule un peuple mythique dont l'unité serait toute faite. Cela permettrait d'éviter l'élaboration d'un univers interactionnel commun, véritable travail pragmatique que néglige l'hypothèse d'un « sujet politique » unifié (Lamoureux, 2001 :121-122). Le projet souverainiste, basé sur un nationalisme prétextant un groupe homogène, aurait tendance à nier les différences de sexe, de classe, régionales, et pas seulement ethniques, au sein d'un univers rationnel douteux, où « [...] le travail de constitution d'un imaginaire politique commun est présumé plutôt que mis à l'ordre du jour comme projet politique, comme s'il suffisait d'un peu de volontarisme pour constituer un peuple » (Lamoureux, 2001 :122). La vision nationaliste est donc susceptible d'être exclusive dans ses préoccupations. Elle tendrait naturellement à nier ce qui pose problème en société, la notion de différence.

Lamoureux rejoint les préoccupations de Maillé quant à la dimension genrée du combat national (Lamoureux, 2001 :123). Dans une dénonciation de l'approche nationale qui aurait pour conséquence d'abolir l'aménagement des différences et la compréhension de la véritable complexité sociale, l'auteure souligne les effets pervers de la métaphore familiale pour appréhender les rapports de force sociaux. L'humiliation et l'oppression y seraient de nature féminine, alors que la virilité s'exprimerait par la conquête du pouvoir national (sphère publique, de nature politique, soutenue par les promoteurs du sujet politique transcendant)

(Lamoureux, 1999 :41-44). Cette « libération » serait donc celle d'une masculinité englobante, lutte contre la castration historique d'un peuple. Comme le souligne la politologue⁹ :

De fait, la métaphore familiale joue à plusieurs niveaux. [...] Il y a celle également de la masculinité triomphante, voire agressive, qui estime nécessaire de se dépouiller du féminin pour faire advenir le normal, à savoir ce qui est net, tranché, plein, donc masculin, alors que ce qui prévaut serait l'indéfinissable, l'inaccompli, le manque (donc le féminin ou le masculin inachevé, le fils). Et dans ce registre métaphorique, le nationalisme se situe toujours du côté de la virilité affirmée – quand elle n'est pas exacerbée – lorsqu'il prétend construire, et de l'effémination (hétéronome) imposée lorsqu'il s'agit d'invoquer l'oppression pour justifier son projet (Lamoureux, 1999 :43).

L'auteure craint ce que le sujet politique pourrait exiger de la « nation ». Au sein de cet ensemble « homogénéisé », la réalité féminine pourrait se voir réduite à sa fonction reproductive (Lamoureux, 1999 :43-44). Il n'est donc pas étonnant que les femmes, durant les 40 dernières années, se soient moins reconnues dans le cheminement d'un sujet politique largement influencé par des valeurs masculines, sinon carrément machistes. Lamoureux assume sans complexe l'impression d'inachèvement que véhiculeraient les valeurs féminines (Lamoureux, 1999 :48-49). Cela rendrait compte d'une approche substantiellement différente et valable en soi comme indétermination constitutive de l'être. Il n'y aurait pas achèvement à souhaiter, mais projet collectif à harmoniser, à l'horizontale, sans que la sphère privée, qui peut être féminine et indéterminée, ne soit entièrement définie par la sphère publique et politique, elle-même associée aux préceptes masculins. Lamoureux semble remettre en question la prétention englobante de la pensée nationale, sans pour autant la condamner totalement (Lamoureux, 1999 :48).

3.8 Unité et différence : les dangers de la première, les bienfaits de la seconde

À l'intérieur des groupes qui, en société, ne cessent de se subdiviser, il existe depuis toujours des différences qui doivent être exprimées (Maillé, 2002 :21). L'uniformité identitaire serait un leurre efficace, beaucoup plus dangereux que les conséquences sociales de l'hybridité (Maillé, 2002 :23). Selon Maillé, le travail individuel concernant la découverte

⁹ Analyse qu'elle reconduira dans son ouvrage subséquent, *L'Amère Patrie : Féminisme et nationalisme dans le Québec contemporain* (Lamoureux, 2001).

de son identité propre (dans ce qu'elle a de complexe), devrait permettre jusqu'aux connaissances identitaires inconscientes, telles qu'elles sont travaillées par la psychanalyse (Maillé, 2002 :23). Nous comprenons qu'il pourrait s'agir d'une entreprise approfondie de découverte de soi, élevée au rang de la plausibilité politique, s'opposant à l'aliénation des formes identitaires traditionnelles. L'instabilité identitaire ainsi générée, parcourue par un doute constructif et interactif, peut désamorcer d'éventuels travers idéologiques. Dans le cadre du pluralisme, Maillé insiste d'ailleurs sur « [...] la possibilité d'énoncer ses propres politiques plutôt que d'adhérer à celles des autres » (Maillé, 2002 :25). L'auteure fait preuve de cohérence : elle met en garde contre l'idée d'une « femme universelle » qui relèverait davantage du mythe que de la réalité (Maillé, 2001 :173). L'identité collective serait, en effet, limitée. C'est à partir de l'indétermination que devrait se structurer, à l'avenir, l'action commune des femmes ou celle d'autres « groupes » sociaux (Maillé, 2001 :173-176). Pour Maillé, l'individu postmoderne, riche en vécu et en enseignement, ne semble pas aisément manipulable. Selon cette logique, il pourrait difficilement s'aligner sur des considérations assimilables, par exemple, à la pensée néolibérale. Le nomadisme identitaire postmoderne serait ainsi garant d'une plus grande autonomie intellectuelle :

Nous avons trouvé des pistes dans les principes de la pensée nomade, qui propose de résister aux discours académiques traditionnels et de les remplacer par un mélange de voix qui permet de faire des emprunts, de trouver l'inspiration là où elle se trouve (Maillé, 2002 :24).

L'emprunt idéologique deviendrait ici contextuel et comporterait un moindre risque d'aliénation.

Jocelyn Maclure croit que le contexte actuel permet une multiplication des horizons de sens au sein de la société (Maclure, 2000 :182). Ce qu'il appelle les « politiques de l'identité » (Maclure, 2000 :183), ensemble hétérogène des combats pour la reconnaissance identitaire, semble représenter l'outil précieux qui démonte, de l'intérieur et de l'extérieur, la « fascination » idéologique qu'ont exercée les discours essentialistes traditionnels. S'inspirant d'Anderson, l'auteur constate que l'homogénéité de concepts comme la nation relèverait davantage d'une approche mystique que d'une réalité conformément interprétée (Maclure, 2000 :183). La démarche identitaire du sujet individuel est maintenant un processus incessant

de recherche où ce qui est construit et déconstruit fonde des identités qui ne peuvent être hiérarchiquement soumises à l'idée d'une nation homogène. C'est la quête de l'authenticité, qui « [...] ne peut que se décliner au pluriel » (Maclure, 2000 :202). C'est ici que la recherche identitaire serait susceptible de se déprendre, pour le mieux, de la sphère politique traditionnelle. La découverte de la substance identitaire de chacun contribuerait à établir la « sensibilité éthique », au-delà d'une chosification « nécessaire » (Maclure, 2000 :202). Ce sera à partir d'une interpénétration publique des identités plurielles que pourra naître la nouvelle identité politique des sujets émancipés (Maclure, 2000 :203). L'hétérogénéité est maintenant partout, l'opposition homogène-hétérogène s'en trouve donc radicalement affaiblie (Maclure, 2000 :187). L'altérité ne peut plus être totale, tout comme l'homogénéité des ensemble sociaux, ce qui aurait pour effet d'augmenter la compréhension globale du monde. Cette analyse concernerait autant le sujet individuel que le sujet politique, dans la mesure où il peut résister au pluralisme « horizontal ». Selon Maclure,

[...] l'« autre » est ici perçu comme un arrangement complexe de différences *et* de similitudes, et non pas comme un lieu de pure opacité et altérité. C'est ainsi que culture, nation et autres lieux identitaires peuvent être pensés comme des espaces de dialogue plurivoque et dissensuel (Maclure, 2000 :191).

Nous saisissons le potentiel pacificateur que contiendrait, apparemment, le pluralisme identitaire contemporain.

3.9 État, territoire et communauté nationale

Dans un contexte où le sujet politique national est désinvesti d'une transcendance fortement arrimée à un territoire où pouvait s'exprimer l'univers éthico-politique de la communauté, le nomadisme identitaire en vient à ressembler à l'« expérience diasporique » (Maclure, 2000 :191) qu'ont éprouvée certains peuples au cours de l'histoire. Comme l'écrit Maclure, ce concept postcolonialiste fait référence à des communautés disséminées, où le dépaysement retient davantage l'attention qu'un ancrage spatio-temporel précis (Maclure, 2000 :191). Ces communautés hybrides et « essentiellement » mouvantes maintenant composées au gré d'expériences et de choix individuels, ne connaissent évidemment plus la contrainte d'un État-nation. La communauté de sens n'a plus de frontières et elle peut

finalement s'étaler partout. L'État n'était pas son tuteur puisqu'il n'a toujours représenté qu'une minorité nationale dominante obnubilée par ses propres intérêts. On pourrait déceler, dans cette approche, la source de l'aspiration « universelle » de plusieurs des tenants du pluralisme. Cette conception s'apparente également à celle des antinationalistes abordés par Maclure (Derriennic, Angenot et Robin), qui semblent reliés, idéologiquement, par l'apologie d'un « nouvel universalisme » (Maclure, 2000 :178) dont l'auteur se méfie par ailleurs, en raison de son indétermination (Maclure, 2000 :178-179), résultat pervers d'une réaction trop forte à l'identité nationale figée d'antan (Maclure, 2000 :152-179).

Comme le souligne Beauchemin, c'est toute l'ambition de la Modernité qui est remise en cause : « La Raison en tant que référent ultime du rapport au monde révélerait son côté obscur dans l'instrumentalisation aliénante (la technicisation de la société) et meurtrière (l'Holocauste) dont elle a été l'objet au XX^e siècle. » (Beauchemin, 2002 :64-65) La conjonction de la raison moderne et de la technologie aurait donc eu pour résultat ce que l'on peut considérer comme étant les pires catastrophes depuis les débuts de l'humanité. D'après ce que nous percevons de la pensée hybride, un retour aux sources est sans doute nécessaire, où la raison de type moderne, qui serait constituée en grande partie d'ignorance (de soi et des autres, donc d'aliénation), doit retourner à certains des préceptes qui l'ont précédée. Nous rappelant d'ailleurs, à ce propos, l'opinion de Bauman¹⁰, Beauchemin souligne la foi, chez cet auteur, en la capacité morale du sujet en soi, dépossédé par la morale de type kantien, façonnée par une construction rationnelle extérieure à son rapport éthique au monde (Beauchemin, 2004 :147). Nous croyons nous rapprocher, ici, d'une pensée rousseauiste, où le sujet moral serait davantage inné que ce qui est généralement admis par la sociologie moderne. Ce sujet devrait avoir confiance dans une *intuition morale* mise en friche, instrumentalisée par les véhicules idéologiques de la modernité.

3.10 Le sujet politique moderne et le cadre national

Traditionnellement, le sujet politique s'incarne dans l'idée moderne de la nation. Pour Beauchemin, ce sujet politique est surtout porteur des intérêts de ceux qui parviennent à le

¹⁰ Zygmunt Bauman. 1989. *Modernity and Holocaust*. Ithaca-New York : Cornell University Press.

définir. L'auteur affirme d'ailleurs que « la communauté d'histoire majoritaire ou dominante constitue le substrat empirique-historique du sujet politique et tend toujours à s'affirmer à travers lui comme l'unique représentant de la nation » (Beauchemin, 2004 :44). Nous voyons qu'il n'est, dès lors, guère étonnant que ce sujet collectif en vienne à refléter les valeurs dominantes de la société qui l'a engendré et qui continue de le transformer. Comme nous l'avons vu plus haut, l'impérialisme abstrait d'un sujet politique cohésif, remis en question aujourd'hui, serait néanmoins nécessaire à la définition d'un projet éthico-politique. La dynamique d'affirmation nationale, comme l'explique ensuite Beauchemin, entraîne à long terme un mouvement citoyen, irrésistible et d'abord plus ou moins refoulé, d'émancipation des identités multiples qu'il tend à nier, mais qui demeurent inhérentes à sa composition (Beauchemin, 2004 :44-45). Ce phénomène tendrait à démontrer, paradoxalement, l'actuelle montée en puissance des identités concurrentes (Beauchemin, 2004).

La définition moderne de la citoyenneté se métamorphose. Le discours dominant aurait essayé d'éviter, jusqu'à maintenant, une redéfinition mieux adaptée à la réalité des mondes vécus, ce qu'il serait nécessaire de corriger. L'ère de l'expérience individuelle exigerait un effort supplémentaire dans la conceptualisation d'une citoyenneté contemporaine. Le défi est grand, lancé par des identités interprétées à partir d'un point de vue qui est davantage privé, moins orienté par l'idéologie les ayant historiquement exclues. Simon identifie ce qui serait le meilleur exemple de l'hybridité nouvelle d'une société de plus en plus définie par des forces horizontales et non verticales : le quartier du Mile End, à Montréal, où les différentes communautés, par exemple lorsqu'elles fêtent la Saint-Jean, démontrent à quel point le multiculturalisme même, relativement statique, est en voie de céder le pas à l'hybridité « trans »-culturelle (Lamoureux, 1999 :141). On ne parle plus, ici, du « chacun pour soi » multiculturel, mais bien d'une culture particulière, d'une pression généralement ressentie, où les croisements culturels deviennent la norme (Simon, 1999 :141). Il s'agit d'un mouvement profond, rythmé à la vitesse de notre époque, qui s'inspirerait principalement de son environnement social, sans pour autant chercher à le métamorphoser idéologiquement dans le sens d'une conception abstraite de la réalité. Ainsi évolue l'être hybride, attaché à l'hétérogénéité de son quartier, pour qui la citoyenneté traditionnelle a incarné, en partie du moins, l'obsession pour l'« Un » d'un passé révolu.

De l'avis de Simon, la réalité décrite ne peut absolument pas être un concept imposé de haut, par l'État. Elle serait surtout le résultat d'un enchevêtrement de réalités qui coexistent pacifiquement. C'est une citoyenneté différente, qui pourrait évoquer, pour nous, un paisible *work in progress*, qui s'épanouit dans le respect mutuel et l'enrichissement culturel de la collectivité. La citoyenneté est ainsi libérée de la tutelle de l'État et elle s'investit dans des champs d'activité qu'on avait tendance précédemment à sous-estimer. Il y aurait même, chez Simon, la possibilité d'une gradation dans sa propre appartenance à la citoyenneté officielle, telle qu'elle est strictement définie par les structures étatiques qui la produisent :

L'idée que l'on peut être « plus ou moins citoyen » correspond en effet à ce que l'on observe dans les sociétés complexes d'aujourd'hui, sociétés traversées par des clivages culturels importants. Qu'est-ce à dire? On se rend compte que la citoyenneté, en tant que participation de l'individu à la vie de l'État, excède largement le seul droit de vote pour déborder sur un noyau de relations économiques, civiques, sociales et affectives. En plus de garantir une protection minimale de la part de l'État, la citoyenneté englobe aujourd'hui la grande complexité des rapports qui se tissent entre les différents lieux d'exercice du pouvoir – cet espace de « gouvernementalité » selon Foucault – où le sujet est constitué selon une multiplicité d'insertions discursives (Simon, 1999 :138).

Le doute s'est installé en ce qui concerne les constructions identitaires relativement immobiles de jadis. Un élément de déséquilibre s'introduit dans la personnalité de chacun qui ne serait menaçant que pour l'idéologie traditionnelle de la modernité. Simon insiste sur la redéfinition fondamentale exigée de l'identité citoyenne :

C'est que la culture n'est plus une bulle sécuritaire qui sépare un groupe d'individus d'un autre, et il est certain que l'être hybride pose de sérieux défis aux nationalismes. Le régime de l'hybride nous oblige à redéfinir le rapport entre culture, identité et territoires de la citoyenneté (Simon, 1999 :143).

Nous semblons nous retrouver dans un univers de sens qui porte une socialité entièrement nouvelle mais potentiellement très instable, clairement au-delà, en théorie, du discours national perçu comme une nuisance. Ce phénomène est bien illustré par Beauchemin :

La propension à étudier la communauté sous l'angle de l'identitaire traduit ce qui s'apparente à son implosion en même temps qu'à son explosion. L'implosion consiste dans le processus de fragmentation [...]. L'explosion tient au fait qu'en

situant la communauté dans la perspective de l'identitaire l'analyse tend à faire éclater les frontières symboliques à l'intérieur desquelles une société peut être pensée dans son autonomie et sa singularité. La conception de la société qui la fait se structurer dans la rencontre d'identités plurielles signifie la négation de l'ancienne conception qui la posait comme univers de sens cohérent et relativement fermé sur lui-même (Beauchemin, 2002 :68).

Il s'agit de comprendre, dans le présent contexte, ce que devrait rassembler le sujet politique. Comme l'explique aussi Beauchemin, la nation permettait la synthèse d'une cohabitation constructive des citoyens : un espace socio-historique commun et une réalité transcendante de la vie communautaire encadrant les rapports de force politiques qui s'y déploient (Beauchemin, 2004 :43). Mais la tendance à la fragmentation est présente dès l'apparition de ce sujet politique unitaire (Beauchemin, 2004 :37). En ce sens, la fragmentation identitaire ne fait qu'exacerber les caractéristiques inhérentes à l'autoreprésentation initiale de la collectivité moderne. Beauchemin met en lumière un de ces déséquilibres constitutifs :

Ce sujet politique national est habituellement défini par rapport à une communauté d'histoire majoritaire qui tend à l'investir du contenu mémoriel de son propre parcours historique. La communauté d'histoire majoritaire ou dominante constitue le substrat empirique-historique du sujet politique et tend toujours à s'affirmer à travers lui comme l'unique représentant de la nation (Beauchemin, 2004 :44).

C'est ce qui est refoulé par le nationalisme qui est maintenant remis en question (Beauchemin, 2004 :45). On peut alors s'interroger : le projet éthico-politique de la modernité (Beauchemin, 2004 :47) est-il en voie de se résumer à l'établissement d'une égalité inédite des groupes identitaires (Beauchemin, 2004)? Citons, à ce sujet, la préoccupation de Tocqueville :

Que peut l'opinion publique elle-même, lorsqu'il n'existe pas *vingt* personnes qu'un lien commun rassemble ; quand il ne se rencontre ni un homme, ni une famille, ni un corps, ni une classe, ni une association libre qui puisse représenter et faire agir cette opinion? Quand chaque citoyen étant également impuissant, également pauvre, également isolé, ne peut opposer que sa faiblesse individuelle à la force organisée du gouvernement (Tocqueville, 1986 :463)?

Il faut ici considérer le mot « gouvernement » au sens large, potentiellement dénationalisé, où n'apparaît plus la dimension de l'aménagement sociopolitique des différences.

CINQ PROPOSITIONS DE REDÉFINITION
SOCIOLOGIQUE DU SUJET POLITIQUE QUÉBÉCOIS

CHAPITRE IV

GÉRARD BOUCHARD : ÉLARGIR LE CERCLE DE LA NATION

L'identité québécoise serait le résultat inachevé d'un parcours historique lui-même incomplet (Bouchard, 2001 :60). Il n'est pas étonnant, dès lors, que l'approche de Bouchard s'appuie sur l'analyse comparative des démarches nationales des collectivités neuves (Bouchard, 2001). L'identité n'est jamais statique, et elle doit s'adapter aux formes de la diversité particulière à chaque situation nationale. Au Québec, représentatif en cela de l'évolution du monde occidental (Bouchard, 2001 :401), on doit chercher à éviter toute trace d'ethnicisme dans la représentation identitaire, où le sujet politique québécois en viendrait à signifier l'adhésion au seul vécu canadien-français. En ce sens, la thèse de Bouchard s'inscrit dans une dynamique très actuelle, celle de la remise en cause du nationalisme par la réalité sociale qu'est le pluralisme. L'auteur se demande d'ailleurs « quel modèle conceptuel pourrait rendre compte d'une réalité aussi disparate, un peu déroutante même? » (Bouchard, 1999 :14) Pour Bouchard, la nation cohésive d'hier n'est qu'un masque (Bouchard, 2001 :403-404). La définition de la collectivité devient maintenant une manière nouvelle d'aménager, en la bonifiant, la continuité des différentes coexistences la composant. Il écrit, à ce sujet, que « [...] c'est en termes de co-intégration qu'il convient désormais de penser la nation » (Bouchard, 2001 :404).

Gérard Bouchard veut définir le sujet politique québécois à partir de traits culturels à conserver, à promouvoir, selon des critères redéfinis (Bouchard, 1999 :123-124). La nation québécoise serait d'abord une collectivité neuve solidement ancrée dans l'« américanité » (Bouchard, 2001 :12). Bouchard cherche à démonter les idéologies frileuses et mythiques ayant eu cours comme interprétations identitaires des thématiques principalement liées au

paradigme de la survivance (Bouchard, 2001 :107-110). La culture de la nouvelle « convergence » aura comme vecteur la langue française (Bouchard, 1999 :63). L'histoire du Québec est donc réécrite et actualisée, où la transcendance nationale serait assurée par la notion unificatrice de francophonie nord-américaine (Bouchard, 2001 :163). L'auteur cherche ainsi à dégager les contours d'un « cadre officiel d'intégration symbolique de l'ensemble de la société » (Bouchard, 2001 :29). Comme l'écrit Bouchard, « la langue française (c'est-à-dire la capacité de communiquer en français, sans exclusion des autres langues maternelles ou d'usage) devient le dénominateur commun de la nation culturelle » (Bouchard, 1999 :138). Il faut donc être locuteur de la langue française pour être Québécois, qu'elle soit ou non langue maternelle. Ce faisant, environ 6 % de la population, composé de ceux qui apprennent la langue et de ceux qui s'excluent volontairement de la collectivité en refusant de l'apprendre, est considéré extérieur à la nation (Bouchard, 1999 :63-64). L'inclusion « potentielle » de tous les Québécois permettrait, selon l'auteur, l'élargissement du cercle de la nation (Bouchard, 1999 :138).

Pour l'historien, la redéfinition cohésive du sujet politique ne peut se faire qu'à l'intérieur d'une francophonie nord-américaine vibrante. La langue française serait un liant suffisamment fort pour unir toutes les composantes de la « nouvelle » nation :

Le Québec est une collectivité neuve, comme toutes les collectivités des Amériques et de l'Australasie, mais contrairement à la plupart d'entre elles, il n'a pas eu souvent l'occasion d'exprimer pleinement ses rêves du Nouveau Monde, de concevoir et de mettre en train de véritables projets de commencement affranchis à la fois de sa dépendance à l'endroit du monde ancien et des contradictions nées de sa propre histoire. Les conditions d'une telle affirmation sont actuellement réunies, qui mettrait en forme en Amérique une société francophone originale, responsable de son destin (Bouchard, 1999 :75-76).

La francophonie se trouve investie d'un pouvoir considérable. Plus qu'un simple outil de communication, elle permet l'avènement d'une socialité caractérisée par une volonté commune renforcée (Bouchard, 1999 :62). L'outil communicationnel qu'est la langue française est aussi lieu de rassemblement de la diversité. L'écueil de l'ethnicisme serait, de ce fait, évité : « Le modèle de la nation québécoise comme francophonie nord-américaine [...] réduit à la langue française la place de la composante ethnique. » (Bouchard, 1999 :71) La mémoire est alors, pour Bouchard, une source d'identité collective malléable, à définir en

fonction d'un avenir qu'il faut d'abord provoquer. Le passé est un socle identitaire dont l'utilité varie en fonction des mythes et des symboles qu'on est susceptible d'y adjoindre *a posteriori* (Bouchard, 1999 :120). Afin de pallier l'absence de mémoire longue chez les Québécois, comme l'ont d'ailleurs fait d'autres collectivités neuves, l'auteur va loin sur cette voie (Bouchard, 2001 :381). Proposant une réécriture de l'histoire québécoise, il n'hésite pas à suggérer que l'on considère les Amérindiens comme étant les premiers Québécois (Bouchard, 1999 :117). Bouchard voit dans l'âme autochtone la dépositaire d'une spiritualité manquant aux Blancs (Bouchard, 2001 :394).

L'approche de Bouchard illustre le rôle de l'histoire et de l'historien quant à la définition d'un sujet politique cohésif. Le succès de l'entreprise n'est évidemment pas assuré, en raison de la réticence des principaux intéressés (Bouchard, 2001 :393). L'absence de mémoire longue serait par ailleurs une caractéristique des collectivités nouvelles. L'historien observe en effet que « l'histoire recommence avec la nouvelle collectivité qui s'édifie, l'imaginaire collectif se projette vers l'avenir, troquant la mémoire longue contre l'utopie » (Bouchard, 2001 :382). Chez Bouchard, l'histoire est soumise aux impératifs d'un présent qui ouvre l'avenir. C'est à partir de ce qui est actuel que nous pouvons le mieux saisir la continuité historique d'une collectivité donnée. L'auteur insiste sur le fait que le contexte historique dans lequel nous vivons influence grandement la redéfinition nationale d'une communauté (Bouchard, 2001 :50-51). L'empreinte culturelle est omniprésente mais le défi de l'histoire est de provoquer l'abstraction d'une socialité au-delà des contenus hétéroclites arbitraires qu'elle aurait pu concocter (Bouchard, 2001 :51).

4.1 Élargir le cadre de la nation à sa diversité constitutive

L'élargissement du cercle national que propose l'historien paraît être une adaptation au monde contemporain. Il s'agit de réaménager la nation en fonction de la diversité qui s'y exprime (Bouchard, 1999 :98). Le sujet politique émanant de cette entreprise sera maintenu par un double ancrage : un récit historique intégrant le pluralisme capable de communier à l'universel (Bouchard, 1999 :101), ainsi que la langue française qui pourra garantir l'unicité de l'expérience collective québécoise, vecteur de la nation culturelle (Bouchard, 1999 :62-63)

que Bouchard veut adjoindre à la nation civique. Mais c'est la langue qui maintiendrait l'« acte d'appropriation » (Bouchard, 1999 :28) souhaité par l'auteur. Nous pouvons saisir, chez Bouchard, la croyance dans le formidable instrument intégrateur qu'a été la langue pour la France. C'est elle qui a présidé à un jacobinisme culturel ayant résulté dans une rare homogénéité nationale (Bouchard, 1999 :39-40). Ce modèle, bien sûr, n'est plus de mise, qui s'adapterait difficilement à un environnement pluraliste. Mais l'importance « transcendante » accordée par Bouchard à la langue est donc capitale. Le sujet politique, en tant que « modèle de la nation québécoise » (Bouchard, 1999 :62), doit permettre l'élargissement du « nous collectif » par « [...] une configuration originale qui s'inspire des modèles classiques ou types idéaux les plus progressistes [...] » (Bouchard, 1999 :62-63). C'est la responsabilité unificatrice, dans un tel contexte, de la langue française, qui évoque le jacobinisme français. Le réseau des échanges, dans la langue de la majorité, favorisera le métissage, entraînant une ouverture inédite à la diversité (Bouchard, 1999 :64). L'éventuelle disparition de la référence canadienne-française n'est pas à redouter. D'ailleurs, cette filiation ne pourrait que nuire à l'intégration réussie de tous les Québécois (Bouchard, 1999 :68-70). Au dire de l'auteur, tout est donc à repenser « [...] en délaissant le paradigme de l'homogénéité pour adopter celui de la diversité » (Bouchard, 2001 :392-393). La réécriture de l'histoire nationale serait une manière d'actualiser le sujet politique québécois, de le détacher, comme ont tenté de le faire les Australiens par rapport à leurs origines pénitentiaires (Bouchard, 2001 :292), de sa dimension honteuse, refermée sur elle-même, ethnociste et canadienne-française, à laquelle très peu de nouveaux arrivants pourront s'identifier.

Les sociétés d'accueil sont vouées à cette nouvelle « sensibilité », dans le cadre d'une « révision du cadre national » (Bouchard, 1999 :15) où seraient avantagées les jeunes nations. En effet, le Nouveau Monde, moins ancré dans la tradition que les anciens pays, profiterait d'une fragilité permettant la flexibilité nécessaire à l'intégration de l'actuelle hétérogénéité sociale. Le compromis identitaire profiterait ainsi du doute national constitutif que partageraient les collectivités neuves (Bouchard, 2001 :395). Le sujet politique ayant une grande faculté d'adaptation aux différentes époques que traverse un peuple, il peut s'accommoder des exigences contemporaines ; la manière de se percevoir est un principe essentiellement actif, une construction justifiée par l'idéologie ambiante, en fonction de ce

qu'on veut accomplir collectivement. En percevant l'identité de la sorte, Bouchard soutient qu'on ne craint plus ses éventuelles métamorphoses. L'auteur souligne le dynamisme du nouveau symbolisme collectif :

Énoncer que ce qui tient lieu d'identité, ce qui lui est supérieur même, c'est le processus démocratique de recherche identitaire, de construction et de reconstruction symbolique. L'identité n'est pas innée, elle ne relève pas de l'héritage mais de l'adaptation. Elle est donc sans cesse à inventer. C'est pourquoi elle bouge toujours, elle admet des contenus hétéroclites et même contradictoires. C'est le refus de cette réalité qui crée la crise identitaire (Bouchard, 2001 :395).

La francophonie, lieu de cette cacophonie apparente, est censée orienter, un peu comme le ferait un chef d'orchestre, la multiplicité des points de vue. La souche est démantelée au profit de racines librement constituées par les citoyens (Bouchard, 1999 :78-80). Le sujet politique québécois sera déterminé autrement que par une tradition sclérosée, issue de la « souche » (Bouchard, 2001 :170). La rupture est radicale et offre le défi d'une conception nationale libérée, qui devra pourtant assumer sa nature changeante. La fluidité identitaire est le garant d'une participation du plus grand nombre à son élaboration pleine et démocratique. Des filiations sont proposées, à garder ou à rejeter, au besoin (Bouchard, 1999 :89). En ce sens, la diversité défendue par Bouchard est comparable à l'idéologie du bricolage identitaire¹¹, à cette différence près qu'elle s'applique maintenant au sujet politique.

Le Québec est un *work in progress* ouvert à l'altérité, où le sujet politique est délivré des préjugés qui l'ont auparavant bloqué dans son évolution (Bouchard, 1999 :110). L'une des caractéristiques de ce sujet politique est sa grande souplesse et donc sa propension à suivre la direction sociétale contemporaine (Bouchard, 2001 :50-52). En rompant avec l'histoire telle qu'elle fut écrite (Bouchard, 1999 :110), ce sujet échappe à la mémoire tronquée, celle d'un Canada français refermé sur lui-même, ce qui est nécessaire dans l'optique où il doit foncer vers l'avenir et se réaliser sans le poids des choses mortes, devenues encombrantes. L'effort, dans un tel contexte, est clairement révolutionnaire et c'est lui qui façonne le sujet politique, allant jusqu'à le redéfinir complètement. Le Québécois de souche canadienne-française, particulièrement actif dans la réfection de ses origines, n'a que faire de la téléologie traditionnelle, car c'est le présent qui déterminerait son passé

¹¹ Voir, à ce sujet, l'approche de Maillé, à la page 38 de notre étude.

communautaire (Bouchard, 2001 :50). Plus précisément, nous assistons à l'établissement d'une sorte de processus téléologique inversé, où l'univers des morts est tracé par celui des vivants (Bouchard, 1999 :126-127). Une telle démarche peut suggérer que « [...] le passé, lui aussi, devient en quelque sorte imprévisible » (Bouchard, 1999 :119). L'identité est ici volonté et existence, elle n'est plus donnée mais construite. Le sujet politique, à la manière de l'individu postmoderne lui donnant naissance, se choisit une identité à la mesure de ses aspirations.

Bouchard parvient, en utilisant la mémoire et l'identité, à donner à la collectivité une agilité étonnante qui lui permet, du moins théoriquement, de mieux canaliser la synergie sociale vers l'« utopie » à construire. Vue sous cet angle, l'entreprise de l'historien est un pari démocratique (Bouchard, 1999 :75). Il reste à savoir à quel point survit, plus ou moins consciemment, une réalité sociale objective, indépendante de la volonté collective. Ouvrant la voie à une compréhension complexifiée de ses origines, le sujet politique québécois retrouverait ainsi sa cohérence et serait à même de mieux saisir la multiplicité des influences ayant permis son évolution. La mouvance du sujet politique voulue par Bouchard implique une constante incertitude. Des choix sont « négociés » parmi la multitude des nouvelles interprétations maintenant disponibles des origines (Bouchard, 1999 :122). Ce processus favorise autant l'évolution personnelle du citoyen que la recherche d'une éthique sociale (Bouchard, 1999 :122, 125). Par sa méfiance envers l'histoire connue, plus ou moins propagandiste, l'historien peut se retrouver dans une situation difficile, où le vrai rivalise avec l'utile (Bouchard, 2001 :206).

L'idée d'expurger du discours identitaire québécois l'agressivité et le ressentiment est avancée par Bouchard : « [...] la narration qui en est proposée doit être conçue et exprimée dans un langage qui convient à la science historique lorsqu'elle veut remplir une fonction civique et s'adresser à l'ensemble d'une société pluraliste. » (Bouchard, 1999 :139) Le concept d'identité peut alors perdre ses aspérités émotives, d'où un sujet politique québécois plus objectif, se situant à un niveau de compréhension sensiblement différent. L'auteur affirme que le caractère dramatique de l'expérience canadienne-française serait maintenu et amplifié par l'élargissement de la nation (Bouchard, 1999 :138-139). Il doit cependant être

délesté de la charge trop émotive du discours identitaire traditionnel, qui peut effaroucher un citoyen peu familier avec le désarroi pointu qu'il exprime. Bouchard ne s'arrête pas à l'hypothétique valeur sociale de la frustration collective au Québec.

La tentative de redéfinition du sujet politique avancée par l'auteur favoriserait la réalisation nationale de la collectivité neuve, tout en faisant en sorte que le passé « réel » ne se brouille pas à la suite d'une telle entreprise. Bouchard veut inclure dans le concept de francophonie nord-américaine la prépondérance politique, atténuée, de l'ethnie d'origine canadienne-française, ce qui semble impératif dans un monde où les divisions ethniques sont dénoncées (Bouchard, 1999 :69-72). Le projet de la souveraineté du Québec peut alors rester, en toute légitimité, l'ambition émancipatrice du sujet politique québécois. Cette caractéristique ressort de l'entreprise comparative des collectivités neuves menée par l'auteur (Bouchard, 2001). Le constat quant à l'évolution politique du Québec est implacable : « Au sein des itinéraires considérés, le Québec fait un peu bande à part dans la mesure où, avec Porto Rico, il est l'une des seules collectivités à ne pas avoir atteint la souveraineté politique. » (Bouchard, 2001 :369) Mais le sujet politique doit constamment démontrer son ouverture, en relation avec les exigences actuelles de la pensée occidentale (Bouchard, 2001 :50-51). La francophonie nord-américaine professerait, dans cette optique, une plus grande inclusion :

[...] à propos du Québec, on parle souvent de la culture française, alors qu'il s'agit en réalité d'une culture francophone originale, qui s'est nourrie de divers apports sur le continent et qui, de plus en plus, s'en fait un trait distinctif. Dans cet esprit, il nous paraît hautement pertinent de construire l'histoire nationale selon l'acception la plus extensive et la plus inclusive de la nation québécoise [...] (Bouchard, 1999 :118-119).

L'objectif est clair, et il propose à tous de rejoindre un courant national cohérent.

4.2 La nation québécoise telle que définie par les élites

Selon Bouchard, l'élaboration du sujet politique a surtout été tributaire de l'élite intellectuelle de la nation. Ses dimensions normative et idéologique en ont dépendu

principalement. Mais l'historien reste conscient des limites du discours en ce qui concerne la détermination des paramètres de l'identité collective. Il écrit d'ailleurs, à ce sujet :

[...] les constructions discursives [...] contribuent directement à construire l'imaginaire, elles revendiquent l'existence de la nation, elles fixent les contenus de l'identité, elles énoncent ses prémisses, ses contours, elles expriment ses états d'âme. [...] le discours est mobilisé par la culture nationale. Celle-ci voudra aussi s'annexer un patrimoine coutumier (rituels, fêtes, danses, chansons...), surtout celui des classes populaires, afin de se donner une consistance pour ainsi dire objective, empirique – alors que les produits de la culture savante gardent toujours le caractère un peu arbitraire et fragile de ce qui est fabriqué (Bouchard, 2001 :31).

La réécriture historique suggérée favoriserait davantage l'implication des citoyens dans la composition du sujet politique national. Cette forme de démocratisation est saluée par Bouchard (Bouchard, 1999 :109). Mais ce travail de construction narrative de l'identité soulève l'interrogation suivante : dans quelle mesure le discours souhaité par les intellectuels d'une « nation » peut-il être considéré vrai ou faux? Bouchard refuse de répondre à cette question : « Nous éviterons aussi de nous demander (au contraire de certains auteurs) si l'imaginaire national était le fruit d'une quête authentique ou d'une falsification ; ce serait déroger à une règle fixée au départ. » (Bouchard, 2001 :29) En rejetant une approche plurinationale assimilée à l'ethnicisme Bouchard adopte une interprétation apparentée à celle des tenants de la nation civique, privilégiant les droits du citoyen (Bouchard, 1999 :68). Il présente d'ailleurs « [...] la possibilité, au Québec, d'une nation culturelle qui se superpose à la nation civique (ou au peuple) » (Bouchard, 1999 :62). Cependant, la nation civique, laissée à elle-même, découlerait d'« [...] une vision réductrice de la société, trop étroitement centrée sur la rationalité du droit et sur les privilèges de l'individu » (Bouchard, 1999 :22). Le sujet politique, par la culture nationale d'une francophonie nord-américaine, est donc appelé à s'élever au-dessus des conditions favorisant l'horizontalité juridique des rapports sociaux. Pour l'auteur, il s'agit d'établir sa transcendance élargie, à partir des fondements incertains du pluralisme (Bouchard, 2001 :392-395).

CHAPITRE V

LA NATION CIVIQUE CHEZ CLAUDE BARITEAU

Pour Claude Bariteau, le nouveau sujet politique québécois doit absolument advenir d'une république de citoyens vidée de son contenu culturel antérieur (Bariteau, 1998). L'univers poursuivi, calqué sur la vision du sociologue allemand Jürgen Habermas, est un milieu délibératif, culture commune procédurale, déprise des contingences nationales traditionnelles, qui ne peuvent faire autrement que de braquer ceux qui ne les partagent pas. Le modèle prôné par Bariteau favorise grandement les droits individuels aux dépens des droits collectifs (Bariteau, 1998 :147), qui n'ont plus alors d'assise réelle, relégués dans la vie privée des individus. Si le Québec est tenté par la souveraineté, une démarche culturelle ne peut s'imposer, ou c'est plutôt en second lieu qu'elle en viendra à se développer. Elle ne doit plus converger vers les intérêts d'un groupe particulier. En partant du nouveau forum, délibératif et démocratique, une culture commune se développera, qui en sera une d'inclusion¹². Ce faisant, Bariteau se défend bien de vouloir éconduire la culture québécoise telle que nous la connaissons (Bariteau, 1998 :377).

Les Québécois doivent se libérer du carcan ethno-nationaliste dont ne serait pas encore sorti le néonationalisme issu de la Révolution tranquille (Bariteau, 1998 :162). Faire coïncider la nation avec l'idée d'une ethnie n'est plus indiqué à notre époque. Par contre, l'auteur associe la notion de « peuple québécois » à celle de la souveraineté à venir (Bariteau, 1998 :167, 285-286). Un sujet politique essentiellement civique est souhaité, où la

¹² Geneviève Mathieu nous rappelle, dans *Qui est Québécois? : Synthèse du débat sur la redéfinition de la nation*, que « le patriotisme constitutionnel cherche en priorité à situer l'identité nationale dans le champ juridico-politique [...] » (Mathieu, 2001 :58).

communication entre citoyens déterminera les orientations sociales à choisir (Bariteau, 1998 :193-194). Bariteau appuie une éthique purement délibérative, bien encadrée par un univers juridique et constitutionnel. Se forge ainsi une trame identitaire sur le modèle, à la fois « désincarné » historiquement et théoriquement plein d'humanité, mis de l'avant par Habermas¹³, où le débat est investi de la tâche de dégager une position à partir de laquelle les conflits pourraient être aménagés. Comme l'écrit Bariteau, concernant cette approche :

[...] dans un contexte multiculturel et multiethnique, une culture au sens large n'a pas besoin d'être partagée par tous les citoyens d'un État souverain. Une constitution ainsi fondée garantit aux minorités ethniques et aux communautés culturelles des droits de coexistence avec une ou des majorités culturelles. [...] Cette définition, bien sûr, présuppose l'existence de droits individuels et surtout de personnes, individus ou sujets légaux, porteuses de ces droits et décidées, d'un commun accord volontairement affirmé, à former une communauté juridique d'associés à la fois libres et égaux (Bariteau, 1998 :131-132).

Rappelons le contexte où naît cette idéologie, soit celui de la nation allemande très cohésive, où le sujet politique culpabilisé, à cause de cette tache dans son histoire que constitue le nazisme, fait face au défi d'une ouverture inédite par rapport aux groupes minoritaires, relativement peu nombreux, habitant son territoire¹⁴. L'expérience historique, dans la mesure où elle appartient à une communauté de sens, y devient, par définition, suspecte (Bariteau, 1998 :162). Elle est un facteur d'exclusion potentielle de diverses catégories de citoyens. En adaptant ce modèle militant pour l'unification européenne, où la nation allemande conserverait un poids important, Bariteau s'inscrit dans une conception identitaire qui désamorce toute forme de nationalisme ethnique (Bariteau, 1998 :146-147). Cette conception semble favoriser les grands ensembles politiques, au delà des divergences amplifiées qui ont encouragé les divisions antérieures. Le préjugé favorable au fédéralisme, chez Habermas, nous paraît résolu :

[...] l'indépendance nationale ne s'acquiert bien souvent qu'au prix de guerres civiles, de nouvelles répressions ou de problèmes secondaires qui perpétuent les conflits initiaux sous des signes inversés. Il en va autrement au Canada où l'on cherche raisonnablement une solution fédéraliste qui laisse intact l'État dans son ensemble [...] (Habermas, 1998 :224).

¹³ Voir, entre autres, Jürgen Habermas, *De l'éthique de la discussion* (Habermas, 1999).

¹⁴ On peut d'ailleurs consulter, à ce sujet, Michel Seymour dans « La nation civique chez les intellectuels souverainistes », dans *La Nation en question* (Seymour, 1999 :33-43), où les positions de Bariteau et d'Habermas sont évaluées. Notons également la critique du patriotisme constitutionnel par G. Mathieu (Mathieu, 2001 :47-72).

Puisque l'égalité qui est recherchée par Bariteau ne doit pas s'appuyer sur la référence à un quelconque passé collectif, on peut croire que l'identité est ici exprimée en deux temps : elle serait d'abord utilisée politiquement, et de manière très discrète, afin de donner au groupe d'origine canadienne-française un État national qu'il peut mieux diriger en fonction de ses aspirations, pour se saborder ensuite et devenir non pertinente, relevant essentiellement du domaine privé. Nous supposons que ce changement de vitesse identitaire est implicite dans le discours de Bariteau, sans quoi l'établissement d'un nouvel État national perd sa nécessité. En effet, mettant de l'avant un régime démocratique modulé par la prépondérance de la Charte des droits et libertés de la personne, le Canada actuel serait en mesure d'assurer l'égalité de ses citoyens sans que la référence ethnique vienne troubler la donne (Seymour, 1999 :33-42). La justification d'un nouveau paradigme politique nécessite une interprétation se fondant sur un sujet politique empêché, d'une manière ou d'une autre, dans son développement. Pour l'auteur, la communauté d'appartenance idéale se définit politiquement. Afin d'illustrer sa thèse, il en vient à rivaliser avec l'approche multiculturelle canadienne :

Ma première question concerne les communautés culturelles et les minorités ethniques. Lorsqu'il y est fait référence dans le programme du Parti québécois, c'est uniquement à titre de relais pour mieux intégrer les immigrants à la société québécoise de culture française. N'y aurait-il pas lieu de leur accorder une plus grande importance? De valoriser leur développement et d'inviter leurs membres à participer à l'élaboration d'une culture politique commune (Bariteau, 1998 :149)?

La première dimension identitaire québécoise, d'origine communautariste, implicite chez l'auteur, « impose » d'abord un État national aux communautés ethniques, jouissant déjà d'une reconnaissance relativement importante dans le Canada, pour ensuite leur proposer un épanouissement maximal au sein d'une société « horizontale » qui ne serait plus orientée, du moins théoriquement, en fonction des besoins de la majorité (Bariteau, 1998 :160-161). Le mécanisme de ce décrochage ne semble pas clair dans l'ouvrage. C'est alors que prend place la seconde dimension identitaire, explicite dans le texte (Bariteau, 1998 :167-168), essentiellement définie par l'interaction civique vécue dans l'espace francophone nouvellement émancipé. Rappelons-nous qu'un sujet politique calqué sur le modèle civique, tel celui en vigueur au Canada, est censé désamorcer les revendications collectives.

L'identité, allégée du vécu communautaire, y renonce officiellement au sens de l'expérience collective historique afin de mieux définir une dynamique éthique rationnelle et par hypothèse éclairée. Paradoxalement, Bariteau dénonce un Canada où « [...] seuls des individus, fussent-ils d'origine française, peuvent envisager un avenir florissant » (Bariteau, 1998 :242). C'est pourtant ce que promet la privatisation de l'identité, ultérieure à la fondation d'un État forgé par l'identité collective. La nation civique de Bariteau est donc en rupture avec une démarche culturelle assumée collectivement et exposée publiquement, souhaitée par les individus la partageant, telle que l'a traditionnellement véhiculée l'indépendantisme. Mais pour Bariteau, « [...] une démarche foncièrement démocratique ne peut présupposer que le groupe majoritaire puisse imposer les éléments de la culture qui le définit » (Bariteau, 1998 :163). Or, le premier temps du sujet politique québécois qu'il propose pourrait bel et bien privilégier « [...] une forme de vie au détriment des autres » (Habermas, 1998 :224), ce que semble interdire l'approche d'Habermas. En effet, pour le sociologue allemand, le contentieux politique canadien porterait essentiellement « [...] sur le type et le degré des compétences étatiques qu'il s'agit de transférer à la province de Québec » (Habermas, 1998 :224).

L'identité québécoise, prouvée et rassurée, consolidée par la création de « son État », peut maintenant se retirer dans la sphère privée et laisser place à un agir communicationnel épuré, sujet politique inscrit dans le patriotisme constitutionnel (*l'intersubjectivité supérieure* de Habermas (Habermas, 1998 :270)), sorte de marché identitaire autorégulateur dont la forme francophone assurerait une reconduction de la particularité de l'entité d'origine canadienne-française (Bariteau 1998 :196-197). L'une des caractéristiques principales de cette identité est son imprévisibilité fondamentale, ancrée dans son paradoxe fondateur :

Dans un projet politique en milieu multiculturel, il importe de ne pas lier langue et culture d'appartenance. Par ailleurs, cela n'implique aucunement de minimiser l'importance de la culture québécoise ou de la culture du Québec. Au contraire, il faut seulement éviter de normaliser son contenu et son apprentissage. La langue doit plutôt être associée à la citoyenneté et la culture du Québec, à ce qui se construira collectivement dans le respect de la diversité. Le reste viendra avec le temps. Et ce reste sera le fait du dynamisme des forces en présence à l'intérieur d'un État dont la langue officielle sera le français. Pas la résultante d'un choix imposé (Bariteau, 1998 :163).

Le sujet politique avancé par Bariteau est le résultat d'une démarche qui se veut particulièrement ouverte au pluralisme. Cette socialité irait clairement au-delà des seuls intérêts de la majorité d'origine française (Bariteau, 1998 :122-123). La question est de savoir le moment précis où est censée se produire la privatisation de l'identité culturelle des citoyens québécois. Dans la démarche exposée, ce processus semble aller de soi, enclenché aussitôt qu'est proclamée l'indépendance du Québec (Bariteau, 1998 :376). Si cette privatisation s'effectue avant un éventuel référendum sur la souveraineté, elle met pourtant en péril le projet indépendantiste québécois, soudain injustifié. Si elle a lieu après la proclamation du nouvel État, ce délai risque d'invalider la conception de l'identité civique défendue par l'auteur. Bariteau se plaint, au sein du Canada actuel, de « [...] l'impossibilité de faire valoir des droits collectifs [...] » (Bariteau, 1998 :372-373). Ce nationalisme civique, s'il est appliqué, neutralise le projet souverainiste au Québec.

Le sujet politique québécois, expurgé de toute référence à l'ethnie (Bariteau, 1998 :163), après avoir choisi son nouvel État, devient une force « neutre », mais néanmoins synergique (Bariteau, 1998 :353). L'État assure l'existence des différentes communautés qui le composent tout en évitant le piège des définitions nationales « intérieures », pouvant nourrir d'éventuelles visées partitionnistes (Bariteau, 1998 :136). Le sujet politique mis de l'avant par Bariteau possède une dimension transcendante certaine, exigeant des citoyens un acte de foi dans un système décrit comme optimal. Épuré des scories de réflexes ethniques inhérents à la nature des peuples, il comporterait une dimension révolutionnaire considérable dans la mesure où il fait table rase des droits collectifs fondés sur la mémoire, la culture ou l'appartenance (Bariteau, 1998 :131-132). Il en va ainsi chez Habermas, où « le point de vue écologique de la conservation des espèces n'est pas transposable aux cultures » (Habermas, 1998 :226). Pour Bariteau, le néonationalisme québécois, fondé culturellement, est sans issue (Bariteau, 1998 :127). L'unique façon d'impliquer activement les communautés constituant le Québec dans l'élaboration d'un véritable projet de société, comme celui de l'indépendance, est l'atteinte d'un niveau supérieur d'organisation sociale : « Faire ce saut, c'est privilégier l'adoption d'un cadre constitutionnel fondant une communauté juridique d'associés libres et égaux. » (Bariteau, 1998 :162) Il en va de l'existence du sujet politique québécois, qui disparaîtrait, autrement, en tant qu'univers de sens. Dans l'éventualité d'un NON nettement

majoritaire, au cours d'un prochain référendum, Bariteau n'hésite pas à parler de « [...] la mort d'un peuple en émergence, celui du Québec » (Bariteau, 1998 :329).

5.1 La mutation civique du sujet ethnique canadien-français

En permettant le redressement historique porté collectivement comme geste menant à la création du nouveau territoire national, le sujet politique québécois se transforme et atteint de la sorte, par catharsis, la dimension abstraite de l'identité citoyenne. Mais Bariteau paraît utiliser à contresens le modèle théorique auquel il se réfère. L'Allemagne que Habermas veut voir rejoindre l'Europe est celle qui émerge des affres du nationalisme et qui cherche à se refonder sur le patriotisme constitutionnel (Habermas, 1998 :107). La crédibilité de la démarche de Bariteau réside au sein d'un processus diachronique. Comme nous l'écrivons plus haut, il s'agit d'une démarche en deux temps, l'une étant implicite dans le texte, et l'autre, explicite, correspondant aux exigences d'une époque à la recherche de valeurs universelles permettant de surmonter intellectuellement les divergences les plus profondes. On peut, en conséquence, imaginer un agir communicationnel facilement réversible qui, au nom de la synergie pure produite par la communication, voudrait rejoindre un ensemble plus vaste, d'autant plus que la langue, avec la traduction simultanée de plus en plus disponible, n'est probablement plus un outil générateur de graves divisions. Bariteau insiste d'ailleurs sur une certaine *volatilité* de l'identité civique québécoise :

[...] je veux faire une mise en perspective. Dès que seront précisés et définis les contours d'une façon d'être Québécois, nous aurons en main des alignements qui ne seront d'aucune façon figés à tout jamais. Aussi devrait-on les traiter essentiellement comme des points de repère utiles à un moment donné de l'histoire du Québec. Donc des points de repère susceptibles d'être modifiés, améliorés ou abandonnés à tout moment (Bariteau, 1998 :201).

Il existe, chez Bariteau, une identité civique à construire dans un deuxième temps, en dehors des paramètres de l'identité traditionnelle, fondée culturellement, donc facilement attaquable par les détracteurs de l'indépendance du Québec (Bariteau, 1998 :376). Les éventuels réflexes de nature ethnique y sont neutralisés par la démocratie et le partage équitable de la richesse collective (Bariteau, 1998 :169). Une telle approche suppose le « liant » de la civilité, où celle que nous connaissons déjà serait plus efficace, favorisée par

des échanges engendrés par un modèle civique épuré. C'est ici qu'apparaît le caractère « social » du projet de société mis de l'avant par l'auteur, qui suppose que la nouvelle identité civique se fonderait sur une éthique du « vivre-ensemble » intensifiée, se déroulant en français, « débordant en quelque sorte les cercles politiques et le recours aux experts, mais renforçant la lutte aux inégalités et consolidant les solidarités en misant sur les besoins fondamentaux » (Bariteau, 1998 :193-194).

Le sujet politique selon Bariteau, dans son deuxième temps, est un souhait, une utopie appelant une socialité intense et positive, de nature civique. En tant qu'objectif à atteindre, il demeurerait, tout comme la souveraineté qui lui permettrait de prendre forme, en dehors du vécu actuel des Québécois. Il prend le relais d'une ancienne identité ayant perdu sa légitimité publique, une fois l'indépendance accomplie, en raison de son caractère insuffisamment rassembleur. Mais soulignons que l'auteur insiste sur le « lien » culturel que demeure la langue française (Bariteau, 1998 :129). C'est par elle que continue à s'exprimer l'affirmation culturelle de la collectivité francophone. On assiste à une refonte identitaire où le premier temps de l'identité, incarnant officiellement un passé québécois désamorcé, est déplacé du collectif au personnel, observant en cela un processus de « privatisation » identitaire. On ne réinterprète pas nécessairement l'histoire, mais elle se déplace et n'a droit de cité que par l'intermédiaire de la formulation citoyenne. Cette transformation aura permis de démettre l'ancien sujet politique québécois, enlisé dans la logique de l'*Indirect Rule* (Bariteau, 1998 :13), où le peuple conquérant se réserverait les prérogatives de la souveraineté nationale tout en laissant à la population conquise l'administration des questions secondaires d'ordre local. La suggestion d'une téléologie collective survivant à celle fondant le nouveau sujet politique est ainsi démontée. Le forum citoyen observe en permanence son propre « code d'éthique », axé sur la langue française que partagent majoritairement les citoyens québécois (Bariteau, 1998 :192-193). Cette forme identitaire évoluée, essentiellement démocratique et « méconnue » dans le Canada actuel, resterait à vendre et à prouver, mais pourrait favoriser le choix de l'indépendance politique à l'occasion d'un prochain référendum. On espère ainsi « [...] révéler les orientations principales qu'entendent privilégier les souverainistes en matière de vie démocratique, de droits sociaux, de droits autochtones et de droits des minorités » (Bariteau, 1998 :199).

5.2 Identité, citoyenneté et minorités dans un Québec du patriotisme constitutionnel

Dans le Canada, Bariteau perçoit un ensemble niant la spécificité québécoise. Le modèle multiculturel mis de l'avant dans le présent système politique aurait comme effet d'invalider toute définition culturelle du projet souverainiste (Bariteau, 1998 :376). Mais alors, la proposition civique avancée par Bariteau ne ressemble-t-elle pas à s'y méprendre au multiculturalisme canadien, dont il faudrait reconduire les effets neutralisants sur l'autodétermination des collectivités? L'identité civique, ainsi dégagée des contingences culturelles, ne donne guère prise à des revendications collectivement portées. C'est la raison pour laquelle Bariteau critique la culture de convergence prônée par les néonationalistes québécois (Bariteau, 1998 :138). La thèse du cône central d'intégration y est prestement écartée (Bariteau, 1998 :160). L'auteur critique la reconnaissance accordée aux « nations » (Bariteau, 1998 :149) autochtones et aux anglophones du Québec, alors que les communautés culturelles n'en auraient aucune.

Pour Bariteau, la culture politique commune est le moyen d'un dynamisme multiculturel acceptant la non-intégration *culturelle* des communautés ethniques (Bariteau, 1999 :149). Le patriotisme constitutionnel remplirait donc, en soi, une importante fonction culturelle (Bariteau, 1998 :149). L'auteur prend acte du pluralisme québécois tout en proposant de le désamorcer dans sa dimension inquiétante, reliée à d'éventuelles revendications territoriales. Une reconnaissance des communautés culturelles est proposée, dans leur dimension folklorique, qui « [...] n'implique aucunement la définition de droits collectifs » (Bariteau, 1998 :150). La préservation du modèle québécois étant invoquée, il s'agit de savoir ce qui l'engendre essentiellement. L'identité citoyenne de Bariteau, dans la mesure où elle définit l'établissement d'une communauté de sens particulière, envisage la construction du sujet politique à partir d'un point de vue citoyen dépris des contingences culturelles (Bariteau, 1999 :131). Mais il faut alors trouver comment il parvient à se démarquer du modèle canadien. La culture, ainsi « privatisée », est-elle entièrement canalisée par le citoyen? Le sujet politique de Bariteau se trouverait alors dans la position paradoxale

où il serait parvenu à imposer, par la langue et l'indépendance du Québec, ce qui est prétendu secondaire, soit l'identité culturelle de la majorité en contexte pluraliste.

CHAPITRE VI

MICHEL SEYMOUR : DES NATIONS DANS LA NATION

Le Québec, selon l'approche de Seymour, est une nation sociopolitique où évoluent, principalement, une majorité nationale francophone et une minorité nationale anglophone (Seymour, 1999 :103-111). Les autochtones forment, quant à eux, des nations qui ne s'identifient pas à la question québécoise. Selon cette thèse, un nouveau contrat est souhaitable entre la majorité et la minorité, où la reconnaissance des anglophones en tant que minorité les inscrirait de fait dans une identité québécoise effective : la reconnaissance de la majorité francophone devient, ici, acceptation identitaire. Pour l'auteur, qui s'éloigne de la conception nationale exclusivement civique, il faut tenir compte des autres réalités de la nation (Seymour, 1999 :30). La nation « ethnique » transcende, ici, la définition réductrice qu'on en donne souvent. Le sujet politique national « classique » serait beaucoup plus qu'ethnique : un travail sociopolitique d'autoreprésentation qui en vient à forger une socialité typique, où évolue une majorité nationale, la plus nombreuse, au monde, à partager un même bagage culturel et historique sur un même territoire (Seymour, 1999 :117). Se disant inspiré du réel, le philosophe considère que les différentes nations partagent l'espace québécois de la communauté politique, elle aussi nation, mais à un autre niveau. Les immigrants ne forment pas un groupe national protégé constitutionnellement : ils sont appelés à s'intégrer à l'un des groupes nationaux principaux. Seymour accepte néanmoins le multiculturalisme, qui n'affecterait pas l'harmonie du sujet politique unitaire que représente la nation sociopolitique, caractérisé par le respect des institutions communes (Seymour, 1999 :73).

La nation semble donc, pour l'auteur, relever de la réalité sociopolitique (Seymour, 1999 :113-129). Afin d'exprimer son point de vue, il croit important de préciser que tous les concepts de nation sont, dans ce contexte, indispensables (par exemple, les nations ethnique, civique, culturelle, diaspora) (Seymour, 1999 :97). Le sujet politique qui émane de la réalité observée peut très bien s'accommoder d'autres langues et cultures que celles du groupe formant la majorité nationale (Seymour, 1999 :113). La nation sociopolitique est un entrelacs accepté par les nations le composant, dont la « réalité nationale » serait inféodée à la transcendance exercée par le sujet politique englobant. L'auteur parle ici de « volonté de vivre en commun » (Seymour, 1999 :113), au sein de l'univers sociopolitique qu'est le sujet politique québécois. Telle que définie par Seymour, la nation sociopolitique semble ainsi vouloir incarner la réalité d'un sujet politique devant avoir préséance sur les minorités. Pour Seymour, la nation dont il est question dépend, d'abord, d'une majorité nationale comme condition essentielle de son existence (Seymour, 1999 :102). Refusant le manichéisme, véhiculé par Trudeau, voulant qu'une nation soit civique ou ethnique (Seymour, 1999 :104), le philosophe campe ailleurs le cœur de l'existence nationale. Son point de vue témoigne d'une réalité fonctionnelle, qui n'a pas nécessairement à se traduire par un État souverain :

En résumé, la nation telle que je la conçois ici est une communauté politique composée d'une majorité nationale et, si l'on en trouve sur le territoire, de minorités nationales et d'individus ayant d'autres origines nationales. Les deux concepts les plus importants sont ceux de majorité nationale et de communauté politique. Puisque le premier concept est sociologique et que le deuxième est politique, je dis qu'il s'agit d'une conception sociopolitique de la nation (Seymour, 1999 :103).

Dans cet ensemble québécois existe une minorité nationale principale, formée par les Anglo-Québécois, qui est le prolongement de la majorité nationale du Canada (Seymour, 1999 :117). La langue de l'ensemble sociopolitique reste cependant le français qui régit la culture publique commune (Seymour, 1999 :118).

6.1 Une définition formelle de la nation sociopolitique

S'insurgeant donc contre la dichotomie ethnique/civique dans laquelle on a voulu enfermer le débat concernant la nation québécoise, Seymour cherche à définir sa conception de la nation (Seymour, 1999 :104-105). L'auteur présente les caractéristiques témoignant de

la complexité de la nation sociopolitique, qui sont au nombre de 10 (Seymour, 1999 :105-111). Nous résumons succinctement ces points : 1) Basé sur la communauté majoritaire, le sujet politique national peut être à la fois multiculturel et multiethnique. Il réfute ainsi l'homogénéité ethnique traditionnelle ; 2) La nation est définie en fonction d'une majorité, de communautés minoritaires et d'un territoire. C'est là que sont établies des conventions qui dépassent l'ethnicisme ; 3) La nation sociopolitique n'est pas une vue de l'esprit, elle est. Ce sujet politique peut s'épanouir au sein d'un État multinational. La souveraineté n'est pas, pour lui, obligée ; 4) La nation sociopolitique ne dépend pas nécessairement de la langue. Des réseaux d'influences différents, à l'œuvre sur des territoires distincts, peuvent aussi caractériser un groupe homogène. La portée ethnique de la nation sociopolitique est ainsi réduite ; 5) La nation étant le résultat d'un réseau d'influences (morales, politiques, culturelles), elle n'est pas assimilable à la nation culturelle, transcendant les frontières territoriales. On s'éloigne ainsi du point de vue ethnique ; 6) Contrairement au cas des nations ethniques, la nation sociopolitique est essentiellement historique et non reliée à la biologie. Elle comprend les individus ayant d'autres origines nationales, qui pourront intégrer la communauté majoritaire ou minoritaire, une ou des minorités nationales (prolongement d'une majorité nationale ou d'une nation voisine), dont le rôle fondamental est reconnu et les droits protégés, et une majorité nationale, « [...] identifiée à partir de l'existence sur le territoire du plus important échantillon d'individus parlant une langue donnée et livrés à un contexte de choix spécifique » (Seymour, 1999 :108). Se méprendre sur la nature de ces regroupements peut entraîner la dérive idéologique qu'est le partitionnisme ; 7) L'appartenance à la nation sociopolitique se situe entre la subjectivité civique (adhésion volontaire à une communauté politique), et l'objectivité ethnique (participation involontaire à une lignée raciale et culturelle). S'il y a majorité s'identifiant à cette communauté politique, cette dernière englobe l'ensemble de la société ; 8) Bien qu'elle se fonde sur une communauté linguistique majoritaire, langue commune, la nation sociopolitique n'utilise pas la langue pour imposer une vision uniforme du monde. Le langage y est donc, d'abord et avant tout, un « système de règles conventionnelles », qui ne véhicule pas l'« âme du peuple » (comme dans l'approche nationale ethnique) (Seymour, 1999 :109) ; 9) La nation sociopolitique est multiforme : elle peut adopter les contours d'un État souverain, mais cela n'est pas nécessaire. L'État multinational existe bel et bien. La nation sociopolitique peut

aussi être pluriculturelle et multiethnique, mais cela n'est pas une nécessité. Il faut rester ouvert à des conceptions de la nation qui n'enferment pas la réalité nationale dans la souveraineté ou l'ethnicité ; 10) Hors de la dichotomie ethnique/civique, le « nationalisme » mérite d'être réhabilité, car il témoigne de la réalité sociopolitique de la nation.

Dans une telle conception de la nation, l'individu n'est pas libre de s'autoexclure : il participe à la réalité du sujet politique, dans le milieu sociopolitique où il évolue. Comme le signale, à cet égard, Seymour, « [...] la nation québécoise apparaît comme une communauté politique d'un certain type, et les individus qui sont intégrés au sein de cette communauté politique sont des membres de la nation » (Seymour, 1999 :121). La nation québécoise, dans sa définition sociopolitique, est garante d'une approche pluriculturelle et pluriethnique (Seymour, 1999 :73). Tous les groupes qui participent au sujet politique, respectueux du pluralisme, ont alors l'obligation morale de reconnaître la nation québécoise. Pour Seymour, cette obligation est centrale : ceux qui refusent de s'y conformer devraient, logiquement, quitter le territoire québécois (Seymour, 1999 :116). La tolérance doit être uniformément répandue : La nation sociopolitique, en tant que sujet politique québécois, serait l'autoreprésentation qu'a d'elle-même une majorité de Québécois. Ce concept se veut inclusif, mais l'auteur pourrait sous-estimer la puissance des rapports de force formant le sujet politique. L'obligation morale appliquée, par exemple, à la collectivité anglo-québécoise, ne fait aucunement référence à ses moyens politiques effectifs. La « reconnaissance », dans ce cas, peut être dirigée par les moyens politiques dont dispose la minorité nationale. Soulignons que Seymour n'accorde le droit à l'autodétermination qu'aux nations sociopolitiques, définies par la présence, sur leur territoire, d'une majorité nationale. Dans le cas du Québec, « il s'agit de la plus importante concentration de gens de langue française ayant cette histoire et cette culture dans le monde entier » (Seymour, 1999 :117).

6.2 Les fondements du droit à l'autodétermination

En ce qui concerne les Anglo-Québécois, il est question d'une communauté politique reconnue, certes, mais en tant que prolongement de la nation sociopolitique canadienne, qui la voisine (Seymour, 1999 :117). Bien qu'ayant un réseau institutionnel propre, la

communauté anglophone participe aussi activement à la nation sociopolitique québécoise (Seymour, 1999 :118). Pour l'auteur, la communauté politique incarnée par la minorité nationale, en tant que prolongement d'une nation, ne peut aspirer à l'indépendance. Or, selon Seymour, favoriser une conception culturelle de la nation, comme le fait Dumont (ou Taylor (Seymour, 1999 :77-96)), ne peut qu'entraîner l'erreur d'appréciation qu'est le partitionnisme, où on pourrait faire valoir la justification d'un rattachement « culturel » des peuples (Seymour, 1999 :74). En tant qu'État multinational, maintenant et sans égard à l'avenir qu'il choisira, le Québec sociopolitique est en mesure d'offrir à tous ses membres une citoyenneté active (Seymour, 1999 :74-75). Notons que l'auteur n'exclut pas les appartenances nationales multiples (Seymour, 1999 :120), mais la nation québécoise demeure une collectivité particulière et relativement autonome, où s'exprime déjà la citoyenneté :

[...] la participation pleine et entière à la communauté politique est garante d'une participation pleine et entière à la nation. En somme, pour faire partie de la nation québécoise, il n'est pas nécessaire d'être assimilé à la majorité francophone. Il suffit d'être intégré à la communauté politique québécoise (Seymour, 1999 :121).

6.3 Contre la nation culturelle

Seymour s'éloigne d'une conception culturelle de la nation, dont celle avancée par Fernand Dumont, pour qui le Québec serait d'abord une communauté politique où évolue une majorité appartenant à la nation culturelle canadienne-française (Seymour, 1999 :62-63). Le caractère francophone de cette nation s'affirmerait dans ses lois et institutions (Seymour, 1999 :63). Dumont dénonce la fumisterie que serait la tentative de construction d'une nation québécoise (Seymour, 1999 :62). Mais pour Seymour, Dumont commet l'erreur de ne pas tenir compte des institutions communes étant partagées par les différentes nations formant le sujet politique québécois. Dans sa réponse à la critique de Dumont, le philosophe constate l'évidence d'un élargissement national « institutionnel » :

[...] si l'usage courant du terme « nation » doit être pris en considération, il semble qu'il vient invalider et non confirmer la conception culturelle de Dumont. En effet, l'Assemblée « nationale », la Bibliothèque « nationale » et la fête « nationale » ne sont que des institutions propres à la « nation française ». Il semble au contraire que nous ayons inscrit dans notre usage un concept de nation qui fait référence à la communauté politique, ce qui n'a rien à voir avec une tactique de politiciens. Que dire ensuite de nos institutions juridiques et de notre Charte des droits et libertés qui sont des institutions communes à tous les Québécois (Seymour, 1999 :64)?

Dans le cas d'un immigrant, dont la langue au foyer en vient à être le français, son assimilation au groupe majoritaire n'est pas problématique dans le contexte de la nation définie culturellement (Seymour, 1999 :66). Il en va autrement de l'individu qui continuerait de parler sa langue d'origine à la maison et dont la culture générale différerait substantiellement de celle de la majorité. Pour Seymour, au contraire de Dumont, un tel citoyen doit pouvoir faire partie de la nation québécoise (Seymour, 1999 :67). Le sujet politique issu de l'approche sociopolitique de la nation permet ainsi d'intégrer tous les éléments, individuels et collectifs, évoluant au sein de l'univers de sens québécois. Seymour propose, avec le concept de nation sociopolitique, une ouverture plus large de la réalité nationale québécoise, selon la réalité actuelle des regroupements sociaux.

Dans son effort pour permettre à la nation sociopolitique de couvrir la totalité des réalités vécues au Québec, Seymour ne craint pas d'appuyer le multiculturalisme (Seymour, 1999 :38). Dans la mesure où cette politique ne nuit pas à leur intégration institutionnelle, dans le respect de la langue française et de la démocratie, les nouveaux arrivants peuvent en bénéficier. Mais, pour ces derniers, il faut oublier les garanties reliées à l'histoire, offertes aux collectivités anglo-québécoise et autochtones :

En tant que minorité nationale, l'identité linguistique et culturelle des Anglo-Québécois est assurée à très long terme, contrairement à celle des Québécois d'origines diverses qui peuvent, en dépit d'une politique de multiculturalisme mise en œuvre par le gouvernement québécois, être assimilés après quelques générations à la majorité nationale ou à la minorité nationale (Seymour, 1999 :38-39).

L'auteur insiste sur l'existence, *de fait*, en territoire québécois, de la majorité nationale et de la minorité nationale anglo-québécoise (Seymour, 1999 :70). Nous pouvons étendre cette logique aux nations autochtones.

Seymour considère que l'adhésion du Canada au principe exclusif de la nation civique l'empêche de reconnaître la conception qu'a d'elle-même la majorité des Québécois (Seymour, 1999 :143). Pour l'auteur, les concepts de nation civique et de nation sociopolitique ne doivent pas s'exclure mutuellement : le Canada aurait tout intérêt à délaissé quelque peu l'individualisme politique pour se concevoir en tant que collectivité, ce

qui pourrait lui permettre de reconnaître la spécificité du Québec (Seymour, 1999 :144). La nation sociopolitique, chez Seymour, revêt donc une autonomie qui la transforme en réalité incontournable. Il s'agit d'une conception ouverte, basée sur la reconnaissance des diverses composantes fondant le sujet politique québécois, n'excluant pas les nombreuses autres définitions de la nation. Elle s'avance, avec fragilité, présumant de la bonne foi des différentes communautés résidant au Québec. Cette bonne foi, présumée par l'auteur, devient évidente dans le cas des 11 nations autochtones du Québec. En soutenant aussi clairement des nations peu nombreuses, dont la population totale est de 74 000 personnes, Seymour semble croire que l'option de la partition du territoire ne serait pas, pour elles, « moralement justifiée » (Seymour, 1999 :156). En effet, une éventuelle souveraineté du Québec pourrait susciter la volonté d'une réunification au Canada des territoires habités par les nations autochtones (Seymour, 1999 :156). De nouveau, l'auteur tient pour acquise la bonne foi, en conformité avec sa propre approche, des membres des nations autochtones :

Si le Québec envisageait favorablement la reconnaissance des droits autochtones, les Premières Nations et les Inuits n'auraient pas de justification morale pour exercer un droit à l'autodétermination qui entraînerait la violation de l'intégrité territoriale du Québec. [...] si le Québec était disposé, comme il semble l'être, à reconnaître les nations autochtones, à constitutionnaliser cette reconnaissance, [...] on pourrait difficilement prétendre que leurs droits collectifs ne sont pas reconnus et qu'ils ont une justification morale semblable à celle qu'a le Québec pour faire sécession (Seymour, 1999 :161-162).

En conséquence, l'autonomie gouvernementale des nations autochtones ne serait pas à redouter (Seymour, 1999 :154). C'est précisément de cette justification morale que découle la marge de manœuvre autonomiste du sujet politique québécois. Seymour semble tenir pour acquis que la nation sociopolitique québécoise, puisqu'elle n'est pas reconnue par le Canada, serait justifiée de déclarer sa souveraineté. Comme il l'écrit d'ailleurs, à ce sujet : « En imposant leur façon de voir et en niant la représentation que les Québécois se font d'eux-mêmes, les Canadiens entretiennent l'exclusion d'un peuple. » (Seymour, 1999 :138) Notons au passage que les Canadiens ne se reconnaîtraient guère eux-mêmes en tant que nation sociopolitique, foyer où le groupe d'origine canadienne-anglaise est le plus nombreux (Seymour, 1999 :135). La conception exclusivement civique de la nation permettrait ainsi au Canada de nier sa réalité multinationale (Seymour, 1999 :137). La nation sociopolitique québécoise, selon Seymour, paraît étroitement liée à une démarche de reconnaissance face au

Canada et sa définition exclusivement civique du nationalisme. Mais en liant la souveraineté à la non-reconnaissance de la nation sociopolitique québécoise par le Canada, il contraint idéologiquement le sujet politique québécois dans l'éventualité de cette même reconnaissance.

De l'« indifférence » canadienne à l'égard de la nation québécoise l'auteur fait dépendre le projet de la souveraineté du Québec (Seymour, 1999 :161-162). Cette non-reconnaissance a entraîné, selon lui, la possibilité de la sécession du Québec, donc le morcellement territorial du Canada. C'est donc par la reconnaissance extensive de ses composantes que le Québec pourra, lui, moralement, éviter le morcellement. La « culture publique commune », soutenue par le philosophe (Seymour, 1999 :122), prétend intégrer les anglophones et les autochtones en leur ôtant les raisons morales de refuser l'existence de la nation sociopolitique québécoise, de nature englobante et « transcendante ». La plus grande ouverture est faite envers les nations autochtones qui, malgré leurs populations restreintes, ne seraient pas soumises aux mêmes règles de définition nationale que celles des citoyens d'origine européenne. En effet, dans le cas des autochtones :

[...] les délimitations provinciales ne doivent pas être le seul point de référence à partir duquel on doit déterminer le lieu d'occupation de la nation. Or, si l'on fait référence à un autre ordre juridique, on peut alors, en accord parfait avec la définition proposée, reconnaître l'existence des nations crie, inuit, mohawk et micmac sur le territoire québécois, même si les plus importants échantillons de ces populations sont principalement situés à l'extérieur du territoire québécois (Seymour, 1999 :149).

Il s'agit d'une bonne illustration, chez Seymour, de la reconnaissance des nations amérindiennes quant à leur relation au sujet politique québécois. Plus on témoigne de leur existence, plus elles sont censées favoriser l'unicité de ce même sujet. Le paradoxe est de maintenir sa cohésion en reconnaissant de façon maximale le pluralisme de la société, y compris les formes concurrentes d'organisation nationale (Seymour, 1999 :97). Ainsi se façonne un sujet politique différent de celui avancé par les Canadiens, qui ne reconnaissent ni l'autoreprésentation de la majorité des Québécois ni celle des autochtones (Seymour, 1999 :140-141).

CHAPITRE VII

JACQUES BEAUCHEMIN : LE LEVIER DE L'HISTOIRE ET DE LA MÉMOIRE

La culture partagée par la communauté québécoise francophone est l'axe de transcendance proposé par Beauchemin (2004). Acceptant la notion classique de nation, l'auteur la présente sous un jour qui la dégage du piège ethnique : la nation n'est pas une histoire épousant parfaitement les contours d'une collectivité donnée, vécu imposé, relié à une sorte d'essence. Elle est une substance éthique commune, forgée historiquement par l'appréhension socioculturelle de la réalité (Beauchemin, 2004 :42-43). Elle est légitime et justifiée comme culture majoritaire, inscrite dans la continuité, mais néanmoins appelée à s'ouvrir (Beauchemin, 2002 :178). Nous pouvons imaginer, sous une telle définition de la nation, un ensemble multiculturel sculpté par un vécu commun, tel qu'est d'ailleurs le Québec d'aujourd'hui. Soulignons que le « monde commun » de Beauchemin est une éthique née des rapports de force politiques et non le résultat d'un patriotisme procédural (Beauchemin, 2004 :163-164). Il y aurait un axe majeur à préserver qui inspire le politique : « C'est la société en tant qu'elle s'érige comme principe d'ordre, mais plus exactement comme « raison d'être », qui est cette matrice de sens. » (Beauchemin, 2004 :153)

La mémoire du groupe majoritaire est le véhicule central d'une identité ayant le pouvoir et la légitimité de se donner un État souverain. Le sujet politique n'a pas, dans une telle dynamique, à se justifier, à tenter de séduire afin de se vendre. Il est. Malgré d'éventuelles tentatives de réorganisation idéologique, il offre une personnalité plutôt stabilisée historiquement, donnant naissance à une intentionnalité particulière, qu'il s'agirait de poursuivre, de « pousser » démocratiquement (Beauchemin, 2004 :43-45). L'être

ensemble est une subjectivité qu'il faut interpréter, bien sûr, mais qui jouit d'une relative indépendance. En reconnectant le Québec contemporain au sujet politique historique, Beauchemin insiste sur la nécessité de maintenir le sens du parcours historique des Franco-Québécois (Beauchemin, 2002 :183-184). Il soutient que le projet politique de la souveraineté trouve sa justification dans une forme de vécu collectif dont on tente, paradoxalement, pour le rendre attrayant, de s'éloigner (Beauchemin, 2002 :51). Le projet de la souveraineté nationale serait ainsi coupé de sa raison d'être (Beauchemin, 2002 :174). Le sujet politique suggéré s'inscrit dans le contexte général de l'éclatement des références identitaires, mais on veut lui donner préséance, et c'est là le problème auquel se heurte Beauchemin (Beauchemin, 2002 :97). L'auteur semble soutenir une approche où le passé contiendrait le germe d'un achèvement du destin collectif (Beauchemin, 2002 :170).

Beauchemin constate que le lieu contemporain des rapports sociaux dépolitisés, où l'éthique sociale, déprise des rapports de force issus du monde politique, est produite par la comparaison « mécanique » des divers discours axés sur la reconnaissance, n'a pas empêché certains dérapages (Beauchemin, 2004 :175). Le sujet politique doit, pour l'auteur, chapeauter l'ensemble de la société, aux prises avec des problèmes politiques, permettant ainsi, par exemple, d'apprécier justement une situation comme celle des démunis, incapables de s'arrimer au discours de la reconnaissance (Beauchemin, 2004 :175). En fait, la solidarité pourrait dépendre, dans nos sociétés, d'une vision commune, de nature abstraite, faisant état des rapports de force sociaux. Le sujet politique serait projet de solidarité, le phare abstrait engendrant la fraternité (Beauchemin, 2004 :176). Le jeu éthique et comparatif des identités a du bon, mais il doit renouer avec la politisation des enjeux, sous peine d'une passivité qui pourrait mener à une forme d'aveuglement social (Beauchemin, 2004 :177). Seul un sujet politique unitaire, ancré dans une vision commune, est susceptible d'établir un lien entre des identités qui peuvent rester fortes et distinctes, tout en échappant au chacun pour soi (Beauchemin, 2004 :178).

La dimension politique étant une donnée fondamentale de la vie en société, on doit en tenir compte (Beauchemin, 2004 :161-182). La nation ne pourrait s'affirmer, de manière légitime, que par l'entremise du sujet politique. Cependant, comme le souligne l'auteur,

plusieurs citoyens ne se reconnaissent pas dans la majorité susceptible de former ce sujet (Beauchemin, 2002 :165). La force du pluralisme doit être prise en considération. Les demandes de reconnaissance des « contre-sujets » (Beauchemin, 2002 :166) politiques restent pertinentes. Au-delà des divisions, l'auteur semble croire dans l'établissement d'un « sentiment d'appartenance communautaire » (Beauchemin, 2002 :167) qui transcenderait la société des identités. Il s'agit de l'acceptation symbolique du sujet politique par la collectivité plurielle, où la mémoire et la culture incarneraient une continuité nécessaire et ordonnée. La thèse de Dumont, prônant la culture et la mémoire comme base du sujet politique, resterait donc actuelle (Beauchemin, 2002 :168-169). La mémoire canadienne-française, comme socle éthico-politique du sujet politique québécois, s'inscrit au sein de la tolérance démocratique (Beauchemin, 2002 :173). L'auteur plaide pour une mémoire paraissant « souple » et bien comprise :

Dans les frontières de cet espace délibératif que constitue une conscience historique se retrouvent l'ensemble hétéroclite des événements et des interprétations qu'ils ont suscitées, une certaine façon de poser les problèmes, une éthique de l'existence sociale, des préférences culturelles, cela même qui constitue la mémoire de la communauté. Mais surtout, cette mémoire alimente la conscience historique en tant que conversation collective (Beauchemin, 2002 :178-179).

Ainsi interprétée, de façon critique, la mémoire serait en mesure d'éclairer le destin de la collectivité québécoise (Beauchemin, 2002 :179). L'extrait choisi montre que le sujet politique avancé par Beauchemin est maintenu par une dose équilibrée de mémoire (Beauchemin, 2002 :177). Il s'agit d'y impliquer activement les diverses identités mémorielles, sans pour autant sacraliser une mémoire centrale, qui éclipserait les autres. La conscience historique qui s'en dégage est un échange salutaire où la collectivité se définit en tant que groupe relativement homogène (Beauchemin, 2002 :178-179). Cette conversation est ancrée dans une mémoire activement travaillée, sujet politique auquel se joignent les multiples récits identitaires contemporains. Elle demande la reconnaissance du vécu communautaire franco-québécois, sans se limiter à lui (Beauchemin, 2002 :184). Elle l'utilise et l'interprète, tout en « garantissant », dans sa dimension politique, une éthique au service de la collectivité (Beauchemin, 2004 :180). Le Québec, dans son cheminement historique national, doit reconnaître ce qui l'a déterminé pour mieux comprendre ce qu'exige son avenir (Beauchemin, 2002 :176). Mais Beauchemin, dans un souci légitime qui colle à la

réalité actuelle, refuse d'adhérer pleinement à la téléologie suggérée (Beauchemin, 2002 :185). Elle devient ainsi une téléologie « désamorcée », conditionnelle à l'intentionnalité que créeront les Québécois, fermement soumise au processus démocratique. Le sujet politique québécois pourrait aussi bien, dans de telles circonstances, ne pas appuyer la souveraineté.

Le sujet politique doit être justifié si on veut qu'il remplisse sa fonction. On trouve, ici, la proposition d'offrir aux Québécois de toutes origines et allégeances une raison de s'unir à l'être sociohistorique que constitue la communauté franco-québécoise (Beauchemin, 2002 :173-175). Le pari de Beauchemin réside dans la confiance portée à l'expérience historique des Franco-Québécois. Cette conscience historique contiendrait, à elle seule, toutes les raisons de la souveraineté (Beauchemin, 2002 :41). Le passé n'est pas secondaire, il est ce qui nous détermine maintenant. L'intentionnalité pure, libérée de tout référent historique, n'a pas sa place dans un tel processus, et menacerait même la cohésion sociale, dans le sens où elle échappe à l'univers de sens éthique secrété par l'expérience communautaire et historique d'origine canadienne-française (Beauchemin, 2002 :174-175).

C'est la continuité historique qui peut provoquer un véritable changement sociétal, pleinement consenti, soutenu par l'élaboration, lente et progressive, de l'*éthos* (Beauchemin, 2004 :163). S'inscrivant contre les théories sociales inspirées d'Habermas (Beauchemin, 2004 :132), l'auteur craint une désincarnation technicienne du forum communicationnel auquel pourrait être réduite la société. Sa vision du sujet politique québécois procède, en conséquence, d'une dimension humaine fondamentale et de son savoir généré historiquement, vivre-ensemble *expérimenté* par la collectivité (Beauchemin, 2002 :173-175). Cette particularité permettrait de proposer, dans la postmodernité éclatée, un sujet politique relativement unifié, justifié par l'expérience historique nationale du groupe majoritaire perçue comme structurante, ce qui serait dans l'intérêt des Québécois de toutes origines et de toutes observances. Comme l'écrit Beauchemin :

Il n'y a pas de projet politique sans fondement communautariste. La communauté constitue l'espace concret-historique où l'action de la société sur elle-même peut s'inscrire dans un univers de sens et lui procurer une référence au bien commun défini en relation à une mémoire longue du vivre-ensemble. Il existe ainsi un autre

fondement à la légitimité du nationalisme québécois que celui de vouloir pérenniser l'héritage canadien-français. Cet autre fondement tient au fait qu'une société doit formuler un projet pour elle-même, auquel elle peut alors rapporter une éthique et un sens de l'agir en commun (Beauchemin, 2002 :134).

7.1 Le nationalisme réhabilité

Le nationalisme est réhabilité, qui se déprend de la conception ethnique pour adopter les contours d'une communauté de sens forgée par l'expérience et orientée en fonction d'une éthique de la continuité et de la responsabilité. À partir du moment où tous les regroupements identitaires québécois acceptent la prémisse selon laquelle le sujet collectif historique principal, d'origine canadienne-française, est porteur d'un projet éthique du vivre-ensemble, le changement cohésif devient plus envisageable, favorisé par un mouvement ayant un fort potentiel majoritaire. La conscience historique nationale existe déjà, elle continue d'être à l'œuvre dans le Québec contemporain, et elle n'est pas honteuse (Beauchemin, 2002 :181-182). On peut se demander à quel point elle est en mesure d'imposer son univers éthique. Car il faut tenir compte d'une forme évidente de volonté collective, déterminée par un parcours particulier :

Il faut imaginer un projet politique qui prendrait en compte à la fois le pluralisme politico-identitaire de la société québécoise, la nécessité d'accommoder la majorité francophone et finalement la nécessité de redessiner un communautarisme capable de porter une éthique du vivre-ensemble (Beauchemin, 2002 :184-185).

Établir ce sujet politique, dans les circonstances actuelles, signifie le choix de l'« imposer » collectivement comme guide inspirant l'évolution sociohistorique du Québec. Pour Beauchemin, une telle imposition doit garantir, en contrepartie de leur implication, l'épanouissement des communautés touchées, qui ne sont pas directement concernées par le collectivisme à la base d'une telle démarche :

La responsabilité qui est alors celle de ce groupe majoritaire est de faire toute la place nécessaire, en droit et en complicité, à tous ceux qui viennent s'inscrire dans la société québécoise et qui font qu'un jour être Québécois signifiera une tout autre chose qu'aujourd'hui (Beauchemin, 2002 :135)

Nous percevons l'ambition d'un sujet politique unifié, mais pas à n'importe quel prix : c'est l'axe fondamental de la nation qui doit structurer l'élaboration du sujet politique.

C'est à partir de lui que l'identité québécoise peut le mieux, sans se tromper, continuer son expérience.

7.2 La nation comme intention

Le projet de Beauchemin envisage le potentiel d'une forte intentionnalité collective (Beauchemin, 2002 :185). Il devient utile dans l'optique du changement, mais pourrait être facilement condamné dans le contexte multiculturel canadien (Beauchemin, 2002 :99-106). Un sujet politique établi en fonction d'une « différence » francophone, typiquement québécoise, semble donc fragile comme moyen de se démarquer de la dynamique canadienne (Beauchemin, 2002 :173-175). L'auteur semble cependant présumer qu'une fois assumée (Beauchemin, 2002 :181), dans sa grandeur comme dans sa petitesse, la mémoire est un moteur d'émancipation collective plus affiné que le souvenir diffus de la honte et du malaise ressentis collectivement (Beauchemin, 2002 :175-176). Tout en soutenant que le ressentiment n'est plus une donnée centrale de l'évolution historique au Québec et que tout ce qui s'apparente à la vengeance n'a pas sa raison d'être dans le cadre d'une éthique communautariste, Beauchemin souligne la persistance de certains traits de ce ressentiment :

[...] on peut difficilement nier la persistance d'une certaine frustration. Le souvenir de la minorisation politique dans l'espace canadien, le mépris dont la culture canadienne-française a longtemps été l'objet, le contrôle de l'économie qui jusqu'à récemment échappait aux francophones, tout cela a évidemment engendré une représentation de « l'autre » mêlée d'un peu de rancœur. [...] On ne saurait nier ce désir de redressement de la marche de l'histoire que la souveraineté serait chargée d'effectuer (Beauchemin, 2002 :181).

Renier cette forme de souffrance équivaldrait, pour Beauchemin, à se priver d'un réservoir de sens primordial quant à la construction de l'avenir et constituerait une forme de refus de soi (Beauchemin, 2002 :181). Comme l'écrit l'auteur, il faut accueillir la mémoire dans ce qu'elle porte de sentiments négatifs :

La pensée politique contemporaine est réticente à reconnaître la réalité de ce sentiment, parce qu'elle craint les critiques antinationalistes. [...] Il n'y a pourtant pas de raison d'avoir honte de ce sentiment (Beauchemin, 2002 :181)

Cette frustration, incrustée dans la mémoire collective, n'est donc pas une lubie. Elle fait partie de la subjectivité franco-québécoise, même partiellement libérée. Cependant, comme le souligne Beauchemin,

au souvenir honteux qu'avait pu susciter le Québec d'avant la Révolution tranquille s'ajoute maintenant la nécessaire récusation de ce passé dans un contexte politique où le respect des droits de la personne constitue à lui seul l'horizon démocratique (Beauchemin, 2002 :52).

Il reste à éprouver, chez le sociologue, la capacité de réconciliation que porte l'imaginaire collectif canadien-français (Beauchemin, 2002 :182). En effet, le sujet politique québécois dépend, en contexte pluraliste, d'une interprétation de l'histoire collective qui tient compte des multiples intérêts qui s'affrontent (Beauchemin, 2002 :170). Mais « toute demande de reconnaissance mémorielle doit d'abord produire le récit des avatars qui la font telle et qui, parfois aussi, justifient d'éventuels réaménagements politiques, comme c'est le cas au Québec » (Beauchemin, 2002 :183). La reconnaissance de cette « subjectivité historique » (Beauchemin, 2002 :183), est intimement liée au vivre-ensemble, désormais ouvert, qui façonne le sujet politique québécois. C'est donc d'une prémisse pointue que découle le sujet politique selon Beauchemin :

Ce que véhicule la conscience historique, on le voit, c'est bien davantage que l'accumulation des événements : c'est, en terre minoritaire, la représentation d'une américanité tragique, traversée de ce projet jamais démenti qui a consisté et consiste toujours à durer (Beauchemin, 2002 :180).

S'inspirant de la pensée de Fernand Dumont, l'auteur souligne, en ce sens, l'interaction centrale des domaines culturel et politique :

Les sociétés appartiennent à leur tradition et ne sauraient prétendre y échapper dans le projet d'une refondation rationnelle qu'en vertu d'une profonde illusion quant au possible dépassement des appartenances nouées dans la culture. La reprise de la tradition (entendons ici le perpétuel travail d'interprétation d'un certain parcours historique sur fond de mémoire) est non seulement possible dans le cadre d'une appréhension critique de la réalité du Québec contemporain, mais elle est nécessaire à la détermination de l'agir en commun (Beauchemin, 2002 :175-176).

On peut saisir, dans ce passage, un désaveu des positions de Bouchard et Bariteau. Le sujet politique, selon Beauchemin, doit offrir la possibilité d'un dépassement collectif, à

partir d'un univers culturel pleinement assumé (Beauchemin, 2002 :176). Il pourrait s'agir de l'adaptation de la nation culturelle au pluralisme contemporain.

7.3 Un sujet politique rassembleur

Considérant que le sujet politique, bien interprété, peut porter l'avenir, Beauchemin n'ose pas proposer une utopie trop contraignante. La souveraineté pourrait être une direction valable pour la collectivité, mais la thèse proposée ne veut rien brusquer (Beauchemin, 2002 :185). Le souhait d'une telle politique, pour être évident, se soumet à une « évolution tranquille », où on fait confiance à ce que dégagerait le sujet politique québécois. De l'existence de ce sujet dépendrait tout projet politique nécessitant la mobilisation populaire, tel celui de l'achèvement du parcours singulier de la majorité franco-québécoise (Beauchemin, 2002 :123). L'expérience historique, riche en enseignements, est ainsi justifiée, qui éclaire également les notions de justice et d'émancipation (Beauchemin, 2002 :124). Le ferment idéologique indispensable à un quelconque bouleversement politique ne s'impose pas seulement de l'extérieur, mais provient aussi du sujet politique en tant qu'univers de sens (Beauchemin, 2004 :43). La société sort de sa posture réactive et peut désormais agir. En effet,

le défi que doit relever la société québécoise consiste à refonder la communauté politique autour d'un sujet politique réconcilié, lequel pourrait alors se donner un projet de société dans lequel se retrouveraient les diverses composantes du Québec actuel (Beauchemin, 2002 :167).

Se réclamant, en partie, de la position de Fernand Dumont par rapport à la définition culturelle de la nation, qui serait primordiale dans la construction stabilisée d'un univers de sens collectif, la thèse de Beauchemin se veut une tentative de justification de l'indépendance nationale. Les raisons d'aspirer à la souveraineté résideraient dans le sujet politique ainsi défini :

C'est en regardant « vers le haut » que l'acteur trouve les sources d'un tel projet, dans la représentation du sujet politique qui non seulement cumule l'histoire toujours singulière à laquelle il se sait appartenir, mais également incarne les valeurs qui éclairent le sens de son agir dans la société (Beauchemin, 2002 :169).

C'est dans la mesure où ce « haut » interagit avec la conscience historique qu'il est susceptible de favoriser l'élaboration audacieuse de nouveaux projets politiques.

CHAPITRE VIII

JOCELYN LÉTOURNEAU OU LA RÉINTERPRÉTATION POSITIVE DU CHEMINEMENT HISTORIQUE QUÉBÉCOIS AU SEIN DU CANADA

Dès la présentation de son ouvrage, Létourneau insiste sur le fait qu'il est primordial de réexaminer l'histoire afin de mieux orienter l'avenir de la collectivité (Létourneau, 2000 :13-14). L'idée est ici de travailler à l'élaboration d'un capital de sens pour favoriser l'émancipation du Québec de l'avenir (Létourneau, 1998 :368). Selon Jocelyn Létourneau, le Québec s'est suffisamment complu dans une autoreprésentation de perdant (Létourneau, 2000 :144-145). Le temps est venu de rénover l'ancien édifice des explications défaitistes d'un destin qui serait beaucoup plus lumineux qu'il n'y paraît. Le tragique identitaire que certains voudraient effacer, l'auteur le perçoit comme une ambiguïté *voulue* collectivement, dans un épanouissement collectif à la fois pleinement québécois et canadien (Létourneau, 2000 :148-149). L'épanouissement québécois est bien réel et les tentatives fédéralistes et indépendantistes de « désambivalence » (Létourneau, 2000 :155) du peuple seraient dans l'erreur : elles oublieraient cette dimension fondamentale, essentiellement ambivalente, de l'être québécois. Cette interprétation identitaire de la « dualité structurante du Canada », sur le territoire québécois, serait beaucoup plus facilement transmissible aux nouveaux arrivants si ceux-ci n'étaient pas inquiétés, comme d'ailleurs 40 % des francophones, par la menace indépendantiste (Létourneau, 2000 :158).

Rappelant que, depuis environ 20 ans, beaucoup d'efforts théoriques ont été réalisés pour mieux situer le Québec dans un contexte plus universel, Létourneau montre l'ampleur du changement de paradigme proposé :

À la lumière des travaux réalisés, il apparaît ainsi que les idées de déphasage et de retard, de décalage et de blocage, de repli et de focalisation sur soi, d'enclavement et d'immobilisme, de traditionalisme et de ruralité, d'homogénéité et de singularité, de cléricisme et d'antiétatisme, de classe ethnique et de grande noirceur, sont inappropriées pour rendre compte, dans sa dynamique structurante et structurale, de l'expérience historique québécoise dans son ensemble. [...] la société québécoise a suivi [...] un parcours à peu près parallèle, voire apparenté à plus d'un titre, à celui des autres sociétés d'Amérique [...] (Létourneau, 2000 :145-146).

Pour l'historien, il ne s'agit pas vraiment de réécrire l'histoire québécoise mais plutôt de la réinterpréter, de la saisir dans ce qu'elle offre objectivement de bon pour la collectivité en question. Le sujet politique est alors ancré dans un lieu à la fois québécois et canadien ayant permis, par le jeu des multiples rapports de force, l'épanouissement relativement satisfaisant des Québécois d'origine canadienne-française (Létourneau, 2000 :151-152, 166).

C'est le Canada qui a fait le Québec que nous apprécions et vice versa. Le point de vue de Létourneau se veut résolument optimiste en mettant de l'avant une forme de volonté politique québécoise plus forte et plus ancienne qu'on le croit généralement, consciente de la complexité du monde dans lequel elle évolue. Le passé devient ainsi la base solide d'une présence au monde particulière, protégeant le sujet collectif des égarements idéologiques à la mode :

Pour la plupart des personnes, l'espace illimité, d'une part, et le temps infini, d'autre part, forment des agrégats anonymes de référence. Elles y trouvent absence et solitude, donc désert, plutôt que présence et complétude, c'est-à-dire justification d'exister et possibilité d'être. Pour ces gens, le rappel du passé – ou, ce qui revient au même, le fait de se sentir liés ou en rapport avec une continuité, un lieu historique et spatial *situé* – est libérateur d'insignifiance et de banalité. Il leur donne l'impression d'avoir été choisis, c'est-à-dire d'être sortis de l'indifférence et de l'obscurité. Si le rappel du passé est, pour le sujet, source de complétude avec autrui, procédé de synthèse de soi et moyen de trouver du sens, le rejet du passé devient proprement impraticable puisqu'il entraîne la diminution et le dépouillement de l'homme, ce qui est une tragédie (Létourneau, 2000 :23).

La mémoire collective est donc au fondement d'une quête d'authenticité *obligée* (Létourneau, 2000 :20), mais exigeante, délimitée par une présence au monde particulière. Il

y a devoir d'assumer le passé, mais seulement après une mise à distance salutaire qui aura permis de le critiquer (Létourneau, 2000 :25). C'est la condition d'une mémoire fertile. Toute quête identitaire s'inscrit, par définition, dans cet univers de sens, continuité assimilable à la quille d'un voilier, permettant de garder le cap. La lucidité tranquille de celui qui saisit la véritable nature du capital qu'on lui a légué (Létourneau, 2000 :29), capable d'appréhender la complexité du réel sans céder à la déformation idéologique émotive, lui permet d'habiter la *vraie vie* de façon optimale, sans que soit hypothéqué un avenir tributaire de dangereuses illusions (Létourneau, 1998 :366-368, 372, 374).

Un thème important de la thèse de Létourneau est la *continuité*. Le processus identitaire, dans un tel contexte, est à l'opposé d'une révolution (Létourneau, 2000 :148), il prend le temps d'asseoir sa propre singularité au sein du milieu dans lequel il a pris forme, en l'occurrence le Canada. L'héritage, s'il veut être productif, doit être libéré des idéologies du ressentiment (Létourneau, 2000 :143-144). Si on tient à trouver, chez Létourneau, un bouleversement s'apparentant à une révolution, il faut le chercher du côté d'une vision renouvelée et allégée de l'interprétation de l'expérience collective québécoise, rompant avec celle, plus traditionnelle, d'un parcours historique parsemé d'innombrables échecs. En entretenant une vision du monde caractérisée par le pessimisme et la tristesse, le peuple, influencé par l'élite, exprimerait une manière d'être très ancienne, dénominateur commun dans la succession des époques antérieures :

Entre l'identitaire « ancien » des Canadiens français et l'identitaire réputé « nouveau » des Québécois tributaires de cet héritage, il existe en fait autant, sinon plus, de continuités que de ruptures (Létourneau, 2000 :27-28).

Cultiver la frustration et le ressentiment issus de la mémoire n'est pas un carburant qui pousse au dépassement mais un réflexe qui menace sérieusement toute collectivité (Létourneau, 1998 :374). Cela crée un empêchement et une incapacité de se déployer avec l'approche créative qu'exige un monde en perpétuel changement. Il y a risque de sclérose collective. C'est en s'inspirant du bagage historique correctement interprété que l'historien propose une éthique orientant l'ensemble des citoyens (Létourneau, 2000 :167).

Le sujet politique québécois, chez Létourneau, évolue, réconcilié avec lui-même, dans le cadre du fédéralisme canadien (Létourneau, 2000 :82). Bien sûr, il y a des changements et des ajustements historiques à venir, mais le « statu quo » politique n'est pas un phénomène accablant pour l'auteur, qui perçoit le cheminement historique québécois comme étant, finalement, un succès (Létourneau, 2000 :80). Le sujet politique n'a pas à séduire, à proposer un projet politique rompant avec un modèle ancien, devenu désuet. Ce que propose Létourneau, c'est l'appréciation concrète, débarrassée des « nocivités » (Létourneau, 2000 :27), de ce qu'a accompli historiquement la collectivité québécoise. Le contentement qui en résulte n'est pas vu comme une sorte de jovialisme ou, pire, une illusion. Au contraire, il s'agirait plutôt de la prise de conscience nécessaire d'un sujet politique injustement malmené et déformé par, ou bien, un fédéralisme unilatéral ou un nationalisme trop militant et prêt à se déprendre des ornières idéologiques qui le handicapent toujours.

La province de Québec participerait à une communauté de sens très particulière, « [...] *mode d'être ensemble* qui s'est élaboré au sein de cet espace d'interrelations sociales et politiques qu'on appelle le Canada [...] » (Létourneau, 2000 :81). Ce lieu n'est pas une utopie, il existe déjà, déterminé par les Canadiens. Il semble normal, pour l'auteur, que le sujet politique y soit en déséquilibre constant (Létourneau, 2000 :82-84). Cette dynamique engendrerait un sujet politique relativement autonome, dans le sens où il serait ardu de le contraindre idéologiquement :

Historiquement, la non-résolution de l'équation canadienne s'est en effet exprimée par et dans une espèce d'ambiguïté d'êtres du pays qui s'est révélée, à plusieurs reprises, féconde et avantageuse pour passer à l'avenir (Létourneau, 2000 :82)

Cette particularité identitaire canadienne se retrouve évidemment au niveau provincial :

Au fond, le lieu d'êtres des Québécois francophones a toujours été le centre, ou plus précisément l'ambivalence, soit cette capacité, si ce n'est cette nécessité politique pour un groupement en situation de minorisation objective, de s'élever dans l'espace créé par la tension de composantes de sens et de portée contraires et cumulatives (Létourneau, 2000 :148).

Il y a donc correspondance profonde, chez Létourneau, entre les dynamiques identitaires canadienne et québécoise.

8.1 L'ambivalence d'être comme condition québécoise

Passer à l'avenir, c'est idéalement le faire avec lucidité (Létourneau, 1998 :376). Nous saisissons, dans la démarche proposée, que le temps de la « dénaturation » (Létourneau, 1998 :380), en contexte québécois, est révolu. Il ne serait pas nécessaire de « réveiller » le peuple, de lui rappeler qu'il n'est encore qu'une minorité non éclos. Au sujet de la complaisance, souvent dénoncée des Québécois, l'auteur écrit d'ailleurs avec humour :

Est-ce là un drame, l'expression d'une petite noirceur, la manifestation d'un engluement, la marque, chez eux, d'une impuissance politique, d'une aliénation subliminale et subliminale, d'une autohumiliation? Est-ce là le témoignage désespérant de l'insignifiance historique et de la médiocrité dorée à laquelle se destine, ou est déjà rendue, une culture prise au piège des contradictions déroutantes de sa jouissance? La réponse est non. Il n'existe pas d'antinomie entre l'ambivalence et l'épanouissement, voire le dépassement (Létourneau, 2000 :149).

Le sujet politique québécois est bien ancré dans l'ambivalence. Il peut être fier de ce qui a été accompli. Pour Létourneau,

[...] le lieu d'être des Québécois est précisément l'ambivalence ; que cette ambivalence est la seule permanence de leur condition, la seule invariante de leur continuité dans le temps ; et que de continuer à la porter n'est pas une trahison des ancêtres, ni l'expression d'une hésitation aliénante ou d'une pitoyable « fausse conscience de soi » [...] (Létourneau, 1998 :380).

Sa posture est celle d'un certain pragmatisme, bien illustré par l'expression *révolution tranquille* (Létourneau, 2000 :148). C'est à une « douce » rébellion (Létourneau, 2000 :148) que nous convie l'auteur. L'identité particulière des Québécois est perçue comme construction libre et réfléchie, au cours des époques, et non comme étant la conséquence d'une prostration sociale causée d'abord par la défaite aux mains des Anglais (Létourneau, 2000 :21). L'entreprise de Létourneau rationalise toute frustration collective et parvient ainsi à expurger le ressentiment du discours identitaire québécois (Létourneau, 2000 :147). Le présent semble donc justifier l'optimisme de mise. Le passé devient le ferment identitaire et positif d'un aboutissement qui, en soi, n'a pas à l'être dans le sens traditionnel du terme. L'action est essentiellement réaction, ce qui assure une stabilité sociale et générale qui serait propice à l'épanouissement populaire, à long terme, au Québec. Le sujet politique est à la fois

prudence et confort, appréhension d'une réalité incubatrice, étrangère à la paranoïa, que l'auteur associe à de la complaisance (Létourneau, 2000 :149). Il est méditation, de laquelle est exclue la croyance en la souffrance comme facteur de croissance personnelle et sociale.

L'ambivalence permettrait au sujet politique québécois d'atteindre une forme de transcendance (Létourneau, 2000 :148). L'historien décrit ainsi les tentatives infructueuses de « désambivalencement » des Québécois que sont la promotion de l'identité canadienne selon les fédéralistes de stricte obédience et la suggestion identitaire, enfin délestée du poids canadien, promue par les souverainistes (Létourneau, 2000 :153). Létourneau tente ainsi d'établir un lien entre l'ambivalence du sujet politique québécois et son aptitude à la paix (Létourneau, 2000 :148-149). Le sujet politique québécois peut s'inspirer de multiples exemples de « re(conquêtes) » (Létourneau, 2000 :152), comme celles de sa résistance contre l'assimilation et de sa propre reconnaissance en tant que société distincte (Létourneau, 2000 :152). Le sujet politique n'est pas aliéné (Létourneau, 1998 :378). Il refuse de s'imposer en tant qu'utopie à fort potentiel de division (spectre de la violence) (Létourneau, 2000 :148). Ce « vécu », solidement ancré dans la réalité, serait un gage d'intégration en ce qui concerne les nombreuses communautés immigrantes du Québec. Comme nous l'indiquons plus haut, Létourneau suggère, dans ce but, d'abandonner le projet diviseur de l'indépendance :

En fait, si la quête d'affirmation québécoise – qui ne cessera pas et ne peut d'ailleurs cesser – était clairement déliée de l'option indépendantiste, il ne fait aucun doute que le rapprochement des francophones et des non-francophones autour d'une plateforme politique partagée, voire de raisons communes, serait plus rapide encore. Jusqu'à un certain point, l'option indépendantiste, qui apparaît comme une menace ou un irritant à de nombreux Québécois, constitue un frein à l'accomplissement complet, sur la base de ses nouveaux fondements territoriaux, de la dualité structurante du Canada (Létourneau, 2000 :158).

Cette constatation, chez Létourneau, est d'autant plus capitale qu'il existerait, présentement, « [...] une disposition, voire une disponibilité, en faveur du Québec qui n'a jamais été aussi grande » (Létourneau, 2000 :158). Malgré les tensions inhérentes à toute société démocratique, les intérêts des diverses communautés constituant le sujet politique québécois seraient prêts à converger vers le renforcement d'un monde commun (Létourneau, 2000 :158).

8.2 Une conscience historique délestée de la victimisation

Le sujet politique québécois est enfin délivré de sa croix canadienne-française (Létourneau, 2000 :27). Il ne devrait plus souffrir et ne plus accepter la complaisance dans la victimisation collective (Létourneau, 1998 :364). Une fois « impensée » (Létourneau, 2000 :128), la mémoire canadienne-française peut devenir le véhicule idéal vers l'avenir. En tant qu'identité provinciale *acceptable*, elle dépend le pays des servitudes de son passé, tout en maintenant la filiation des ancêtres (Létourneau, 2000 :139-140). L'État canadien, qui a permis et permettra l'épanouissement des Canadiens français, est à même de profiter de ce « souvenir en conscience régénératrice » (Létourneau, 2000 :98). La souche historique qui est proposée par Létourneau relève donc pleinement d'un destin de nature canadienne-française où les rapports de force ne menacent pas l'ordre politique établi. Le sujet politique n'est plus à redouter, de l'intérieur ou de l'extérieur, et n'entre plus en compétition avec le *nation building* canadien. La souveraineté devient ainsi contre-indiquée parce qu'étrangère à l'ambivalence du sujet québécois (Létourneau, 2000 :166). La crainte des conséquences de l'affirmation nationale québécoise, à long terme et dans le Canada, est donc neutralisée. Le sujet politique québécois aurait su instaurer, au cours des âges, un rapport de force positif l'ayant éloigné de la folklorisation (Létourneau, 2000 :152). Il demeure tributaire de ce rapport de force fondamental, inscrit dans la dissension, qu'auraient toujours refusé les fédéralistes purs et durs. C'est en raison de ce refus que leur vision n'aurait pas d'avenir (Létourneau, 2000 :90). Le sujet politique québécois est excentration voulue et distinction nourrie par la conscience de la différence. Les Québécois ne sont plus des perdants mais des gagnants, qui savent où ils s'en vont, n'en déplaise aux intellectuels. Létourneau juge sévèrement ces derniers : « [...] il y a des limites à ce que l'on peut lire dans la mémoire et l'utopie d'un pays. » (Létourneau, 1998 :375)

L'auteur n'hésite pas à magnifier, chez les Québécois d'origine canadienne-française, leur aptitude historique à la rébellion et à la révolution tranquille, qui garantirait la pérennité de leur condition collective :

L'une et l'autre catégories légitiment [...] une démarche d'opposition, de réaction, d'insubordination, parfois de soulèvement, voire d'insurrection, qui n'a pas pour

finalité de bouleverser, de renverser ou de faire *tabula rasa* du monde [...] (Létourneau, 2000 :148).

La rébellion, dans le sens où l'entend Létourneau, est une modalité d'intégration au modèle identitaire canadien, avec la ferme conviction, qui semble paradoxale, d'une évolution « naturelle » vers la consolidation de la communauté québécoise :

Mais il est clair que plus le temps passe, plus le processus de « québéçisation » de la collectivité québécoise – qui n'implique cependant pas le délestage de la référence canadienne, ni surtout celle de la canadienité – se renforce (Létourneau, 2000 :157)

L'auteur constate, en parallèle, une dualité canadienne qui, d'ethnique, devient territoriale (Létourneau, 2000 :157). Le sujet politique québécois enfin délesté, encadré dans le contexte canadien, est donc porteur d'une continuité qui serait tout à fait originale, capable de répondre à ses aspirations. Le destin national québécois n'étant pas, comme chez Dumont (Létourneau, 1998 :375), à compléter, rien n'invite à souhaiter une construction de nature utopique et téléologique.

La réinterprétation positive du passé permet aussi de s'en déprendre : il faut réassumer ce qui mérite de l'être et se libérer des scories hypothéquant l'avenir (Létourneau, 2000 :22). Il y aurait eu, au Québec, « abus d'une mémoire » (Létourneau, 2000 :37). Le pluralisme, selon l'auteur, ne semble avoir de sens que s'il sort de l'anonymat : « On l'a dit et répété sur tous les tons : il faut être citoyen de quelque part pour donner un sens au voyage, il faut posséder un terroir local pour mettre en perspective l'altérité. » (Létourneau, 2000 :23) Le citoyen est le maillon d'une chaîne non téléologique d'interprétation infinie, axée sur les ancêtres, sans pour autant dépendre d'eux. Le sujet politique québécois est un espace d'interrelations complexes (Létourneau, 1998 :378), inhérent à l'aventure canadienne, un *mode d'être ensemble* à la fois social et politique (Létourneau, 2000 :81). En tant qu'expérience, le sujet politique est donc imprégné de canadienité, à jamais indéfini, ce qui serait une qualité (Létourneau, 2000 :107). Il est le résultat de tensions, de frictions de toutes sortes, de tâtonnements multiples, et permettrait la succession d'états politiques positifs.

Le sujet politique québécois, empreint de « canadienité » (Létourneau, 2000 :100-101), participe pleinement à l'ambiguïté canadienne. Apparaît ainsi un sujet politique

« impensé » (Létourneau, 1998 :378), « volontairement » subordonné au sujet politique canadien, cet

[...] espace politique créé par la tension perpétuelle entre le désir, celui des pouvoirs anglais, de marginaliser le fait français en Amérique et au Canada (blessure) et la nécessité et l'opportunité de dialoguer avec les francophones pour aménager leur soif de perdurer et leur volonté de s'épanouir (possibilité) [...] (Létourneau, 2000 :101).

L'équation canadienne demeure irrésolue, ce qui laisse au sujet politique une disponibilité unique quant à son évolution subséquente, empêchant la création d'un axe structurant qui le limiterait (Létourneau, 2000 :82-83). En ce sens, le sujet politique québécois suggéré par Létourneau n'est souhaitable qu'au sein du Canada, où s'exprime la dynamique de rapports de force particulièrement créateurs et indéterminés. Par ailleurs, l'auteur n'appuie pas un récit collectif prônant surtout les dissonances identitaires (Létourneau, 2000 :89). Le pluralisme doit être dépassé, mais également accepté, au sein des réalités structurales canadiennes que sont le dualisme linguistique et le provincialisme. La question autochtone n'est pas oubliée, qui bénéficierait du point de vue asymétrique canadien, favorisé par l'ambivalence essentielle du sujet politique québécois (Létourneau, 2000 :100-103).

CONCLUSION¹⁵

Nous avons entrepris cette recherche à une époque où est remise en question la définition du sujet politique de la société moderne. Le sujet politique québécois, inséré dans une logique occidentale, confronté à la réalité pluraliste qui conteste son homogénéité, est en cours de fragmentation. La culture de la revendication, encouragée par l'État providence, a favorisé un lien approfondi entre l'individu et l'État. Des droits sont établis, qui permettent à l'acteur social de satisfaire des désirs de reconnaissance sociale qui ont tendance à se multiplier. Ne songeons qu'à l'effet, sur la situation des femmes, de la nouvelle régulation sociale (Lamoureux, 2001 :106). Davantage impliqué dans la correction des inégalités qui le pénalisaient, le citoyen appuie maintenant sa démarche sur le droit à la différence qui protège la nouvelle communauté hybride, définie par la pratique subjective des individus. Pour Beauchemin,

cette conception du droit qui en fait le vecteur de l'émancipation débouche sur un projet politique relativement indéfini, dans la mesure où il se limite désormais à la reconnaissance de tous par tous dans une perspective procéduraliste (Beauchemin, 2004 :133)

La nation « transcendantale » est alors perçue comme le résultat artificiel de la modernité.

Nous avons tenu compte de ce pluralisme identitaire, tout en considérant l'importance d'un sujet politique unifié, qui serait garant du champ éthico-politique de la société (Beauchemin, 2004). Plus précisément, nous avons voulu saisir la réalité du sujet politique québécois tel que le redéfinit la sociologie québécoise contemporaine. Auparavant cohésif, ce

¹⁵ Soulignons, afin de vérifier notre hypothèse et de maintenir la clarté de notre propos, la répétition de certaines références antérieures.

sujet est maintenant déconstruit par la société des identités, rendant problématique la réalisation d'un quelconque projet politique. Comme l'écrit Maillé :

Ces nouvelles avenues théoriques n'en sont pas moins hasardeuses, car elles complexifient les conditions de l'engagement politique. La déconstruction est une entreprise qui déstabilise toute forme d'action collective : devant la fragmentation des idées et des groupes, on peut toujours rêver d'une position commune, mais il y a fort à parier que cela demeurera une utopie. [...] l'identité humaine n'est ni naturelle ni stable, elle résulte d'une construction intellectuelle et de l'exercice du pouvoir dans chaque société (Maillé, 2001 :169-170).

Afin de mieux comprendre, dans le cas du Québec, la portée d'un tel paradigme, nous nous sommes demandé comment pouvait s'affirmer l'idée d'un sujet politique unitaire, adapté au contexte pluraliste que nous connaissons. Il s'agissait, dès lors, de satisfaire le multiple et l'un. Rappelons la question concrète sur laquelle est basée notre étude : De quelle manière représente-t-on, maintenant, dans le discours sociologique, le sujet politique québécois? Ce sont cinq thèses concernant la redéfinition du sujet politique québécois, dans le segment principal de notre travail, qui ont donc été analysées. Ces différentes approches nous serviront, plus bas, à confirmer notre hypothèse de lecture, qui était la suivante : Les tentatives de redéfinition du sujet politique québécois dans la sociologie du Québec contemporain ont en commun la prise en compte du caractère pluraliste de la société. Leur tentative consiste à réconcilier une représentation de l'unicité de ce sujet politique et la réalité pluraliste du Québec.

Nous devons, afin de mieux comprendre la portée de l'outil conceptuel utilisé, définir notre cadre théorique. Nous avons ainsi pu clarifier les contours théoriques du sujet politique en recoupant les aspects centraux de sa définition. Chez Beauchemin (2004), par exemple, le projet éthico-politique, intimement lié à la modernité, implique une dose de répression des aspirations individuelles. Il s'agit d'assurer l'unité du champ politique moderne en le rapportant à la figure d'un sujet politique capable de parler au nom de la société tout entière. Le moyen moderne de cette unification, préservée par le constant arbitrage des affrontements qui lui sont inhérents, a été la nation (Beauchemin, 2004 :43-45). Malgré ses imperfections, cet aménagement représente un univers de sens que Gauchet (2002, 2003) n'hésite pas à relier directement à l'idéologie des droits de l'homme, triomphe de la démocratie tout autant

que sa contestation. C'est le sujet politique qui est l'incubateur de ces droits, mais ces mêmes droits menacent la démocratie qui le fonde :

Jamais l'effectivité de son exercice n'avait été autant menacée de se réduire à une coquille vide, à un pur théâtre d'ombres, jamais elle n'avait été à ce point en péril d'oublier jusqu'à sa propre notion, et cela dans l'enivrement de ses vérités primordiales (Gauchet, 2002 :349).

Le sujet politique est ici socle commun, milieu de la délibération commune, esprit de la démocratie. L'égalitarisme passif promu par le règne des droits de l'homme éloignerait le citoyen du lieu des rapports de force constructifs, sujet politique donnant une direction commune à l'imagination collective (Gauchet, 2002 :372-376).

Le sujet politique, chez Lefort (1986, 1992), se rapproche d'une conception du dynamisme social en tant que tel, où la démocratie permet de dégager des orientations communes, hors de la déification du pouvoir politique. La nation, comme monde de sens, participe de cette dynamique éthico-politique, objective, qui permet à la communauté d'interpréter correctement ce qui semble juste (Lefort, 1992 :377). Pour l'auteur, la nation paraît se joindre intimement à la notion de démocratie. Le sujet politique, ainsi conçu, réside dans une approche évitant l'hégémonie étouffante et l'égalitarisme à tendance « totalitaire ». Il reste mouvant, régime d'aménagement des interrelations entre citoyens, présenté comme l'*Un* symbolique permettant la distanciation et l'interprétation concertée du social (Lefort, 1986 :282-292). Pour Clair (2000), c'est à partir de l'altérité commune que se définit l'acteur individuel. Le sujet politique peut ainsi proposer un modèle d'organisation de la violence, qu'il canalise en fonction d'un équilibre qui permet la reconduction de l'histoire. Le sujet politique est la réalité transcendante qui, déprise du chaos de la violence humaine, permet la rencontre *véritable* de l'autre, reconnu à travers son combat pour exister (Clair, 2000 :146). Chez Jean-François Thuot, le sujet politique est un référent ontologique, point d'interprétation normatif et subjectif. Sa transcendance dépend directement de la subjectivité rationnelle, connectée à sa verticalité. Son principe supérieur est fondé par la rencontre de l'homme par l'homme, désamorçant ainsi le rapport traditionnel à Dieu (Thuot, 1996 :74). La forme réfléchie de ce corps social serait la souveraineté de l'État (Thuot, 1996 :151).

Avant d'amorcer la synthèse et l'analyse des cinq thèses retenues, nous avons présenté, en deux temps, l'évolution historique récente du sujet politique québécois. Apparaissent ainsi les apories d'un sujet politique devenu incertain, mais auparavant cohésif. Chez Aquin (Pleau, 2002 :204), nous avons vu l'importance des luttes collectives que mènent les peuples dominés. Cette infériorité lie puissamment le peuple subordonné. Ce faisant, la nation québécoise est perçue comme étant cohésive, intégrant le pluralisme qui la fonde, au-delà des accusations de Trudeau concernant sa dimension ethnique (Pleau, 2002 :211). Le sujet politique québécois est englobant et homogène. S'il cessait de l'être, la culture canadienne-française serait dépolitisée, folklorique au sein du Canada multiculturel. Citons Aquin à ce propos :

Le Canada français est en état de fatigue culturelle et, parce qu'il est invariablement fatigué, il devient fatigant. C'est un cercle vicieux. Il serait, sans aucun doute, beaucoup plus reposant de cesser d'exister en tant que *culture spécifique* ; et de vendre une fois pour toutes notre âme au Canada anglais pour une bourse du Conseil des Arts ou une réserve paisible sous la protection de la Gendarmerie royale. Mais cette assomption culturelle n'est sans doute pas possible [...] (Pleau, 2002 :218).

Le combat, s'il est épuisant, a le mérite de souder la nation culturelle qui englobe la collectivité d'origine canadienne-française. Cette dernière, pour d'Allemagne (1966), épouse l'univers cohésif de la province de Québec. Pour un temps, son unité semble assurée par le combat pour la libération nationale du Québec (d'Allemagne, 1966 :170). Rioux, de son côté, appréhende déjà la dissolution de ce qu'il nomme le « métabolisme social » du Québec (Rioux, 1987 :238). Mais il y aurait, selon lui, durant les années 60, accélération de ce tout, qui laisserait croire à la mobilisation générale des Québécois pour l'indépendance. La cohérence du sujet politique semble, chez ces auteurs, reliée à son projet.

Le deuxième temps de l'évolution historique abordée a été celui, plus récent, du pluralisme identitaire. Nous avons alors pu juger de l'enthousiasme des tenants de cette hybridité « postmoderne », pour qui la justification d'un sujet politique homogène relèverait de la mystification. Pour Lamoureux (2001), le sujet politique national, en tant que regroupement humain allégué, aurait surtout masqué la montée en puissance de la bureaucratie étatique moderne (Lamoureux, 2001 :68). C'est ainsi que prendrait forme une insidieuse aliénation nationale. Maillé, pour sa part, considère que l'unification du sujet

politique relève d'une vision impérialiste totalement dépassée (Maillé, 2002 :35-36). La complexité des nouvelles identités, largement construites par les acteurs eux-mêmes, ne peut plus s'accommoder de l'identité factice de l'entité présentée comme étant officielle. Pour Dupuis-Déri, c'est l'élite, masculine, blanche et occidentale, qui a su, au cours des âges, contrôler le sujet politique. Cette « tribu » dominante (Dupuis-Déri, 2005 :103), obnubilée par ses propres intérêts, n'a pas créé la transcendance dont elle se targue. Le sujet politique ne serait donc pas cette entité ayant à cœur le bien commun. Surestimé, il aurait plutôt maintenu les différences, notamment entre les hommes et les femmes, qui ont engendré l'exclusion (Dupuis-Déri, 2005 :104).

Comme nous l'avons vu, le sujet politique québécois ne va décidément plus de soi. Nous allons tenter d'établir, dans les pages qui suivent, pour chacune des cinq propositions principales de redéfinition sociologique de ce sujet politique, la validité de notre hypothèse. Nous la croyons finalement justifiée. Nous nous permettons de commenter succinctement les tentatives étudiées.

Élargir le cercle de la nation, pour Bouchard (1999, 2001), est une entreprise qui mérite d'être tentée, d'autant plus que la nation québécoise souveraine n'est pas encore advenue (Bouchard, 2001 :60). Le pluralisme de la société exige qu'on évite l'ethnicisme dans la représentation identitaire qui pourra convenir au Québec. L'auteur admet être dérouté par cette réalité disparate, qui favoriserait une nouvelle co-intégration de ses composantes (Bouchard, 2001 :404). Le potentiel englobant de la nation culturelle que veut greffer Bouchard à la nation civique serait prometteur (Bouchard, 1999 :62). Par une réécriture de l'histoire, il prétend pouvoir inclure, en tant que premiers Québécois, les Amérindiens (Bouchard, 1999 :117). L'identité nationale serait donc susceptible de réunir, sous le couvert d'une francophonie vibrante, la pluralité québécoise. Soulignons que cette intégration symbolique de la collectivité, permettant la création, à long terme, d'une nouvelle nation, est effectuée tout en laissant de côté, dès maintenant, les 6 % de la population ne parlant pas le français (Bouchard, 1999 :63-64). Enthousiasmé par le présent contexte de la redéfinition identitaire, l'auteur justifie une réécriture de l'histoire tenant compte de la multiplicité des

points de vue. Chez Bouchard, la prise en compte du pluralisme va jusqu'à évoquer, indirectement, des origines honteuses dont il faudrait se débarrasser (Bouchard, 2001 :292).

La puissance culturelle, presque jacobine (Bouchard, 1999 :39-40), accordée à la langue française est telle qu'elle permettrait la cohésion nationale du sujet politique. Sa responsabilité unificatrice est étonnante. Voilà l'élargissement de la nation auquel est convié le lecteur. L'unicité du sujet politique serait en accord avec la réalité pluraliste du Québec, puisqu'une fois disparue la référence canadienne-française trop directe, nuisant à l'intégration de tous les Québécois (Bouchard, 1999 :68-70), l'élargissement du *nous* collectif favorisera le métissage francophone (Bouchard, 1999 :64). L'imposition de la langue française, dans ce processus, est un « acte d'appropriation » (Bouchard, 1999 :28). La multiplicité des points de vue est ainsi orientée par une francophonie nord-américaine qui aurait comme effet de remodeler et d'amplifier l'histoire canadienne-française, débarrassée de la charge émotive qui pourrait effaroucher tous ceux qui ne se réclament pas de la souche franco-québécoise (Bouchard, 1999 :138-139). Nous croyons cette thèse utopique, dans la mesure où elle rompt trop fortement avec le monde de sens canadien-français. Se mettant au service de la rectitude politique actuelle en ce qui concerne le pluralisme identitaire, elle entretient le rêve d'une nation cosmopolite mais dont la référence franco-québécoise serait encore le pôle. Elle investit la langue française d'une force intrinsèque qu'elle pourrait bien ne pas avoir et propose la confection d'un sujet politique selon des critères relevant davantage d'une subjectivité nomade que d'une appréciation juste, forgée par les contingences à la fois subjectives et objectives des aléas de l'histoire.

La nation civique, chez Bariteau (1998), s'érigerait sur un sujet politique dont l'adaptation au pluralisme fait en sorte qu'il relègue au domaine privé la culture des individus. C'est le contexte multiculturel et multiethnique qui demanderait cet ajustement. Le pluralisme est ici accepté en tant que réalité subordonnant à sa logique le groupe majoritaire, qui ne pourra plus imposer démocratiquement sa culture aux autres groupes formant la société (Bariteau, 1998 :163). C'est le nouveau milieu multiculturel qui exige de détacher la langue de la culture d'appartenance. Dans le respect de cette diversité prendra forme une socialité originale, non imposée, qui permettra l'expression du dynamisme social inhérent au

Québec (Bariteau, 1998 :163). La réconciliation de l'unicité du sujet politique avec la réalité pluraliste du Québec, paradoxalement, s'effectue à la manière « canadienne » : le multiculturalisme « folklorique » est encouragé, ayant pour effet de désamorcer la dimension politique, inquiétante, du pluralisme. Selon une telle optique, les nations, à l'intérieur du Québec, ne sont pas reconnues en raison de leur potentiel partitionniste (Bariteau, 1998 :136, 149).

Bariteau propose une démarche en deux temps, où l'univers de sens canadien-français, relié à l'*Indirect Rule* (Bariteau, 1998 :12-13), doit être utilisé afin de justifier la souveraineté du Québec. Comme chez Bouchard, mais de manière beaucoup plus marquée, ce projet est en rupture avec la continuité canadienne-française. La démarche proposée par l'anthropologue est utopique. Le réalisme d'un sujet politique changeant, s'ajustant d'abord aux intérêts de la communauté culturelle d'origine canadienne-française pour ensuite, la souveraineté proclamée, s'afficher explicitement civique, paraît douteux. Un tel processus garantirait l'existence du peuple québécois qui, autrement, serait voué à la « mort » (Bariteau, 1998 :329). Le projet de Bariteau serait assimilable, selon nous, à une forme de « mauvaise foi démocratique », où le modèle habermassien n'est que le moyen de consolider la nation culturelle québécoise. L'âme de cette « laïcisation identitaire », un peu comme chez Bouchard, est une langue française censée maintenir l'indépendance de la nouvelle nation. Les thèses de Bouchard et de Bariteau, bien qu'intéressantes, semblent soumises à l'air du temps : elles troquent aisément l'univers de sens d'origine canadienne-française contre une ouverture hypothétique du sujet politique québécois au pluralisme, ce qui, à notre avis, les disqualifie pour une bonne part.

Les nations dans la nation, en ce qui concerne l'approche de Seymour (1999), procéderaient d'une prise en compte d'un pluralisme effectif, observable au sein de la société québécoise (Seymour, 1999 :70, 113). Dans leurs différents rapports de force, ces regroupements ont droit à une reconnaissance plus ou moins forte. C'est le pluralisme qui rend nécessaire l'existence de plusieurs concepts de nation. En présentant la nation sociopolitique, Seymour croit pouvoir relever le défi pluriculturel et pluriethnique (Seymour, 1999 :73). Dans un jeu de reconnaissance toute théorique, où la notion d'« obligation

morale » de reconnaissance de la nation sociopolitique (Seymour, 1999 :156), de la part des composantes du pluralisme, paraît un peu trop optimiste, le philosophe tente de justifier le maintien d'un sujet politique unitaire. Le sujet politique englobe toutes les composantes du pluralisme, qui ne peuvent faire autrement, pour s'exclure de la communauté politique, que de quitter le territoire québécois (Seymour, 1999 :116). Il pourrait y avoir, dans ce cas, sous-estimation importante de la *realpolitik* inhérente à la société québécoise.

Dans un exercice relevant largement de la bonne foi, sinon, parfois, de la naïveté, Seymour réconcilie l'unicité du sujet politique avec le pluralisme québécois en offrant le croquis macrosocial de la nation socio-politique. Cette dernière veut s'éloigner de tout ce qui pourrait l'identifier trop directement à de l'ethnicisme (Seymour, 1999 :105-111). Des droits sont accordés, qui témoignent de la complexité des rapports de force qui sont à l'œuvre socialement. La définition théorique semble bien chapeauter le pluralisme québécois. La nation sociopolitique, fondée par l'existence, sur le même territoire, d'une majorité nationale et d'une minorité nationale¹⁶, est ouverte, par exemple, à la reconnaissance des nations autochtones, sans pour autant reconnaître aux immigrants des droits injustifiés, qui pourraient retarder leur intégration (Seymour, 1999 :68). En prenant compte, avec autant d'enthousiasme, de la réalité plurinationale (et multiculturelle (Seymour, 1999 :73)) de la nation sociopolitique québécoise, Seymour s'attaque aux raisons *morales* justifiant, au Canada, le refus de la souveraineté du Québec. Ce faisant, il fait dépendre ce projet de la reconnaissance canadienne de la réalité sociopolitique québécoise (Seymour, 1999 :161-162). Bien qu'elle soit « réactive », l'approche de Seymour a le mérite d'une ouverture réelle à l'hétérogène, évitant le piège d'une sacralisation, par exemple, de la langue ou de la nation civique en tant que facteur d'homogénéisation. Elle est une tentative intéressante de concilier le multiple et l'un.

La nation culturelle, chez Beauchemin (2002, 2004), se déprend du piège ethnique. Elle n'épouse plus les contours d'une collectivité donnée, mais devient substance éthique commune, découlant d'une réalité socioculturelle ayant sécrété son propre univers de sens. Ce « monde commun » (Beauchemin, 2004 :163-164), tenant ferme aux rapports de force

¹⁶ Pour une définition complète de ces concepts, voir Seymour (1999 :105-111).

nationaux ayant favorisé l'émergence du pluralisme moderne, est un espace mémoriel souple, qui favoriserait la conversation collective (Beauchemin, 2002 :178-179). Le sujet politique est ici réalité *organique*, à préserver sous peine de perdre les acquis de la modernité pluraliste. Ce sujet est le fruit d'une expérimentation collective, communauté de sens qui est en mesure de mener à terme un projet de société tenant compte de la diversité actuelle (Beauchemin, 2002 :181). Mais l'ouverture aux autres ne saurait se faire sans le respect que l'on doit à soi-même. Le groupe majoritaire a comme responsabilité, en contrepartie de leur adhésion au projet communautariste, de favoriser l'épanouissement des différentes communautés au Québec « en droit et en complicité » (Beauchemin, 2002 :135).

Le sujet politique québécois reste ainsi l'axe majeur qui inspire le politique. La maturation mémorielle dont il est question est ouverte à l'altérité (Beauchemin, 2002 :184). C'est cette ouverture qui peut garantir l'adhésion des Québécois de toutes origines et allégeances à un sujet politique intimement lié à une mémoire critique, activement retravaillée par les mémoires « nouvelles », au sein d'un compromis narratif raisonnable (Beauchemin, 2002 :178-179). L'unicité du sujet politique se réconcilie à la réalité pluraliste du Québec à travers une autonomie relative de cet univers de sens national, respectant la totalité de ses composantes, y compris le communautarisme d'origine canadienne-française (Beauchemin, 2002 :184-185). Cela le mettrait à l'abri d'une rectitude politique trop prononcée. Un projet politique pourrait naître du monde de sens éthico-politique proposé. Beauchemin table sur l'interprétation d'un sujet politique québécois ouvert à l'altérité, mais toujours lié aux enseignements de l'histoire. Il est intéressant de constater que le sociologue accepte de canaliser la part de déception inhérente à la mémoire canadienne-française (Beauchemin, 2002 :181), carburant pouvant se révéler essentiel au dépassement collectif. L'approche de Beauchemin pourrait adéquatement modeler la nation sociopolitique de Seymour, dans l'optique d'un sujet politique réfléchi et pleinement assumé, agissant au lieu de réagir.

La réinterprétation positive de Létourneau (1998, 2000) est d'une originalité rafraîchissante. L'auteur prend en compte le caractère pluraliste de la société québécoise en militant pour une « entité » consciente (Létourneau, 1998 :362), ajustée à la complexité du

monde. La société vit un perpétuel changement et elle exige le déploiement d'une approche créative. Inextricablement reliée à la dynamique canadienne, la province de Québec est définie par ce mode d'être ensemble, issu d'interrelations sociales et politiques (Létourneau, 2000 :43). Nous croyons que l'auteur dépeint le pluralisme lorsqu'il mentionne la capacité du sujet politique québécois de s'élever dans «[...] l'espace créé par la tension de composantes de sens et portées contraires et cumulatives » (Létourneau, 2000 :148). Le sujet politique, pour Létourneau, n'est pas aliéné, mais fait montre d'une ambivalence fondamentale qui n'a pas besoin d'être résolue. Les communautés immigrantes seraient disponibles, comme jamais auparavant, sous l'égide du sujet politique québécois, pour le renforcement d'un monde commun (Létourneau, 2000 :158).

Réconcilier la représentation de l'unicité du sujet politique et la réalité pluraliste du Québec consiste, pour l'historien, dans l'acceptation de l'ambivalence fondamentale qui caractériserait ce même sujet. Les tentatives de « désambivalence » (Létourneau, 2000 :153) tentées par Trudeau ou Lévesque ne rendent pas justice à ce sujet qui sait décidément où il s'en va. En ce sens, Létourneau plaide pour l'abandon du projet politique qu'est la souveraineté, sans pour autant que cesse l'attitude à la rébellion qui serait caractéristique du sujet politique québécois (Létourneau, 2000 :148). Délestée de l'option indépendantiste, l'apparition de raisons communes serait accélérée. Il s'agit là d'un facteur irritant majeur pour un nombre important de Québécois, représentatifs, en cela, du pluralisme social (Létourneau, 2000 :158). L'ambivalence traditionnelle du sujet politique québécois est donc privilégiée, au sein du Canada, délivrée de sa croix canadienne-française, qui l'a poussée à une victimisation savamment entretenue par des intellectuels comme Dumont (Létourneau, 1998 :375). C'est ainsi que pourra s'accomplir un destin hors des servitudes d'un passé largement imaginé. La posture intellectuelle de Létourneau, nous l'avons dit, est rafraîchissante. Ce n'est pas une raison pour la soutenir. En magnifiant la prétendue aptitude à l'ambivalence du sujet politique québécois, il justifie sa dépendance à l'égard de la « canadianté » en ce qui a trait à son essence, comme si la réalité canadienne avait d'abord été choisie par le sujet politique. Nous croyons fermement qu'à long terme, malgré le contentement que procure l'embellissement du destin québécois, la vision de Létourneau ne pourra maintenir sa neutralité. La folklorisation guette un sujet politique sous-estimant les

rapports de force qui le contraignent. La thèse de Létourneau s'apparente à ce que l'on nomme, en théologie, la théodicée : elle justifie la frustration québécoise et réfute les incapacités réelles du sujet politique québécois historique, assimilées au mal. Elle se croit protégée de l'utopie, mais verse précisément dans la « fausse conscience » dénoncée par l'auteur (Létourneau, 1998 :380).

Du point de vue théorique, notre recherche permettra d'enrichir le concept de sujet politique en l'inscrivant dans une mouvance particulière, symptomatique d'une accélération de la fragmentation de la communauté politique. Nous augmenterons sans doute la portée dudit concept en le rapprochant du cheminement historique d'une collectivité donnée. Nous avons constaté qu'en politique, l'offre doit non seulement correspondre à la demande, mais aussi l'aider à se définir, ce qui est tenté par les cinq thèses principales abordées dans notre travail. Nous avons voulu démontrer comment ces cinq approches sociologiques représentent, en fait, différentes conceptions de la société québécoise. Les retombées générales de notre recherche se situent dans une meilleure compréhension des enjeux sociopolitiques du Québec. Ce sujet nous a permis personnellement de rationaliser une approche souvent trop émotive concernant la question québécoise.

Pour ce qui est des groupes sociaux éventuellement affectés par les résultats de notre recherche, ils sont, pour l'instant, difficiles à définir. On peut toutefois présumer que nous pouvons les rejoindre en fonction de leur caractère sociopolitique plus ou moins affirmé. Pensons, par exemple, à la transformation d'Option citoyenne en parti ; la question nationale y devient incontournable. La production de connaissance à laquelle nous participons est susceptible, dans ce cas précis, d'aider à la clarification du débat relativement à la position constitutionnelle du nouveau parti politique, au-delà de conceptions qui auraient tendance à considérer l'identité privée comme un monde en soi (le 22 octobre 2005, Option citoyenne opte pour la souveraineté du Québec, mais notre raisonnement pourrait également s'appliquer à la démarche constitutionnelle du parti de l'Action démocratique. Il transcende ainsi la dichotomie gauche-droite). Finalement, la recherche proposée est notre modeste contribution en ce qui concerne l'évolution du Québec. Elle témoigne, par l'entremise des théories

étudiées, de son cheminement sociohistorique, plaçant en son centre le sujet politique comme vecteur des transformations à venir.

BIBLIOGRAPHIE

ANCELOVICI Marcos, DUPUIS-DÉRI Francis. 1997. *L'Archipel identitaire*. Montréal : Boréal, 213 p.

AQUIN Hubert. 2002. « La Fatigue culturelle du Canada français ». Dans *La Révolution québécoise : Hubert Aquin et Gaston Miron au tournant des années soixante*, Jean-Christian Pleau. Montréal : Fides, p. 197-233.

Argument : Malaise dans la québécoité. 2005. Vol. 8, no. 1, 177 p.

BARDIN Laurence. 1977. *L'Analyse de contenu*. Paris : Presses Universitaires de France, 233 p.

BARITEAU Claude. 1998. *Québec : 18 septembre 2001 : Le monde pour horizon*. Montréal : Québec/Amérique, 385 p.

BEAUCHEMIN Jacques. 2005. « Défendre la société comme être ensemble ». *Argument*, vol. 8, no. 1, p. 142-153.

BEAUCHEMIN Jacques. 2004. *La Société des identités : Éthique et politique dans le monde contemporain*. Montréal : Athéna, 182 p.

BEAUCHEMIN Jacques. 2002. *L'Histoire en trop : La mauvaise conscience des souverainistes québécois*. Montréal : VLB, 210 p.

BOUCHARD Gérard. 2001. *Genèse des nations et cultures du Nouveau Monde : Essai d'histoire comparée*. Montréal : Boréal, 503 p.

BOUCHARD Gérard. 1999. *La Nation québécoise au futur et au passé*. Montréal : VLB, 157p.

BOUTHILLETTE Jean. 1989. *Le Canadien français et son double*. Montréal : L'Hexagone, 101 p.

CHÂTEAUVERT Julie, DUPUIS-DÉRI Francis. 2004. *Identités mosaïques : Entretiens sur l'identité culturelle des Québécois juifs*. Montréal : Boréal, 251 p.

CLAIR André. 2000. *Droit, communauté et humanité*, Paris : Les Éditions du Cerf, 166 p.

D'ALLEMAGNE André. 1966. *Le Colonialisme au Québec*. Montréal : Éditions RB, 191 p.

- DUCHASTEL Jules. 1981. *Marcel Rioux : Entre l'utopie et la raison*. Montréal : Éditions nouvelle optique, 202 p.
- DUFOUR Christian. 2005. « Le Retour des nationalismes ». *Argument*, vol. 8, no. 1, p. 16-22.
- DUMONT Fernand. 2001. *La Vigile du Québec*. Montréal : Bibliothèque québécoise, 239 p.
- DUPUIS-DÉRI Francis. 2005. « Quelques précisions au sujet de ma tribu ». *Argument*, vol. 8, no. 1, p. 96-106.
- GAUCHET Marcel. 2003. *La Condition historique*. Paris : Stock, 353 p.
- GAUCHET Marcel. 2002. *La Démocratie contre elle-même*. Paris : Gallimard, 385 p.
- HABERMAS Jürgen. 1991. *De l'éthique de la discussion*. Paris : Flammarion, 202 p.
- HABERMAS Jürgen. 1998. *L'Intégration républicaine : Essais de théorie politique*. Paris : Fayard, 386 p.
- LAMOUREUX Diane. 2001. *L'Amère Patrie : Féminisme et nationalisme dans le Québec contemporain*. Montréal : Les Éditions du remue-ménage, 181 p.
- LAMOUREUX Diane. 1999. « La Posture du fils ». Dans *Malaises identitaires : Échanges féministes autour d'un Québec incertain*, sous la direction de Diane Lamoureux, Chantal Maillé et Micheline de Sève. Montréal : Les Éditions du remue-ménage, p. 25-51.
- LEFORT Claude. 1992. *Écrire, À l'épreuve du politique*. Paris : Calmann-Lévy, 398 p.
- LEFORT Claude. 1986. *Essais sur le politique : XIX^e-XX^e siècles*. Paris : Seuil, 364 p.
- LÉTOURNEAU Jocelyn. 1998. « Impenser le pays mais toujours l'aimer ». *Cahiers internationaux de sociologie*, vol. CV, p. 361-381.
- LÉTOURNEAU Jocelyn. 2000. *Passer à l'avenir : Histoire, mémoire, identité dans le Québec d'aujourd'hui*. Montréal : Boréal, 194 p.
- MACLURE Jocelyn. 2000. *Récits identitaires : Le Québec à l'épreuve du pluralisme*. Montréal : Québec/Amérique, 219 p.
- MACLURE Jocelyn, GAGNON Alain-G. et al. 2001. *Repères en mutation : Identité et citoyenneté dans le Québec contemporain*. Montréal : Québec/Amérique, 434 p.
- MAILLÉ Chantal. 2002. *Cherchez la femme : Trente ans de débats constitutionnels au Québec*. Montréal : Les Éditions du remue-ménage, 205 p.

MAILLÉ Chantal. 2001. « Les contributions du féminisme à la reformulation des discours sur l'identité nationale au Québec : un examen de quelques idées et notions ». Dans *Repères en mutation : Identité et citoyenneté dans le Québec contemporain*, sous la direction de Jocelyn Maclure et Alain-G. Gagnon. Montréal : Québec/Amérique, p. 165-179.

MAILLÉ Chantal. 1999. « Matériaux pour penser un Québec féministe postmoderne ». Dans *Malaises identitaires : Échanges féministes autour d'un Québec incertain*, sous la direction de Diane Lamoureux, Chantal Maillé et Micheline de Sève. Montréal : Les Éditions du remue-ménage, p. 145-165.

MATHIEU Geneviève. 2001. *Qui est Québécois : Synthèse du débat sur la redéfinition de la nation*. Montréal : VLB, 140 p.

PLEAU Jean-Christian. 2002. *La Révolution québécoise : Hubert Aquin et Gaston Miron au tournant des années soixante*. Montréal : Fides, 270 p.

RIOUX Marcel. 1987. *La Question du Québec*. Montréal : Parti Pris, 273 p.

RIOUX Marcel. 1990. *Un peuple dans le siècle*. Montréal : Boréal, 448 p.

SEYMOUR Michel. 1999. *La Nation en question*. Montréal : L'Hexagone, 206 p.

SIMON Sherry. 1999. « L'appartenance hybride ». Dans *Malaises identitaires : Échanges féministes autour d'un Québec incertain*, sous la direction de Diane Lamoureux, Chantal Maillé et Micheline de Sève. Montréal : Les Éditions du remue-ménage, p. 133-144.

THUOT Jean-François. 1996. « La Fin de la représentation et les formes contemporaines de la démocratie ». Thèse de doctorat, Montréal, Université du Québec à Montréal, 243 p.

TOCQUEVILLE Alexis de. 1986. *De la démocratie en Amérique*, tome I. Paris : Gallimard, 631 p.

TRUDEAU Pierre Elliott. 2002. « La Nouvelle Trahison des clercs ». Dans *La Révolution québécoise : Hubert Aquin et Gaston Miron au tournant des années soixante*, Jean-Christian Pleau. Montréal : Fides, p. 235-270.

TRUDEAU Pierre Elliott. 1967. *Le Fédéralisme et la société canadienne-française*. Montréal : Éditions HMH, 227 p.